

Le crime organisé existe à Montréal - Saint-Pierre

MONTREAL (PC) — Je peux dire positivement que le crime organisé existe au Québec, a déclaré jeudi le directeur général de la Sûreté du Québec M. Maurice Saint-Pierre, premier témoin appelé à témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé au Québec.

La commission, créée le 27 septembre dernier, avec mandat d'enquêteur sur les activités des organisations ou réseaux, les ramifications de ces organisations qui opèrent dans les différentes sphères du crime organisé, a tenu, jeudi matin, sa première audience publique.

Elle siègera de nouveau vendredi et, par la suite, les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Le travail de la commission a été séparé en 15 phases, chacune portant sur une sphère différente du crime organisé. La présente phase, qui porte sur le jeu et le pari, durera trois ou quatre mois, a déclaré Me Louis Carrier, l'un des avocats de la commission.

La commission est formée de trois membres, les juges Marc Cordeau et Rhéal Brunet, des Sessions de la paix, et de M. Roméo Courtemanche, membre de la Commission de Police du Québec.

La Voix de l'Est

Vol. 37 — No 193

Granby, vendredi 2 février 1973

15 cents

La tragédie de Saint-Blaise

Chauffeur d'autobus tenu criminellement responsable de la mort des deux étudiants

par Michel LAMARRE

SAINT-LUC — A l'issue d'une longue enquête du coroner qui s'est déroulée, hier, à l'hôtel de ville de Saint-Luc, relativement à la tragédie routière impliquant deux autobus scolaires et un lourd camion chargé de gravier, survenue le 11 décembre 1972, sur la route 9B, à Saint-Blaise, comté de Saint-Jean, causant la mort de deux étudiants de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier et laissant 47 blessés, le coroner ad hoc, M. Paul E. Magnan, de Québec, a tenu criminellement responsable M. Emile Hamel, 57 ans, un chauffeur d'autobus scolaire de la compagnie Richelieu Ltée, de la mort de ces deux étudiants.

M. Hamel sera appelé à comparaître, mercredi prochain, en cour des sessions de la paix du district judiciaire d'Iberville, sous l'accusation de négligence criminelle au volant.

Le coroner Paul-E. Magnan a déclaré à l'issue de cette enquête que le con-

ducteur de l'autobus, avait commis plus qu'un simple erreur de jugement.

Plusieurs témoins, d'affirmer M. Magnan, ont déposé sous serment avoir remarqué qu'il y avait eu plusieurs échanges verbaux entre le conducteur et un passager à l'arrière de lui.

De plus, nous affirmait-il, toutes les vitres de l'autobus scolaire étaient givrées à tel point qu'il était impossible au conducteur de prévenir le danger de collision.

M. Magnan a souligné, en outre, que, devant d'autres témoignages qu'il a été impossible de décrire, la cour du coroner est venue à la conclusion que le conducteur de l'autobus Richelieu, a omis de faire quelque chose qu'il était de son devoir d'accomplir, et en plus a montré une insouciance déréglée et téméraire à l'égard de la vie et de la sécurité d'autrui, tel que le stipule l'article 202 du code criminel, et, devant ces faits, la cour est d'opinion que M. Emile Hamel doit être responsable de la

mort de Claude Parent et de Raymond Hébert.

Des recommandations

Le coroner ad hoc, a par ailleurs signalé que depuis quelques mois, des accidents similaires, survenus à différents endroits de la province, impliquant des chauffeurs d'autobus, ont fait de nombreuses victimes et un plus grand nombre de blessés.

"En conséquence, a-t-il poursuivi, afin d'éviter, sinon diminuer d'autres tragédies de la sorte, nous croyons de notre devoir d'insister auprès des responsables des Commissions scolaires qu'ils se doivent de rappeler, lors de signature de contrat avec les compagnies d'autobus qu'il leur incombe de faire observer strictement par leurs employés les dispositions du code de la route du ministère des Transports et Communications, et de voir à ce que l'on se conforme aux lois et règlements provinciaux et municipaux de la circulation."

Parmi les autres recommandations faites par le

coroner Magnan, l'on note que ce dernier a suggéré aux entrepreneurs de fournir à leurs chauffeurs d'autobus ou employés tout le matériel nécessaire afin de leur permettre d'entretenir leur véhicule de telle façon qu'ils puissent facilement prévenir tout risque d'accident et mettre en pratique les mesures de sécurité les plus élémentaires.

De plus, le coroner Magnan a suggéré fortement au ministère des Transports d'amender la loi concernant le transport par autobus, d'exiger que ces autobus soient munis de vitres thermos à la grandeur même du véhicule, afin d'assurer un meilleur confort aux passagers et ainsi permettre au conducteur d'avoir un meilleur champ de visibilité.

Enfin, le coroner Magnan a demandé à ceux qui étaient chargés d'appliquer les lois et règlements de la sécurité routière d'avoir la plus grande vigilance, afin d'assurer au public le maximum possible de protection, et que les règlements actuels, comportant les responsabilités et les normes applicables aux autobus et à leur conducteur, soient révisés, dans le but d'émettre une loi précise, et non des principes établis, tel que présentement existant.

M. Emile Hamel

Un total de 17 témoins ont été entendus au cours de la journée d'hier, en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Luc, prêtée pour la circonstance vu que les ailes du palais de justice de Saint-Jean étaient occupées.

Pas d'eau à St-Pie pendant 24 heures

ST-PIE-DE-BAGOT (EPF) — Pour la seconde fois cette année, la population de St-Pie de Bagot a été privée d'eau pendant une journée, et en certains endroits pendant plus de 24 heures.

La situation qui devait redevenir normale au cours de la nuit, était due à une baisse rapide de la température allée à un concours de circonstances.

Le manque d'eau a non seulement causé des désagréments dans les foyers et chez les cultivateurs, mais aussi chez les aviculteurs. Ceux-ci accusent au cours des prochaines semaines des pertes considérables.

De la glace

La municipalité de St-Pie-de-Bagot est approvisionnée en eau par un service d'aqueduc par gravité. L'entrée du réservoir a été bouchée par la glace qui s'est formée, empêchant ainsi l'eau de suivre son chemin vers l'aqueduc.

La pression d'eau avait déjà considérablement baissé et plusieurs foyers et fermes manquaient déjà d'eau lorsqu'on s'est rendu compte de la situation.

Un préposé à l'entretien s'est rendu, dans la nuit de mercredi à jeudi, briser la glace qui s'était accumulée à l'entrée du réservoir.

Mais avec le froid qu'on a connu, une nouvelle couche de glace s'est formée, si bien qu'il a fallu recommencer le travail hier matin.

Selon le maire de St-Pie, M. Gaétan Ducharme, l'accès au réservoir d'eau dans la montagne de St-Paul est assez difficile. De plus, le proposé à l'entretien de l'aqueduc étant retenu chez lui par la maladie, c'est son nouvel assistant qui a tenté, du mieux qu'il pouvait de remédier à la situation.

Conséquences

Le manque d'eau a privé certaines familles de chauffage (à eau chaude) et a

obligé une usine de St-Pie à fermer ses portes pour la journée, étant chauffée par le même système.

On connaît l'usage de ce liquide dans nos maisons et dans les fermes et on imagine facilement désespérément éprouvé par les quelque 850 foyers de St-Pie hier.

De plus, les fermes situées sur le parcours de l'aqueduc, soit sur les rangs Haut de la Rivière, Emileville, et Bas de la Rivière, ont aussi été privées d'eau.

Ce sont les aviculteurs qui se ressentiront le plus de ce manque d'eau. Ainsi M. Germain Hébert, qui a quelque 7.500 poules ponduses, nous affirme que la ponte sera moins bonne et qu'il peut perdre jusqu'à 15 à 20 douzaines d'œufs par jour pendant une quinzaine de jours. L'alimentation des poules ponduses, comme nous le soulignait le maire Ducharme se compose de 40% d'eau.

On imagine donc les pertes que subira un autre aviculteur, M. Armand Brodeur, qui a pour sa part, quelque 30.000 ponduses. Il semble que la ponte normale ne deviendra que d'ici un mois.

Solution

Le maire M. Ducharme nous dit que cet aqueduc a été fait il y a plusieurs années et le besoin d'eau était plus faible à ce moment là. Mais depuis, l'utilisation d'eau a quintuplé.

Il va falloir, selon M. Gaétan Ducharme trouver une solution, mais aucun travail ne pourra être entrepris cet hiver. Il serait question de faire l'entrée de l'aqueduc en béton au cours de l'été.

Mais d'ici là, si la température accuse d'autres refroidissements comme celui qu'on a connu cette semaine, la seule prévention sera la surveillance constante de la pression d'eau pour parer dès le début à une formation de glace.

Le coroner ad hoc, de même que le procureur de la Couronne, Me Claude Trudeau, ainsi que les avocats des diverses compagnies d'assurance, se sont déplacés, au début de l'après-midi, pour entendre le témoignage de M. Guy Girard, 23 ans, de Lacolle. L'un des conducteurs d'autobus impliqués dans cette tragédie, qui est toujours cloué sur un lit d'hôpital, à Saint-Jean.

Il va sans dire que le principal témoignage a été celui de M. Emile Hamel. Ce dernier à l'emploi de la firme Richelieu Ltée, depuis quelque 7 ans, a relaté les circonstances de cette tragédie routière.

M. Hamel a déclaré qu'il était parti de la ville de Saint-Jean vers les 4 heures 10, le 11 décembre 1972, pour recueillir les étudiants des écoles Beaulieu et Dr Bouthillier, pour ensuite se diriger vers la municipalité de Saint-Blaise, via la route 9B.

Il a admis également qu'en face du restaurant "St-Jean Pizzeria", situé sur la rue Jacques-Cartier, à Saint-Jean, il avait embarqué un militaire et que ce dernier avait payé son passage.

Rappelant au coroner ad hoc qu'il circulait avec son autobus à une vitesse approximative de 50 milles à

l'heure sur la route 9B, M. Hamel a affirmé qu'il avait signalé son intention de tourner sur la gauche en face du restaurant "Chez Mado" pour débarquer une quinzaine d'étudiants.

Soulignant également que les lumières de l'autobus étaient allumées, M. Hamel a souligné qu'il avait repris la route 9B, face à la montée "Grande Ligne" pour poursuivre sa route. A ce moment, il a affirmé: "J'ai arrêté, j'ai vu des lumières d'un camion qui se dirigeait vers Saint-Jean, j'ai reculé, puis j'ai repris mon chemin, tout en regardant dans le rétroviseur, mais je n'ai pas eu le temps de regarder à droite et c'est alors que la collision se produisit."

M. Hamel a signalé également que les vitres de la porte de son autobus étaient claires et qu'il pouvait voir facilement par celles-ci.

Il a admis aussi qu'il avait discuté avec le militaire de chose et d'autres à quelque dix reprises mais qu'à aucun moment, il ne s'était retourné la tête pour parler avec ce passager.

C'est à la suite de son témoignage que le coroner Paul E. Magnan a décidé de le tenir criminellement responsable de la mort des deux étudiants de la Régionale Honoré-Mercier.

Retour à Orsainville

QUEBEC (PC) — Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, se constituera prisonnier ce soir, vendredi, après une veillée d'armes qui se déroulera sur le campus de l'université Laval.

"Les enseignants du Québec sont désormais convaincus qu'Orsainville n'est qu'une première étape de la longue marche qui les attend", affirme le président syndical dans un communiqué de presse.

Hold-up à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — Deux hommes armés, se faisant passer pour des livreurs, ont perpétré un hold-up à la caisse d'épargne au onzième étage de l'édifice de Radio-Canada, jeudi, et se sont enfuis avec environ \$80.000 en espèces.

La police a révélé que les bandits, qui portaient des cagoules de ski bleues et rouges, ont menotté un homme et une femme avant de prendre la fuite de l'immeuble boulevard Dorchester.

Selon un porte-parole, jeudi étant le jour de la paye à Radio-Canada plusieurs employés changent leur chèque bi-hebdomadaire à la caisse d'épargne.

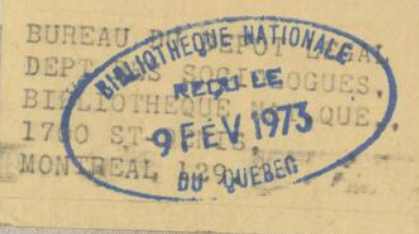
La météo

Ottawa, Montréal, Laurentides et Cantons de l'Est. Nuageux et venteux. Pluie plus tard dans la journée. Maximum de 30 à 35.

Samedi: généralement nuageux.



M. Paul E. Magnan, de Québec, a présidé, hier, l'enquête du coroner relativement à la tragédie routière de Saint-Blaise. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, à la sténographe officielle; M. Paul-E. Magnan, ainsi que le docteur Gérard Landy, coroner pour le district judiciaire d'Iberville. (Photo Studio Brouillette)



Nouvelles Régionales

Le conflit de Farnham est une lutte de prestige...

• Gérard Taylor

FARNHAM (RM) — "On estime être les otages d'une lutte de prestige entre le conseiller Normand Lagüe et le maire Gérard Harbec. Tels sont les propos de M. Gérard Taylor, directeur de grève dans le conflit de Farnham, dominant ses impressions sur l'existence et le prolongement de la grève des employés municipaux de Farnham.

M. Taylor a expliqué le pourquoi de sa déclaration: "La journée où la grève a éclaté, le conseiller Normand Lagüe a proposé au syndicat des employés en grève, le renouvellement de l'ancienne convention collective, sauf pour les salaires où il proposait une augmentation de 90 cents, répartie sur trois ans.

Le syndicat était prêt à considérer cette offre, mais à la condition que celle-ci soit endossée par le conseil de la ville. Une réunion assez houleuse a eu lieu lundi, le 29 janvier: lors de cette réunion, le conseil municipal a refusé d'endosser la proposition de M. Lagüe; ce qui fait que la grève persiste encore".

M. Taylor a fait aussi ses commentaires sur les

déclarations et les offres du conseil de ville. Au chapitre de l'ancienneté, il déclare: "La proposition de la municipalité constitue un recul et une perte pour les salariés: la municipalité veut se garder une porte ouverte pour placer ses "patrons".

"Quant à la semaine de 40 heures, la ville est d'accord, mais elle refuse de combler les quatre heures, ce qui fait que, malgré l'augmentation de salaire, ça constitue quand même une baisse de salaire pour les travailleurs".

En ce qui concerne les vacances, M. Taylor affirme que c'est le statu quo, concernant les trois premières années et que, pour la quatrième année, l'augmentation n'est que de 1/2 de 1%. Pour les fêtes fériées, c'est aussi le statu quo.

La clause de fonds de pension est, toujours selon M. Taylor, un fait acquis, puisqu'elle avait été négociée précédemment et qu'elle aurait dû être mise en application au 1er avril 1972: "la municipalité ne l'a pas fait, par négligence, incompétence et même... vice".

Les offres de congés de

maladie restent au niveau du statu quo puisqu'elles ne montrent aucun progrès. La clause de compagnon existait. Un compagnon est nécessaire sur les charnières d'une aile, seulement.

Ceci est une mesure de sécurité pour protéger la propriété des citoyens et de la municipalité: en plus, ce compagnon peut prévenir les accidents ou accrochages.

Nous en arrivons donc aux offres salariales. M. Taylor affirme que le syndicat des employés de Farnham base ses demandes sur les municipalités comparatives de Bromptonville et Rock Forest.

Même là, l'augmentation demandée par les salariés de Farnham les place encore à un taux inférieur aux taux des salariés des municipalités où il existe des unions.

Toujours selon M. Taylor, l'offre de la ville, acceptée par les salariés, pour la réduction des heures de travail, constitue une baisse dans les salaires.

C'est à ce niveau que la proposition du conseiller Lagüe aurait pu éviter la grève, proposant 90 cents l'heure d'augmentation, alors que le conseil n'en propose que 60.

"Le syndicat déplore que la municipalité se serve de moyens (publicité payée) qui faussent les formes de la négociation honnête; si ces actions sont préméditées, les agissements de la ville sont condamnables et méprisables.

Le conseil municipal aurait intérêt à rencontrer les salariés et à entreprendre une discussion franche: c'est la seule façon de régler le conflit.

Un exécutif provisoire formé par les libéraux du comté de Johnson

VALCOURT (RM) — Les militants libéraux du futur comté de Johnson se réuniront mercredi le 7 février, à 8 heures p.m., à la salle paroissiale de Valcourt.

Cela fait suite à la sanction de la nouvelle loi de la carte électorale provinciale et à une assemblée de la Commission d'animation d'organisation du Parti libéral

Des contrôles très sévères

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports a fait savoir jeudi que l'émission des plaques d'immatriculation aux propriétaires de voitures-taxis sera soumise cette année à des contrôles très sévères.

Le directeur du Bureau des véhicules automobiles est autorisé dès maintenant à émettre ces plaques mais non sans s'être assuré de l'identité réelle des personnes qui demandent un renouvellement et des droits réels de ces personnes, annonce M. Pinard par voie de communiqué.

Le ministre rappelle que selon le nouveau règlement no 3 sur l'immatriculation des véhicules, le directeur doit refuser l'immatriculation si celui qui en fait la demande n'est pas en mesure de prouver qu'il est propriétaire du véhicule.



Le nouveau conseil de Bromont

Conséquent à la fusion du village d'Adamsville, la ville de Bromont, possède maintenant un nouveau conseil municipal où, entourant le maire, siègent huit conseillers, et ce, jusqu'à la prochaine élection fixée en novembre 1974. De gauche à droite: MM. Alcide Grégoire et Daniel Caron, représentants du village d'Adamsville; Martial Lalonde, secrétaire municipal; Germain Désourdy, maire de Bromont et les conseillers John Buck, Bruno Duchêne, Roland Racicot et L. Hébert. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Campbell, et Peter Roberts, absents de cette première réunion.

A Rougemont

Le carnaval doit durer huit jours

ROUGEMONT — Le carnaval d'hiver des Loisirs Mont-Rouge commencera en fin de semaine pour se poursuivre pendant neuf journées consécutives, soit du 3 au 11 février à Rougemont.

Une fête des enfants, qui aura lieu à la salle de l'école, samedi après-midi dès 1 heure, inaugurera ce carnaval. Dans la soirée, il y aura le couronnement de la reine des Loisirs Mont-Rouge, lors d'une soirée dansante au Pavillon Lussier, à Marieville.

Dimanche, une messe communautaire sera célébrée à 11 heures. Plusieurs activités sont prévues pour l'après-midi: à 1 heure, joute de ballon-balai pour les filles de 10 à 13 ans; à la même heure, départ du rallye automobile, de la salle Roc d'Or.

A 2 h. 30 p.m. deux équipes de hockey midjet, Otterburn Parc et Rougemont, s'affronteront: à 4 heures, des équipes bantam, St-Jean-Baptiste et Rougemont, disputeront, une joute. Dans la soirée, soit à 8 heures, tous les amateurs de bingo pourront jouer, à la salle de l'école, et tenter de remporter des prix en argent.

Lundi soir, les festivités reprendront par une joute de ballon-balai, B.P. contre Calix, et à 9 heures, ce sera Constant Air contre Fiesta. A 7 h. 30, ce sera la soirée des dames: défilé de mode, démonstration de couture, à la salle de l'école, sous la responsabilité du cercle des Femmes.

Mardi, une joute de hockey-salon débutera à 7 h. 00, et à 9 h. une soirée de quilles se déroulera à St-Césaire.

De plus, il est à souligner que suivant les recommandations de la Commission de l'animation d'organisation du Parti libéral, tous les membres des exécutifs des anciens comtés qui se retrouvent maintenant dans les nouveaux comtés, tel le comté de Johnson, font partie, automatiquement, de cet exécutif provisoire.

L'assemblée décidera de s'adjoindre le nombre de membres nécessaires pour mener à bonne fin la réorganisation du comté de Johnson.

Déjà des rencontres de militants libéraux des différentes localités du comté de Johnson ont eu lieu. Le Parti libéral du Québec du comté de Johnson tiendra donc à Valcourt, sa première assemblée générale.

Il est bon de souligner que les municipalités qui seront du nouveau comté de Johnson sont principalement les municipalités de Windsor, Bromptonville, Canton de Windsor, St-François-Xavier de Brompton; Canton de Brompton; Racine, Kingsbury, Melbourne, Whicam, St-Hugue, Ulverton, St-Nicéphore, Upton, Béthanie, Roxton-Falls et l'Avenir.

C'est au club d'Age d'or qu'a été confiée la responsabilité de la partie de cartes qui aura lieu mercredi le 7 février à la salle de l'école.

Jeudi, des équipes féminines de Rougemont et Marieville disputeront une partie de ballon-balai. A 8 heures, à la salle de l'école, il y aura tournoi de ping-pong, badmington et bridge.

Vendredi soir, à 7 heures, toutes les personnes qui voudront exercer leurs talents de patineurs au grand "patinthon" qui se déroulera à la patinoire. Des trophées seront distribués aux gagnants.

Samedi, des tournois d'échecs et de dames seront organisés, à compter de 1 h. p.m. En soirée, la clôture du carnaval coïncidera avec la St-Valentin, à la salle Horizon.

Enfin, dimanche le 11 février, la direction des Loisirs Mont-Rouge, invitera les autorités et responsables d'organismes à une dégustation cidre-fromage, à la Coopérative Montérégienne.

Les propriétaires riverains du lac Roxton ne veulent pas d'une augmentation de taxes

ROXTON POND (JF) — Prés de vingt-cinq contribuables demeurant en périphérie du lac Roxton, à Roxton Pond, ont vivement protesté, hier soir, contre une hausse possible de leurs taxes municipales.

Les contribuables ont surtout voulu faire sentir leur désaccord avec ce

projet considéré par les membres de l'administration de Roxton Pond en raison de la nécessité de remplacer les lumières de rues par des lumières à vapeur de mercure.

En effet, à la lumière des discussions animées d'hier, il semble que des représentants de l'Hydro-Québec aient indiqué

Voleurs d'animaux devant le tribunal

STE-SABINE (AD) — Trois jeunes individus de Ste-Sabine, Gaétan Harbec, Michel Beauvais et Daniel Tarte, se retrouvent dans de beaux draps à la suite d'un vol d'animaux perpétré dans la région de Ste-Sabine et pour lequel ils recevront leur sentence le 26 février.

Les prévenus ont comparu hier devant le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions de la paix. Ils ont admis leur culpabilité en réponse à l'accusation de vol d'animaux portée contre eux par le ministère public.

A la demande du procureur suppléant de la couronne, Me Henri Gamache, le juge Normandin a accepté de demander la compilation

d'un rapport pré-sentenciel avant de châtier les coupables, qui ont ainsi pu recouvrer leur liberté sur parole jusqu'au 26 février.

C'est l'officier de probation du district, M. Jacques Boily, qui effectuera cette enquête pré-sentencielle devant éclairer le tribunal sur la sentence à imposer dans les circonstances, compte tenu des possibilités de réhabilitation des trois jeunes individus.

En leur permettant de recouvrer leur liberté jusqu'au prononcé de leur sentence, le président du tribunal a cependant mis le trio en garde de ne pas récidiver entre-temps, sinon il devra subir les conséquences.

Voleur d'auto surpris en flagrant délit par la police de Waterloo

WATERLOO (AD) — Un policier de Waterloo a empêché un individu de réaliser son "ambition pas trop catholique" de voler un véhicule quand il a surpris le suspect au volant d'une voiture de taxi qu'il s'apprêtait à faire démarrer.

L'agent Jules Raymond était affecté à la surveillance du suspect depuis déjà quelques minutes, quand il a opéré l'arrestation de ce dernier qui est incidemment un individu de South Durham, dans le comté de Drummond.

Devant les yeux du policier qui était dissimulé à l'écart, le suspect a d'abord vainement essayé de subtiliser un camion dans la cour du garage Golden Eagle. Malheureusement pour lui, le véhicule n'a pas démarré comme il l'aurait souhaité.

Auto en match

Ne se comptant pas pour battu, l'individu a aperçu une voiture de taxi en marche devant l'Hôtel Waterloo, tout en constatant l'absence pour quelques minutes du propriétaire, M. Gérard Barabé de Granby.

Il s'est dirigé vers le véhicule d'un pas alerte et s'est installé au volant: il s'apprêtait d'ailleurs à démarrer quand l'agent Raymond est intervenu et l'a appréhendé. Il n'en fallait pas davantage

pour conduire le suspect au quartier général de la police, afin de le soumettre à l'interrogatoire d'usage.

L'homme qui est bien connu de la police de Waterloo en raison de certains problèmes d'ordre psychologiques, a pu recouvrer sa liberté jusqu'à sa comparution devant les tribunaux par voie de sommation alors qu'il aura vraisemblablement à répondre de tentatives de vols d'une automobile et d'un camion.

L'ex-directeur Poulin devant la Commission le 13

QUEBEC (JF) — Le juge Gerald Boisvert de la Commission de police du Québec présidera mercredi le 13 février aux audiences de la cause de l'ex-directeur de la Sûreté municipale de la ville de St-Césaire, M. Gilles Poulin.

Ces audiences se dérouleront à compter de 10 heures a.m. au Palais de justice de St-Hyacinthe faisant ainsi suite à la plainte déposée par l'ex-directeur Poulin devant la Commission de police du Québec à la suite de son congédiement le 8 mars 1972.

Subventions de \$30,000 et \$54,000

Deux projets PIL sur cinq acceptés pour Waterloo

WATERLOO (GMM) — Deux projets dans le cadre des programmes d'Initiatives Locales par la Société de loisir et d'écologie de Waterloo, sous les auspices de MM. Réal Choimière, président de l'organisme, et Michel Saint-Germain, commis-

saire industriel et touristique de Waterloo, ont été acceptés. Trois autres projets sont encore à l'étude.

Le premier de ces projets est celui concernant le nettoyage de la plage du camping municipal de Waterloo, récemment acquis du gouvernement provincial pour une somme nominale, reboisement, aménagement de sentiers et remise en état de tout le site afin qu'il puisse servir aux fins de camping.

Pour la réalisation de ce projet, la subvention obtenue est de \$54,000, ce qui permettra de créer 39 emplois, entre le 1er mars et le 31 mai, date de la fin des travaux.

Le matériel et l'équipement nécessaires à la réalisation de ces travaux sera mis à la disposition des travailleurs (qui seront tous recrutés parmi des personnes présentes au chômage) par la Voirie municipale.

Le second projet, qui a, lui aussi, obtenu l'approbation fédérale et pour lequel la subvention atteindra la somme de \$30,000 pour la création de 21 emplois entre le 1er mars et le 31 mai, consiste en la continuation des travaux du Centre de plein air du parc Robinson, débutés en 1972 et qui avaient alors été réalisés grâce à une subvention de la même source, de l'ordre de \$26,000.

Il s'agit là d'aménagement d'aires de sports de plein air, de terrains de croquet, d'estrades pour les spectateurs, de sentiers, de boisés reliant le parc à la piscine etc.

Deux peintres de la région exposent au Centre culturel

COWANSVILLE (JDB) — Le vernissage des œuvres de deux peintres connus, Doris Jeanson et Robert Boiteux, se déroulera à la Galerie d'art du Centre culturel, jeudi le 8 février, à 20 heures 30.

Ces deux artistes sont de la région et ce sera l'occasion, pour le public, de faire connaissance avec deux talents locaux. Mme Doris Jeanson est originaire de Sherbrooke et, dès son jeune âge, elle a révélé un talent d'artiste des plus prometteurs.

Elle a bénéficié des précieux conseils de peintres connus de la région, tel que Madeleine Langlois-Audette, de Magog, Roger Couture, de Sherbrooke, Robert Boiteux, du Lac Orford, et Louis-Philippe Panne-ton, de Montréal.

Son style est surtout figuratif, mais elle s'adonne aussi à l'abstrait et à l'art du portrait.

Quant à Robert Boiteux, il est d'origine fran-

çaise et réside au Lac Orford depuis 1952. Il est récipiendaire d'une médaille d'argent décernée par le gouvernement français pour les sciences, arts et lettres.

Il a également obtenu le prix Thorlet, de l'Académie française, et est en outre, "Chevalier du mérite culturel", titre des plus enviés et accordé seulement à ceux qui se sont dévoués pour les arts en général.

Comme peintre, Robert Boiteux possède une technique vraiment spéciale pour s'exprimer; technique qui lui est tout à fait personnelle: c'est un peintre figuratif, mais il aime aussi se livrer à l'art particulier des natures mortes.

Cette exposition de deux résidents de la région est rendue possible grâce à M. Jacques Langlois, directeur du Bureau d'aménagement culturel des Cantons de l'Est.



El Sombrero
HÔTEL GRANBY — 37, PRINCIPALE
BUFFET CHAUD ou FROID
ROASTBEEF \$2.50 seulement
MEMBRES ET NON-MEMBRES SONT LES BIENVENUS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 11 H 30 A.M. À 2 H 30 P.M.

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS ANNONCER
LA VENUE D'UN NOUVEAU SERVICE

**Nettoyage et entretien général
COMMERCIAL — INDUSTRIEL**

Lavage de vitres, murs,
planchers, cirage, etc.

ESTIMATION GRATUITE

B - BROMONT LAVAGE ENR.

Bromont, Qué.
113, rue Châteauguay Tél.: 534-2933

**Les familiales
Coronet... 1973**
économie juste milieu pour
la famille pleine de flair.



**DODGE c'est sûr... chez
GARAGE DELORME & FILS
STE-BRIGIDE**
Tél.: 293-5347



**RÉOUVERTURE
HÔTEL CHAMPLAIN
PHILIPSBURG**

Jean Beaudoin et Fils propriétaires
INVITENT LA POPULATION À VENIR LES VISITER

**SALLE À MANGER — BAR-SALON
LICENCE COMPLÈTE**

SPÉCIALITÉ: STEAKS

ORCHESTRE: samedi soir et dimanche

Si vous venez à la pêche sur la glace
rendez-nous visite à l'hôtel

**PRIX MODIQUES
POUR LOCATION DE CHAMBRES**

**Savourez nos délicieux
METS
CHINOIS**

ICI OU
À LA MAISON
Frais en tout temps

**Commandez et venez chercher
"Endroit idéal pour manger"**

**RESTAURANT
Mlle Granby 378-4114**

CENTRE D'ACHATS GRANBY PLAZA
Coin St-Jacques et St-Charles

**RELAIS
POUR MOTONEIGISTES
HÔTEL CHEZ MON HOMME
STE-BRIGIDE**

Organisation pour "sleigh ride" avec chevaux

Salle de réception pour
BANQUETS — NOCES — SHOWERS, etc.

SALLE À MANGER — CUISINE CANADIENNE

**SPÉCIALITÉ: SPAGHETTI ITALIEN
CHAMBRES AVEC DOUCHE ET TV**

Pour réservation
TÉL.: 293-9012 — 293-4822

ORCHESTRE 1" 2" 3"
TOUS LES SAMEDIS SOIR

Armand Bois s'en prend au système de l'éducation

GRANBY (EPF) — M. Armand Bois, candidat à la chefferie du Ralliement créditiste du Québec, préconise certains changements dans le système éducationnel actuel, advenant un accès du Crédit social au pouvoir.

"Ce que nous préconisons, c'est nettoyer la tête supérieure des bureaux de l'enseignement. Ce n'est pas en nettoyant dans nos écoles, en faisant souffrir les élèves, les professeurs ainsi que les parents que nous allons vraiment apporter les correctifs à l'enseignement. Les directives

viennent d'en haut et c'est en haut qu'il faut nettoyer!"

C'est ainsi que M. Bois répondait à une auditrice du poste CHEF, alors qu'il était l'invité d'une émission "ligne ouverte". Le passage dans notre ville de M. Armand Bois s'insérait dans le cadre de sa campagne électorale à la chefferie du Ralliement créditiste et dont le congrès se tiendra demain et dimanche à Québec.

Les correctifs préconisés par M. Bois se situent à trois niveaux: "Nous voulons absolument que

l'école redevenue confessionnelle. Sur le plan pédagogique, nous avons l'intention de faire des efforts très profonds parce qu'actuellement les orientations dans les classes ne donnent pas les résultats escomptés sur le plan pédagogique."

Le troisième point de vue de M. Bois sur ces changements est celui de la santé: "Il y a aussi le plan santé que nous avons bien l'intention de surveiller comme je l'ai déjà dit au ministre des Affaires sociales du Québec. Au lieu d'installer du fluor dans l'eau, donnez donc du lait à nos enfants dans les écoles afin qu'ils soient en bonne santé et qu'ils ne deviennent pas les porteurs de boîtes à lunch qu'ils sont."

Poursuivant sur la question du domaine de l'éducation, M. Bois déplore le fait que "nos écoles sont à l'heure actuelle d'immenses géants, des structures de béton, et je crois qu'on oublie surtout le plus important, c'est l'enfant qui assiste aux cours et qui devra, demain, sortir avec un bagage non seulement mathématique, mais aussi un bagage spirituel, moral et national."

Les créditistes

Selon M. Armand Bois, les militants créditistes eux-mêmes ne sont pas divisés, "contrairement à ce qu'un candidat a décrit pendant toute sa campagne."

Il explique ici son idée: "Il peut arriver que certains individus aient

pu à un moment donné laisser entendre que les créditistes étaient divisés, mais réellement ils ne le sont pas, ils ont les mêmes aspirations, la même doctrine, ils veulent que le régime que nous proposons (soit la philosophie de Douglas) soit vraiment instaurée dans le Québec pour en faire ce qu'on appelle une province pilote qui donnera l'exemple non seulement au Canada mais au monde entier."

Créditiste depuis 1936, M. Armand Bois affirme qu'il n'est pas "un démissionneur; ce seront les créditistes qui me feront démissionner, mais moi je ne démissionne pas."

Répondant à un auditeur qui voulait connaître son opinion sur les autres candidats à la chefferie, M. Bois lui a répondu aussi sec: "Je ne suis pas ici pour débattre contre mes deux confrères députés qui se présentent ainsi qu'un monsieur qui vient de l'extérieur du parti pour se présenter lui aussi."

Parlant du congrès de la fin de semaine, au cours duquel les délégués choisiront le chef créditiste pour le Québec, M. Bois affirme: "Je pense que les gens aspirent à avoir un chef sérieux et qui accepte d'avoir avec lui toutes les classes de la société, mais pas seulement une seule ou un seul individu, pour conduire le parti. Je crois définitivement au respect de la majorité, en Chambre des députés et au sein de l'exécutif du parti."



La Caisse d'entraide économique de Granby recevait, lors de son dîner d'affaires mensuel, M. Louis Cabana, directeur-général de Villa Bonheur, lequel a présenté une conférence, mettant l'accent sur la revalorisation des personnes du quatrième âge, pensionnaires à Villa Bonheur. Comme marque d'appréciation, la Caisse lui a remis une paire de boutons de manchettes. Sur la photo, M. Louis Cabana est entouré à gauche du Dr Maurice Noisieux, qui remercia le conférencier et qui a remis le cadeau à M. Cabana et à droite M. Jean-Louis Tétreault, président de la Caisse.

(Photo C-Line Jobin)

Villa Bonheur revalorise les pensionnaires du 4e âge

GRANBY (RM) — "Il faut sensibiliser les personnes âgées en leur prouvant qu'elles sont encore capables..." C'est ainsi que M. Louis Cabana expliquait que les pensionnaires de Villa Bonheur ont besoin d'un soutien moral, pour leur prouver qu'ils ne sont pas des êtres inutiles et rejetés de la société, mais bien des êtres, aux possibilités réduites, c'est évident, mais encore capables de faire quelque chose d'utile.

M. Louis Cabana, directeur-général de Villa Bonheur était le conférencier invité au dîner mensuel de la Caisse d'entraide économique, lequel se tenait au motel le Grand-Bien, sous la présidence de M. Jean-Louis Tétreault.

La conférence de M. Cabana axée sur le rôle de la personne âgée, se veut peut-être un témoignage d'encouragement pour celles-ci. En effet, les pensionnaires de Villa Bonheur, dont la moyenne d'âge est de 80 ans, ne peuvent se permettre les activités que les clubs d'âge d'or organisent, soient des danses, voyages, etc.

Ces gens du "quatrième âge" voient leur possibilités physiques très réduites. Un problème se pose alors; quand le personnel ou les responsables leur proposent des activités, les personnes âgées répondent "J'en ai assez fait..." Selon M. Cabana, il faut donc leur redonner le goût de faire quelque chose, de se rendre utiles. Dans cette voie de l'utilité, c'est probablement là, que ces personnes peuvent être les plus serviables, car elles peuvent s'aider entre elles.

Information

sur la Loi 65

GRANBY — Dans la seule joute à l'affiche hier soir dans la ligue de la Belle Province, les Jets de Farnham ont eu raison des Comets de Magog 5 à 3 à ce dernier endroit. Denis Audette a dirigé l'attaque des Jets avec une paire de buts; Yvon Bureau, Jean-Noël Audette et Jean-Bernard Massé complétaient le pointage. Mario Lamontagne a enfilé les trois buts des perdants. La joute a été dénuée de rudesse, l'officiel n'imposant que quatre punitions, toutes les mineures. Dimanche après-midi à 2 heures, les Jets recevront les Comets; dans l'autre joute, St-Hyacinthe sera à l'Assomption.

Certains pensionnaires ont des troubles physiques, sont malades, infirmes; alors les personnes plus alertes peuvent leur aider même dans les actions régulières et simples, que la personne invalide trouve insurmontable. Un coup de pouce fait tellement de bien, physiquement et moralement.

M. Cabana a souligné que 100 personnes logent présentement à Villa Bonheur et que plus de 300 personnes sont sur les listes d'attente; au moins 50 de ces personnes sont dans un besoin urgent. Soulignant qu'au Québec, 80% des personnes âgées n'avaient que leur pension de vieillesse pour vivre, Villa Bonheur charge \$110, par mois sur la pension gouvernementale, de \$150, pour les gens n'ayant que cette pension comme moyen de subsistance.

Concernant les cas privés, c'est-à-dire les personnes ayant des revenus à part la pension, la Vil-

la charge de \$3.62 à \$8.00 par jour, selon les revenus des personnes.

En plus, la Villa verse \$30 par mois à ses pensionnaires de 65 ans et moins, lesquels n'ont aucun revenu et sont invalides.

Sur les 100 personnes qui logent à la Villa, 74 d'entre elles jouissent de l'hébergement complet, comprenant tous les soins, médicaments, etc. Les 26 autres pensionnaires demeurent dans les

logis adjacents à la Villa et peuvent jouir de la compagnie des pensionnaires et de la salle commune.

La Villa ne dispose que de 2,7 cents par jour par pensionnaire pour organiser des loisirs, c'est donc très peu. Mais, selon M. Cabana, les pensionnaires apprécient énormément les personnes ou groupes qui présentent des spectacles ou qui distraient les personnes âgées.

Omnimédic est né

MONTREAL PC — La Caisse de dépôt et de placement du Québec et la Corporation de développement du Canada ont investi environ \$8 millions dans une nouvelle compagnie destinée à promouvoir la production et la distribution de produits pharmaceutiques et para-médicaux.

C'est le premier investissement de la Corporation de développement du Canada au Québec.

La nouvelle compagnie, appelée Omnimédic, achètera la majorité des actions de Laboratoire Octo Ltée et s'associera aux laboratoires Franco Inc., deux compagnies de Montréal.

Omnimédic encouragera la recherche et la fabrication de produits pharmaceutiques à des prix concurrentiels avec les prix canadiens et mondiaux.

La Caisse de dépôt et de placement est un organisme du gouvernement québécois et la Corporation de développement du Canada est un organisme fédéral destiné à promouvoir les entreprises canadiennes.

La CAG n'a pas écarté les produits congelés

GRANBY (JF) — Les membres du bureau d'administration de la Coopérative agricole de Granby ne cessent d'espérer que la CAG ajoute éventuellement à son éventail de denrées des produits congelés.

C'est ce qu'a déclaré M. Philippe Pariseault, directeur général de la CAG, lors de la conférence de nouvelles qui a suivi l'assemblée générale annuelle de cette coopérative, récemment.

"Les produits congelés, on espère bien y aller.

C'est un rêve qui devrait se réaliser avant trop longtemps... qui devrait se préciser avant trop longtemps..." a affirmé le directeur général de la CAG.

La CAG négocie depuis près de deux ans et peut-être même un peu davantage avec diverses firmes américaines et M. Pariseault avait fait part de telles négociations pour la première fois lors de la conférence de nouvelles qui avait suivi l'assemblée générale annuelle l'an dernier.

Ces négociations ont été maintenues bien qu'elles ont progressé presque imperceptiblement. Il semble même qu'il soit fort peu probable que ces négociations prennent fin au cours de la présente année pour déboucher sur des accords précis.

Advenant de tels accords, selon diverses informations, il ne serait peut-être même pas nécessaire à la CAG d'ériger de nouvelles constructions puisque la CAG pourrait peut-être

acheter une firme déjà bien établie.

La CAG pourrait aussi faire la distribution exclusive de ces produits congelés par les réseaux de distribution déjà mis en place sur les territoires desservis par la CAG, toujours selon les mêmes informations.

C'est ainsi que devant autant de possibilités, on n'ose pas à la Coopérative "vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué" bien que l'on s'occupe surtout au cours des prochains mois du lancement du nouvel empaquetage jumelé Yoplait de 4 onces et des nouveaux desserts Yopi, à saveur de chocolat, caramel et "cointreau".

Yoplait

M. Pariseault a affirmé par ailleurs que la CAG n'a pas atteint tous ses objectifs bien que ce nouveau produit ait effectué une "profonde poussée au Québec".

En effet, il semble que les ventes de Yoplait dépassent largement, au Québec, les objectifs fixés pour une première année. Cependant, ce nouveau produit n'a pas connu dans les Maritimes et l'Ontario notamment les objectifs de la coopérative puisque le Yoplait commence à peine depuis quelques temps à s'étendre aux autres provinces dont celles de l'Atlantique.

Stadium

Quant à l'utilisation du terrain où était érigé le stadium, il ne semble pas, du moins pas à ce stade, que la CAG veuille se livrer à d'importantes déclarations quant à son utilisation future.

Bien sûr, on admet être un peu à l'étroit dans les bureaux actuels, un peu à l'étroit au chapitre du stationnement également et ces terrains semblent jouer le rôle de "réservoir" en quelque sorte au cas où surviendraient des développements inattendus.



20 personnes évincées

Près de 20 personnes ont été évincées de leur logis par le feu lorsqu'un incendie a éclaté au second étage de cet édifice situé au 14 de la rue Principale à Granby. L'alerte a été sonnée vers 23 h. 17 selon un membre du Service des incendies et seul le deuxième étage a brûlé tandis que des dégâts ont été causés par l'eau et la fumée aux premier et troisième étages. Personne n'a été blessé et l'on a eu à déplorer aucune perte de vie. L'incendie qui risquait de se propager rapidement dans cette vieille construction de bois a rapidement été maîtrisé grâce à l'excellent travail des sapeurs du Service des incendies de Granby. Bien que le nombre de personnes évincées semble élevé un membre du Service des incendies a tenu à préciser que trois ou quatre familles demeuraient dans cette édifice et que les logis n'étaient plus habitables à la suite de l'incendie. Les sapeurs ont eu aussi à utiliser les masques en raison de l'épaisse fumée qui se dégageait de l'immeuble tout entier dès le début de l'incendie. La cause du feu est indéterminée pour le moment bien que l'on sache que le feu a pris naissance au second étage.

(Photo Jeannot Petit)

AU PIGNON ROUGE
SPECIALITE:
FRUIT DE MER
SALLE À MANGER
POUR GROUPE
(10 PERSONNES)
TABLE D'HÔTE
SPECIAL DU LUNDI AU VENDREDI \$1.99
1498 PRINCIPALE GRANBY 378-1537

INSCRIPTIONS AU SÉMINAIRE DU VERBE DIVIN
1021 rue COWIE GRANBY
Cours offerts:
Secondaire: I, II, III, IV, V.
Période d'inscription:
Du 22 janvier au 28 février 1973
Examens d'admission:
3 et 10 février, de 9 h à 12 h a.m.
Pour informations:
378-1074 378-7732

PST! PST!
Tout l'art du spectacle est de donner au public ce qu'il attend juste avant qu'il sache ce qu'il attend
A&W
POULET
777 Principale GRANBY
THEATRE PALACE GRANBY QUE. TEL. 372-4449
2e SEMAINE
LA MORT D'UN BUCHERON
un film de Gilles Caron
carole lauro daniel pilon willie kennerly morcel sabourin pauline julien (denise rétrotrouit)
Une production CABLE-LAMP
AU MEME PROGRAMME — COULEUR
CHICAGO 1929
CONCERT
MERC 7 FÉVRIER
8 H 30
ENRICO MACIS
BILLET EN VENTE

Editorial

Ottawa doit agir dans le plus bref délai

On est enfin fixé sur le coût des Jeux olympiques de 1976. Il atteindra les \$310 millions. Cette somme ne comprend pas naturellement le coût du village olympique devant plus tard servir à des fins de logements. De toute façon, il aurait été nécessaire de construire ces logements pour répondre aux besoins des citoyens de Montréal. On n'inclut donc pas cette dépense dans le coût global.

Montréal peut-il financer ces jeux sans accuser finalement un déficit? A cette question, on obtient des réponses différentes, selon que l'on s'adresse aux autorités montréalaises, provinciales ou fédérales.

Dans l'opinion du maire Drapeau, il n'y aura pas de déficit. Selon le ministre provincial des Finances, M. Garneau, il faut s'attendre à un léger déficit et la province est prête à l'atténuer dans la mesure de \$10 millions. Quant à M. Trudeau, il réclame des précisions, craignant que le déficit soit finalement assez élevé.

Le Premier ministre n'entend pas obliger les contribuables canadiens à combler les pertes, si pertes il y a. Dans les circonstances, cependant, on se demande sérieusement si M. Trudeau ne désire pas, avant de se prononcer, compromettre tous les leaders politiques canadiens dans cette affaire, pour ne pas subir de reproches par la suite.

Il est certain qu'il n'est pas plus opposé aux Olympiques de 1976 que le Québec et la ville de Montréal. Il importe de rappeler que le Premier ministre, dans une lettre au comité international, s'est déjà dit favorable à la tenue de ces jeux dans la métropole en 1976.

Le gouvernement fédéral devrait donc prendre une décision dans le plus bref délai. Et cela, d'autant plus que selon un récent sondage du quotidien The Gazette, cinquante-cinq pour cent des Canadiens et soixante-dix pour cent des Québécois sont en faveur des Jeux olympiques.

Le mode de financement annoncé par le maire Drapeau nous paraît, d'ailleurs, fort réaliste. Le coût de fonctionnement des jeux (\$60 millions) serait acquitté par la vente des billets. Quant aux \$250 millions nécessaires aux immeubles et à l'équipement, ils seraient facilement récupérés, semble-t-il, au moyen d'une monnaie olympique, d'une loterie nationale et de la vente du timbre olympique.

Il reste, cependant, que le gouvernement doit autoriser ces diverses mesures pour qu'il soit possible d'y avoir recours. Autrement, rien ne marche. C'est pourquoi une décision à ce sujet est urgente.

On a toutefois l'impression que rien n'est négligé de la part de la ville de Montréal pour le convaincre d'agir. Tout en laissant braire les adversaires de ce projet, le maire Drapeau a déjà rencontré les leaders de l'opposition parlementaire fédérale en vue de leur exposer les divers aspects du financement des jeux. Et il n'y a pas lieu de croire que MM. Stanfield, Lewis, Caouette, s'y objecteront sérieusement.

Peut-être que le projet ne passera pas aussi facilement que du beurre dans la poêle, que le gouvernement posera certaines conditions à sa réalisation mais il sera finalement approuvé.

Le fait que le comité d'organisation des jeux poursuit son travail est tout de même significatif. Mais il est évident que, de part et d'autre part, on ne veut rien brusquer. On se livre donc à un petit jeu de cache-cache pour susciter le moins possible de critiques. Ce petit jeu ne saurait durer bien longtemps néanmoins, et peut-être saura-t-on à quoi s'en tenir avant peu.

Le gouvernement canadien poserait, du reste, un geste ridicule, malhabile, s'il s'objectait à la forme de financement des jeux annoncés ces jours derniers. Car il compromettrait la réalisation d'un projet de nature à promouvoir encore davantage le développement de la métropole et à affirmer sa renommée sur le plan international.

N'oublions pas, par ailleurs, que la tenue des Olympiques à Montréal peut exercer une grande influence sur l'évolution des sports, non seulement au Québec mais au pays... dans un pays où leur pratique constituerait une éminente contribution à l'amélioration de la santé publique.

Roland Gagné

Point de vue

L'égalité linguistique

Le commissaire aux langues officielles n'est pas satisfait, et pour cause... Dans son opinion, le gouvernement ne généralise pas assez rapidement l'usage du français dans la fonction publique fédérale. Le programme des unités de travail de langue française est appliqué avec une timidité qui met en danger son succès.

M. Keith Spicer reproche aussi au gouvernement l'insuffisance de son effort d'information sur l'ensemble de sa politique de bilinguisme ce qui, selon lui, est la cause du "ressac anglais" et du, "scepticisme français" à l'heure présente.

Si, d'un côté comme de l'autre, on était mieux renseigné, on n'entendrait pas tant de fausses déclarations à ce propos.

M. Spicer est par moment très dur à l'endroit du gouvernement qui, dit-il, semble craindre surtout la réaction des fonctionnaires. Mais, laisse-t-il entendre, une attitude plus ferme aurait pour effet de corriger au moins une partie du malaise.

Une remarque de M. Spicer est à retenir: l'effort de bilinguisation de la fonction publique requis pour instaurer l'égalité linguistique et mettre fin aux injustices dont les francophones sont victimes est à peine engagé, et il est déterminé à s'acquitter pleinement du mandat que lui confie la loi sur les langues officielles avec diligence, fermeté, et indépendance.

Cette détermination de M. Spicer sera certes un encouragement pour les francophones qui, au sein de la fonction publique, sont encore loin de jouer leur rôle. Son rapport est, en effet, une preuve de plus que l'égalité linguistique est loin d'être une réalité.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée.

136 Principale, Granby

Journal fondé en 1975

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction de dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour: .15					
Samedi: .25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine: 1.00					
Année: 50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Encourager l'épargne au Québec

Les gouvernements devraient encourager davantage l'épargne en prévision de la retraite par des allègements fiscaux comme cela se pratique dans plusieurs pays.

C'est l'opinion exprimée par M. Marcellin Tremblay, président de la compagnie d'assurances Les Prévoyants du Canada.

Parlant devant les membres du club Richelieu de Chicoutimi, M. Tremblay a soutenu que dans n'importe quel système social, le citoyen responsable devrait pourvoir lui-même à son propre programme de sécurité en complétant les programmes de l'Etat.

"Un citoyen ne doit pas entretenir l'ambition de faire supporter ses problèmes par les autres", a souligné M. Tremblay.

"Dans un système économique évolué, ces programmes de sécurité sociale, dont la valeur et le bien-fondé ne sauraient être mis en doute, ne seront toujours que des mesures assurant à l'ensemble des citoyens le minimum de sécurité qu'exige la simple décence des gens civilisés."

"On se plaint avec raison du coût élevé de l'assurance sociale."

Un ombudsman nécessaire en Ontario

TORONTO PC — La province devrait désigner un ombudsman qui viendrait en aide à ceux qui portent plainte contre des collèges ou des universités, affirme le rapport final de la commission sur l'éducation au niveau post-secondaire en Ontario.

Selon le rapport, la présence d'un ombudsman serait justifiée par la croissance, au cours des 20 dernières années, "d'un labyrinthe incroyablement complexe de bureaucratie relative à l'éducation".

La commission affirme que l'ombudsman — une autorité indépendante, quasi judiciaire — devrait avoir le droit de publier les renseignements qu'il recueille à partir de dossiers scolaires ou de rencontres des conseils d'administration, si cela est d'intérêt public.

Il devrait également être investi du pouvoir d'assurer un traitement juste des employés d'écoles ou des étudiants, si ces derniers portent plainte contre les employeurs ou des enseignants.

Le rapport, publié jeudi, suggère également que le terme de ministère des Collèges et Universités soit remplacé par celui de ministère de l'Éducation post-secondaire, auquel seraient ajoutées de nouvelles responsabilités telles que les arts d'interprétation et de création.

On créerait de plus un conseil des collèges, un conseil des universités, un conseil d'institutions telles que les galeries d'art et les musées, et un autre conseil pour les arts d'interprétation et de création.

Nixon: Prix Nobel de la Paix 1972?

NEW YORK AEP — La candidature du président Nixon pour le prix Nobel de la Paix 1972 a été officiellement déposée auprès du comité de la Paix à Oslo, lequel l'a officiellement reçue, par M. August Schou, directeur de l'Institut Nobel, a révélé jeudi à New York, Mme Elizabeth MacDonald Manning, de la revue Finance Magazine, qui s'était chargée des formalités. La candidature devait être déposée avant le 1er février 1973. Mme MacDonald Manning a fait valoir que les qualifications du président avaient été soulignées dans un ouvrage intitulé L'Épée et la Charrue... Moisson du 20ème siècle, résumant l'oeuvre du candidat en faveur de la paix au cours de l'année précédente.

Les grands points de L'Épée et la Charrue sont:

— il n'y aura pas de guerre où que ce soit au moins avant 1977.

— les combats vont cesser en Indochine et le Sud-Vietnam aura du moins la chance de survivre en tant qu'Etat indépendant.

— Les États-Unis et l'Union soviétique honoreront leurs engagements pris par les accords SALT et les compléteront à l'avenir;

— Les relations américano-soviétiques vont être marquées par un sens croissant de l'interdépendance fondée sur les intérêts parallèles.

"Des optométristes déclassés"

M. Jacques De Serres, gouverneur du Collège des optométristes de la province de Québec, s'en est violemment pris au projet de loi 256 en rapport avec le Code des professions, qu'il accuse de limiter l'exercice de l'optométrie et d'aller à l'encontre du bon sens, du développement scientifique et du service à la population.

"Cette législation, si elle était adoptée, ferait de nous des optométristes déclassés et du Québec, le ghetto noir de l'optométrie en Amérique du Nord", a renchéri M. De Serres, qui était le conférencier au dîner de la Société d'optométrie de la région de Québec.

M. De Serres s'est attaqué, en particulier à l'article 10 de la deuxième version du bill 256 sur l'optométrie qui prévoit l'établissement, en collaboration avec l'Ordre des médecins du Québec, des normes suivant lesquelles les cas pathologiques devront être soumis à un médecin.

Limites

Selon lui, une telle disposition équivalait à obliger l'optométriste — une profession autonome et indépendante — à demander à une profession concurrente, de lui tracer ses frontières.

"Pour tout groupe de personnes qui se respecte, a-t-il déclaré, cela est inacceptable, d'autant plus que ce sera peine perdue, car on ne pourra que confirmer les frontières établies par la loi elle-même".

Observant que rien dans la loi actuelle n'autorise l'optométriste à s'occuper de cas pathologiques, il s'est demandé ce que signifie cette histoire de normes et modalités de référence.

Par ailleurs, M. De Serres s'est indigné de ce que le bill ne les autorise pas à se désigner autrement que comme optométristes. "Ce projet de loi pousse le cynisme jusqu'à nous défendre de porter le titre de docteur."

La refonte du système d'éducation en Ontario

TORONTO PC — La commission gouvernementale chargée d'étudier l'éducation post-secondaire en Ontario a proposé une refonte du système d'éducation dans la province.

Après une étude qui s'est poursuivie pendant quatre ans, la commission recommande des possibilités accrues pour l'instruction permanente destinée à tous "à partir des années scolaires jusqu'à la vieillesse".

Le rapport précise que des cours devraient être offerts "dans les usines, les écoles, les salles de réunion, les hôpitaux, les bibliothèques et les foyers pour personnes âgées".

De façon légale, les travailleurs devraient bénéficier de congés qui leur permettraient d'étudier. Une aide financière devrait être consentie, si nécessaire, aux employeurs d'adultes étudiants.

Intitulé "La Société étudiante", le rapport suggère une "Académie ouverte de l'Ontario" qui offrirait les programmes d'éducation déjà présentés par quelques postes de radio et de télévision, une académie de ce genre offrirait davantage de cours radiodiffusés et télédiffusés, de même que des cours enregistrés sur ruban magnéto-scopique.

Elle offrirait également un profil des progrès et du comportement de l'étudiant.

Les examens

Les professions, poursuit le rapport, devraient être accessibles à qui-

conque peut réussir aux examens d'entrée, sans qu'il soit question d'avoir au préalable suivi des cours de niveaux collégial ou universitaire.

En tout, 126 recommandations ont été présentées par la commission dont le président est M. D.O. Davis, vice-président à la retraite du secteur de l'ingénierie de Dominion Foundries and Steel Limited. Les recommandations vont du financement de l'université aux moyens de mettre un terme à la discrimination exercée envers les femmes étudiantes et les membres des facultés.

La commission a été créée en avril 1969 par le premier ministre William Davis, alors ministre de l'Éducation, par des enseignants, des hommes d'affaires, des représentants de diverses professions et un représentant d'étudiants.

Le rapport stipule en outre que les individus qui choisissent une option autre que l'instruction conventionnelle devraient voir leur expérience reconnue par l'obtention de diplômes selon les cas appropriés, et que des diplômes devraient être consentis par l'académie ouverte.

"Nous pouvons déplorer cette obsession des diplômes dans notre société, mais tant et aussi longtemps que notre comportement actuel et nos conventions sociales demeurent inchangées, il est compréhensible que la population les désire", lit-on dans le rapport.

Ailleurs on dit des programmes fédéraux de recyclage qu'ils sont "loin d'être satisfaisants".

Le retour des chefs ouvriers à Orsainville

Le retour des trois présidents syndicaux québécois à la prison d'Orsainville, qui devrait avoir lieu incessamment, constitue le dénouement d'une longue querelle qui a opposé en 1972 le gouvernement et les syndiqués de l'Etat.

Après un an d'échanges préliminaires au cours desquels le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier avait tout fait pour éviter la formule de négociation à une table centrale, une bataille de titans s'engagea le 16 mars dans un hôtel de Saint-Foy, en banlieue ouest de la capitale, en vue du renouvellement des conventions collectives des secteurs public et para-public.

28 mars — Grève générale de 24 heures paralysant presque tous les services d'Etat. Les travailleurs de l'Hydro-Québec et ceux de 59 hôpitaux spécialisés sont maintenus au travail par des injonctions émises en vertu de l'article 99 du code du travail.

11 avril — Grève illimitée de 210.000. L'Allier refuse de porter le débat à l'Assemblée nationale "tant que le droit de grève ne deviendra pas un moyen de tenir la population en otage".

12 avril — Le ministère de la justice annonce que des poursuites seront intentées contre des syndicalistes qui ont empêché l'accès au travail à ceux qui étaient chargés d'assurer les services essentiels. Il y en aura une soixantaine.

19 avril — le juge Georges Pelletier de la Cour supérieure condamne à de lourdes peines d'amendes et de prison trois syndicats et 18 chefs syndicaux. Aussitôt le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, annonce que les trois chefs syndicaux seront poursuivis pour avoir ordonné à leurs membres de ne pas obéir aux injonctions.

20 avril — Au dixième jour de la grève, devant la détérioration des ser-

vices dits essentiels, notamment dans les hôpitaux, le gouvernement Boursa dépose en Chambre le projet de loi 19 visant à mettre fin à la grève le 22 avril à 00h. 1. Assorti de peines d'amendes très sévères, le projet de loi prévoit l'imposition d'un décret pour déterminer les conditions de travail des 210.000.

21 avril — Après un débat animé de plus de 20 heures, la loi 19 est adoptée à l'Assemblée nationale. Le front commun laisse d'abord planer le doute sur sa réaction, puis il baisse pavillon après un suspense intolérable en donnant l'ordre de retour au travail.

28 avril — Les trois présidents se voient signifier des poursuites en outrage au tribunal par le juge Samuel Bard, de la Cour supérieure. Ils doivent en répondre le 4 mai.

8 mai — Le juge Pierre Côté de la Cour supérieure condamne Pepin, Laberge et Charbonneau à un an de prison. Dès le lendemain ces derniers se livrent au Palais de justice de la vieille capitale accompagnés triomphalement par une couple de milliers de militants syndicaux.

12 mai — Le ministre Jean-Paul L'Allier se voit retirer le portefeuille de la Fonction publique que M. Boursa confie à son ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

25 mai — Les trois chefs sont libérés provisoirement, ayant interjeté appel de la sentence du juge Côté. Le jour même, les négociations reprennent avec une nouvelle équipe dirigée par M. Cournoyer. Sauf pour les enseignants, elles mèneront à la conclusion de conventions collectives.

13 novembre — La Cour d'appel du Québec rejette la requête des trois présidents. Ils décident peu après de porter leur cause en Cour suprême.

24 janvier — La Cour suprême prend la requête en délibéré.

31 janvier — Cette nouvelle requête est rejetée. La boucle est bouclée.

Nouvelles de St-Hyacinthe

Deux ouvriers de la construction ont comparu devant le juge Bélanger

par Claude NADÉAU
SAINT-HYACINTHE — Le procès de deux ouvriers de la construction se déroulait, hier, au Palais de justice de Saint-Hyacinthe, devant le juge Gilles Bélanger, de la Cour des sessions de la paix.

Ces deux travailleurs comparaissaient à la suite des troubles qui se sont produits à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, en avril dernier, lors de la grève des employés du secteur public.

Les deux prévenus, Robert Gendron et Marcel Nadeau, comparaissent pour avoir endommagé une auto, sur le

terrain de l'hôpital, pendant la soirée du 21 avril dernier.

La couronne a fait entendre, à ce sujet, le médecin qui avait alors l'usage de ce véhicule appartenant à sa femme ainsi que les agents de sécurité qui travaillaient à l'hôpital, à cette date. Une surprise a cependant été enregistrée à la suite de la preuve de la poursuite.

Le procureur de Gendron, Me Claude Melançon, a déclaré, en effet, qu'il n'avait aucune défense à présenter et a entrepris sa plaidoirie en soulignant que qu'il a appelé "un vice de forme fatal".

Le procureur a en effet expliqué que le dossier de son client ne contenait aucun acte d'accusation alors que la loi déclare qu'un acte d'accusation doit nécessairement être versé au dossier, au début du procès.

Le dossier ne contenait, hier, que la plainte enregistrée contre Gendron.

Me Melançon a expliqué que ceci rendait le tribunal sans juridiction pour rendre une sentence contre son client. "Cependant, a-t-il continué à déclarer, le tribunal a entendu le procès et on ne pourrait recommencer toute la poursuite. Il est donc d'avis que le juge

Bélanger devait renvoyer l'accusation portée contre son client.

Le juge Bélanger concédait qu'il avait là un vice de procédure, à tout de même voulu prendre la question en délibéré pour savoir qu'elles étaient ses possibilités, au juste.

Il s'agit de savoir si la Cour doit simplement dire ne pas avoir juridiction ou si elle peut également renvoyer l'accusation.

La même situation vaut pour le cas de Marcel Nadeau et le juge a décidé d'étudier les arguments de la défense avant de prendre une décision. Il rendra son verdict sur ce point de loi, le 20 février. Il se pourrait alors que l'accusation soit cassée et que les deux prévenus soient tout simplement élargis.

Dans le cas contraire, Me Melançon devra poursuivre sa plaidoirie, tandis que Me Benoit Matte devra présenter sa défense mais, possiblement devant un autre juge, après que toute la preuve de la poursuite aura été représentée.

Le procès devra en effet être repris depuis le début si le juge Bélanger décide qu'il ne peut rejeter les accusations.

Les témoins entendus hier posent cependant plusieurs points d'interrogation. Le Dr F. Fournier a expliqué qu'il travaillait à la salle d'urgence, le 21 avril dernier.

Deux personnes seraient alors venues lui demander, d'une manière assez agressive de déplacer son auto, qui se trouvait devant la salle d'urgence, en ajoutant qu'ils la tournaient à l'envers s'il n'obéissait pas.

Il avait alors refusé et une des personnes en

question aurait voulu le tirer à l'extérieur et aurait ainsi déchiré sa chemise.

Le médecin a identifié ces deux personnes comme étant les deux accusés, en ajoutant qu'ils avaient ensuite renversé sur le côté l'auto de son épouse.

Interrogé par Me Matte, le témoin a cependant déclaré qu'il n'était pas impossible que ce ne soit pas Nadeau qui lui ait parlé, le soir du 21 avril.

Le Dr Fournier avait auparavant déclaré que la personne qui l'avait accosté avait une barbe et les cheveux plus longs que ceux de l'accusé.

Tous les agents de sécurité qui ont également témoigné ont aussi expliqué que Nadeau était avec Gendron, le soir du 21 avril, mais qu'il portait alors la barbe et les cheveux plus longs.

Un de ces agents a même ajouté que le casque protecteur que portait le prévenu portait le même prénom de "Denis" inscrit à l'avant.

Ainsi, si tous les témoins estiment que l'accusé était bien l'une des deux personnes ayant parlé au Dr Fournier, ils ne semblent pas très positifs dans cette affirmation.

Enfin, au sujet de Gendron, l'identification se veut plus positive. Tous les témoins ont en effet remarqué que l'individu en question avait un oeil crevé ou un oeil artificiel.

Tous ont cependant déclaré, également, que Gendron n'avait pas porté la main sur le Dr Fournier et qu'il avait simplement aidé son compagnon à renverser l'auto.



L'usine Lassonde Plastics, de Saint-Hyacinthe, a été la proie d'un début d'incendie, hier matin. Ce feu a cependant été vite maîtrisé par les pompiers de cette localité. Nous voyons ici les sapeurs alors qu'ils pratiquaient des ouvertures dans les murs et le plafond de l'entrepôt de cette usine pour mieux combattre les flammes qui y avaient pris naissance. C'était une chaude alerte et un avis à la direction de l'usine de vérifier les installations électriques qui ont causé ce début d'incendie.

(Photo Studio Crystal)

Début d'incendie chez Lassonde

SAINT-HYACINTHE — Une défectuosité dans le système électrique a provoqué, hier matin, un début d'incendie à la firme Lassonde Plastics Ltd., de St-Hyacinthe.

Les flammes ont cependant été vite contrôlées et les dégâts se veulent ainsi très limités. Les dommages s'évaluent à environ \$1.000.

L'alerte a été donnée à la station de police, vers les 10 heures, hier matin. Douze sapeurs ont été immédiatement dépêchés sur les lieux et ont combattu les flammes pendant environ 30 minutes, sous la direction du directeur adjoint de la Sécurité municipale, M. Alfred Courtemanche.

Les flammes ont été maîtrisées avant qu'elles ne se propagent à tout l'édifice.

Le tout a débuté par un court-circuit dans le système électrique. Des flammes ont ainsi pris naissance pour se propager dans les murs et au plafond de l'entrepôt de l'usine, située au 1500 de la rue Laframboise.

Un extincteur automatique a commencé à fonctionner peu après mais sans arrêter com-

plètement le brasier. Il a fallu l'intervention des pompiers pour mettre fin à ce début d'incendie.

C'est ainsi que les dégâts ont été évalués à environ \$1.000. Il y aura en effet des réparations à effectuer dans le plafond et les murs de l'entrepôt où ont pris naissance les flammes.

Il faudra aussi un grand ménage dans toute cette partie de l'usine. En plus, les employés devront reprendre la plupart des emballages de contenants de plastique qui se trouvaient dans l'entrepôt et qui ont été endommagés par l'eau.

En somme, les conséquences de cette défectuosité électrique auraient pu être beaucoup plus graves.



Cette photo nous présente trois artistes de la région de Saint-Hyacinthe, soit, de gauche à droite, MM. André Gendron, Serge Decelle et Bernard Deslandes. Ces trois maskoutains présentent actuellement une exposition de leur oeuvre au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sous le titre d'Expo Loufo. Cette exposition est ouverte tous les soirs, jusqu'au 6 février prochain.

Expo Loufo a débuté hier, au séminaire

SAINT-HYACINTHE — La population de la région maskoutaine pourra admirer plusieurs oeuvres photographiques et picturales, et ceci, jusqu'au 6 février.

En effet, Expo Loufo débutait, hier, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et présente les oeuvres de trois jeunes artistes de la région, soit Serge Decelles, Bernard Deslandes et André Gendron.

Cette Expo Loufo se déroule à la galerie 651, du Séminaire maskoutain, et constitue la première exposition des trois jeunes artistes. Expo Loufo est ouverte au public, de 7 h. à 9 h. tous les soirs.

Les visiteurs pourront également s'y rendre dans l'après-midi de dimanche, entre 2 et 4 heures. Bien entendu, toute la population est cordialement invitée à encourager ces jeunes talents.

André Gagnon expose comme peintre. Diplômé en arts plastiques du CEGEP du Vieux-Montreal, il termine actuellement sa première année à l'Université du Québec dans le module Pédagogie artistique.

M. Gagnon travaille actuellement en aplat sur la forme pure, dénuée de la plus possible de subjectivité.

Il organise ses tableaux à partir de contrastes

dans les dimensions, dans les couleurs, dans les caractères et dans la texture. Ses oeuvres se caractérisent surtout par les effets de "Push and pull".

Bernard Deslandes termine actuellement un diplôme en anthropologie à l'Université de Montréal et s'intéresse beaucoup à l'intégration des moyens audio-visuels comme le cinéma et la photographie dans ce domaine de recherches.

Ce jeune photographe compte travailler au niveau de sa maîtrise sur l'application de ces méthodes dans l'enseignement de l'anthropologie sociale. Expo Loufo lui permet de faire une rétrospective de ses réalisations photographiques depuis 5 ans.

Serge Decelles travaille pour sa part dans le domaine de la recherche photographique depuis deux ans, déjà. La suite d'images qu'il a réalisées et qu'il présente à Expo Loufo s'intitule "Les images du coin de l'oeil que l'on oublie". Cette série de photographies est caractérisée par le réalisme et le concret.

Les photos de M. Decelles nous permettent de découvrir des images que l'on voit régulièrement mais auxquelles on ne fait plus attention.

On ne réalise plus, bien souvent, que ces images font partie de notre vie de tous les jours.

Cette série constitue ainsi une réflexion sur différents points de la vie quotidienne.

Expo Loufo permet ainsi à la population de la région de Saint-Hyacinthe de connaître trois jeunes talents locaux mais en plus elle surprend par son réalisme, sa chaleur et sa variété.

C'est une exposition, à voir et il est à espérer que les gens se rendront nombreux au séminaire, dans les prochains jours.



Bingo quand tu nous tiens!

Les bingos connaissent depuis toujours une grande popularité dans la région de Saint-Hyacinthe et ils sont, la plupart du temps, beaucoup plus mouvementés que le pensent certains. Ainsi, une soirée de bingo, qui se tenait en janvier, dans la ville de Saint-Hyacinthe, a été marquée par une véritable contestation. Les femmes présentes protestaient bruyamment parce que l'annonceur n'avait pas entendu une participante crier bingo et avait continué à donner des numéros. Ce n'est pas très gentil!

Les femmes s'en mêlent

Les dames étaient bien d'accord que l'annonceur pouvait ne pas avoir entendu la dame qui se trouvait à l'arrière, même si les joueurs se trouvant en avant de la salle l'avaient entendue. Ce que ces dames n'ont pas apprécié, c'est que l'annonceur compte comme valable le numéro qu'il a donné après le cri de "Bingo" et que la dame ait ainsi été obligée de diviser le prix qu'elle devait remporter seule. Il va sans dire que les cris de protestation et les "chou" n'ont pas manqué, pendant le reste de la soirée. Et tout le monde sait le bruit que peut faire un groupe de femmes en colère!

Un agent de sécurité... c'est quoi?

Une autre colère a pris naissance en Cour, cette semaine, et cette fois, ce sont les foudres du juge Gilles Bélanger qu'on remarque. Ce dernier, qui entendait les témoignages de plusieurs agents de sécurité de l'hôpital s'est montré surpris que ces derniers ne soient pas intervenus pour protéger un médecin qui semblait menacé par des promoteurs lors de la dernière grève subie par cette institution. Puis, choqué, le magistrat a lancé que: "C'est des drôles d'agents de sécurité". Ce magistrat trouve anormal que des agents de sécurité laissent se produire des événements mettant en danger la santé de personnes ou pouvant causer des dommages matériels sans intervenir. Me Bélanger n'en revient pas que les agents de sécurité soient à l'hôpital uniquement pour "faire peur aux peureux" et pour appeler la police lorsqu'il se passe quelque chose!

La station CKRS est toujours silencieuse

JONQUIERE (PC) — Pour la neuvième journée jeudi, la station radiophonique, CKRS de Jonquière est demeurée silencieuse suite à un différend patronal-syndical qui a commencé le 19 janvier.

Environ 50 employés de la station font du picketage devant la station pour protester contre des changements apportés aux horaires des techniciens.

La police a déclaré qu'un câble reliant les studios au transmetteur avait été coupé par des personnes non identifiées, mercredi dernier, ce qui empêche la station d'émettre.

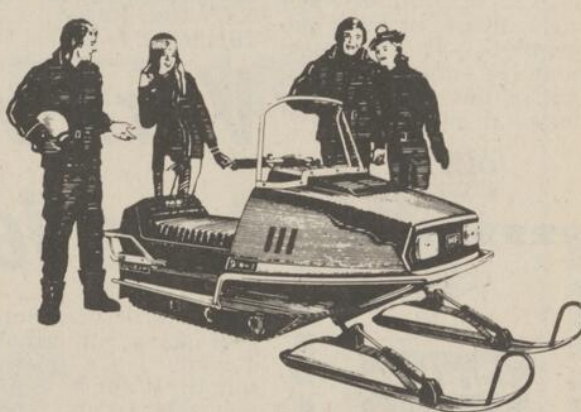
Un porte-parole syndical a déclaré mercredi que les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux CSN décideront, lundi prochain, quelles mesures il convient de prendre pour aider les travailleurs dont la convention collective a expiré il y a un an.

VENTE D'ÉCOULEMENT

DE TOUTES NOS MOTONEIGES 1973
ET ARTICLES DE SPORT
POUR LA MOTONEIGE

AU PRIX COÛTANT
"IL FAUT QUE ÇA SORTE!"

NOUVELLE SKI WHIZ 73



NOUS AVONS EN MAGASIN
SOUFFLEUSE À NEIGE MASSEY-FERGUSON À
DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

DÉBLAYEZ VITE
LA NEIGE AVEC UNE
**SOUFFLEUSE
À NEIGE
MF 228**



Déblayez en vitesse la neige mouillée, épaisse, entassée ou gelée dessus, avec cette MF 228 automotrice de 8 forces. Sa puissance suffit pour attaquer sans hésitation les bancs de neige où un homme s'enfoncerait jusqu'à la taille, et pour jeter cette neige à l'endroit voulu, jusqu'à 30 pieds.

La souffleuse MF 228 est d'emploi simple et facile!

ÉLIMINEZ LE PELLETAGE... AVEC
UNE SOUFFLEUSE À NEIGE MF

AU PRIX
SPÉCIAL



HATEZ-VOUS

GARAGE GEO. OSTIGUY INC.
850 ouest, rue Principale, Farnham, Qué.
Tél. : 293-4784

Sport

St-Jean à Granby ce soir

Les Vics ne peuvent se payer le luxe d'une seule défaite — Les joueurs se souviennent!

GRANBY — Les Vics de Granby tenteront d'augmenter davantage leur avance au sommet de la ligue junior "A" du Québec ce soir, alors qu'ils recevront la visite des Aigles de St-Jean, une dernière fois cette saison. Actuellement, les Vics détiennent une priorité de trois points sur les Maroons de Waterloo, qui seront inactifs ce soir; donc, après le match de ce soir, les Vics auront disputé deux parties de plus que les Maroons, ce qui ajoute à l'importance d'une victoire, ce soir à Granby.

Cette dernière visite des Aigles cette saison, et du même coup la dernière confrontation entre les deux équipes, ne peut manquer de susciter de l'intérêt à cause de l'importance d'une victoire des Vics, mais aussi par

suite de certains incidents survenus à St-Jean, lors de la décisive victoire de 9-3 des Vics. On se souviendra de l'assaut du no 10 des Aigles contre Rosaire Arès, qui doit porter un masque protecteur depuis ce match.

Les joueurs ne parlaient de cet incident, à l'issue de l'exercice d'une heure, dirigée par Clement Williams. "Nous devons gagner sans faute, mais aussi nous devons régler nos comptes avant la fin", disaient-ils.

Clement Williams était souriant après la pratique. "Mes gars ont bien travaillé ce soir, et nous sommes prêts pour ces deux parties de la fin de semaine contre St-Jean et contre Lachine", a-t-il dit. Il faut souligner que dimanche soir, les Vics accueilleront les Rapides

de Lachine une dernière fois cette année.

Clement a déclaré que Yves Lacroix et Noël Roy ne seront définitivement pas en uniforme ce soir. Roy soigne une blessure sérieuse à l'épaule droite, tandis que Lacroix, durement atteint au visage dimanche dernier par un lancer, se remet lentement de cette blessure. D'ailleurs, on n'a pu déterminer encore la nature exacte de la blessure, tellement l'enflure est prononcée. Donc, les examens aux rayons-x sont impossibles pour le moment.

Paul Boulay a chauffé les patins hier soir, mais il était évident que son genou malade le fait encore souffrir. On ignore s'il pourra jouer ce soir. Enfin, Clement so-

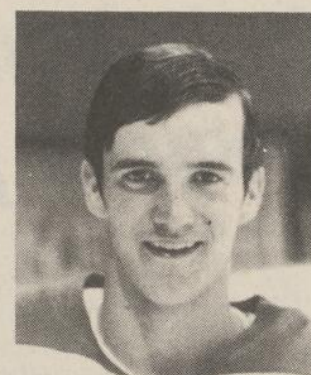
sira son gardien avant le match seulement. L'instructeur des Vics se réserve bien le droit d'appeler à ses hommes la prudence devant un excès de confiance. "Les Aigles sont presque éliminés des séries, mais nous devons les prendre comme une équipe qui aspire au championnat", a-t-il dit. "Toute défaite à ce stade-ci de la cédule peut nous coûter le championnat. Terminer en tête représente de nombreux avantages", souligné Clément Williams.

Nul doute qu'on apportera une attention spéciale au meilleur compteur de la ligue, André Coulombe qui devance Jean Lussier par 12 points actuellement.

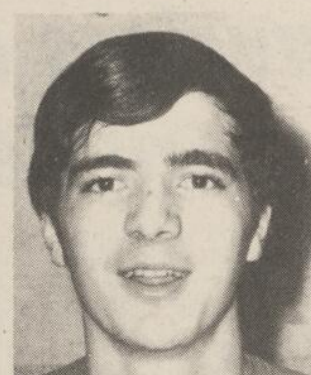
DEFENSIF

Du côté défensif, il faut aussi souligner la performance des Vics. La lutte se fait à trois dans ce domaine, soit Granby, Waterloo et St-Jérôme. Les Vics dominent avec 177 buts alloués en 44 parties. Donc, ces chiffres font ressortir la tenue de nos défenseurs souvent critiqués au milieu de la saison, mais qui accomplissent un formidable travail depuis plusieurs semaines.

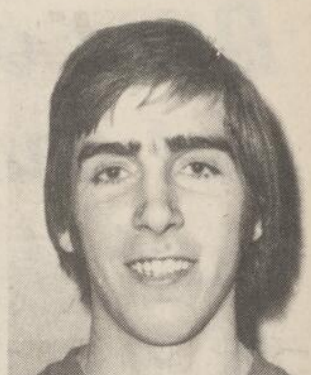
Après la fin de semaine, les Vics n'auront plus que quatre parties à disputer, soit deux à Granby et autant à l'étranger. À l'extérieur, ils visiteront St-Jérôme et Lachine... Les Maroons eux auront encore six joutes au calendrier après la fin de semaine, dont trois contre Longueuil...



Rosaire Arès



Bob Beauchemin



Marc Goulet

Dans le monde du hockey

NEW YORK (PC) — Gilles Meloche est ce gardien résistant qui saute pendant son sommeil et dit à sa femme qu'il arrête des rondelles.

Meloche sait très bien ce qu'est une cible des tireurs rivaux, après avoir gardé les filets des Seals de la Californie pendant 2.273 minutes cette saison.

Aucun autre gardien de la LNH n'a travaillé aussi fort et aussi longtemps que le jeune homme de 22 ans.

"Je ne crois pas que j'aurais pu résister pendant une autre minute", a-t-il déclaré après que les Rangers de New York eurent dirigé 59 lancers en sa direction mercredi soir. Au fait, le gardien originaire de Montréal en a repoussé 56 en perdant 3-1.

Même si ses rivaux l'ont déjoué à 155 reprises

ses cette saison, Meloche demeure philosophe à ce sujet.

"Vous devez tout oublier ou bien vous êtes fini, mais ce n'est pas facile, à preuve, je suis obligé d'expliquer ma nervosité au lit en disant à ma femme que j'arrête encore des rondelles".

Mikita

Stan Mikita, du Chicago, connaît une de ses meilleures saisons et il en donne le crédit à un médecin.

Mikita est victime de maux chroniques au dos depuis plusieurs années, mais un médecin de Chicago lui a donné 50 piqûres.

"J'ai évolué pendant trois saisons en ressentant continuellement des douleurs, mais le médecin m'a guéri".

Mikita occupe présentement le 2e rang chez

les compteurs avec 70 points. Il a connu sa meilleure saison en 1966-67 avec 35 buts et 62 aides en 1966-67, soit en 70 matches, puis a ajouté 97 points en 1968-69.

Raiders

Les Raiders de New York sont tellement écopés par les blessures que leur pilote Camille Henry commence à penser à revenir un jeu.

Henry, 40 ans, pèse encore les 140 livres de ses débuts avec les Rangers.

Les Raiders ne comptent que neuf joueurs présentement. Le meilleur compteur de l'AMH, Ron Ward, souffre d'une blessure au cou; Wayne Rivers est blessé à une épaule, de même que Norm Ferguson, tandis que Mike Laughton est victime d'une blessure douloureuse à un genou.

Les Autrichiennes balaient tout

SCHRUNS Reuter — Les Autrichiennes sont déchaînées. Elles se sont adjugé, jeudi, les cinq premières places de la descente de Schruns comptant pour la Coupe du Monde, remportée par Anne-Marie Proell.

Elle enregistre ainsi sa 25e victoire en Coupe du Monde jusqu'à présent.

Avec ses 225 points en Coupe du Monde, Anne-Marie Proell devance sa compatriote Monika Kaserer de 92 points au classement général.

Les Autrichiennes ont pris huit des 10 premières places à la descente de Schruns jeudi et la

dépassant de loin les 18 premières places du Français Jean-Claude Kelly, remportées au cours de sa carrière d'amateur. Le record avait tenu jusqu'en décembre dernier.

Depuis de nombreuses années, on n'avait pas vu une équipe autrichienne aussi brillante dans une compétition internationale.

"Mais la neige fraîche m'a aidée, je suis partie avec un pincement à l'estomac et puis j'ai mal skié", confie la skieuse.

La piste était plus rapide mercredi à l'entraînement, mais une chute de neige pendant la nuit a handicapé les premières concurrentes dont la glisse a été ralentie.

Classes

Voici les classements de la Coupe du Monde de ski, individuel-Dames et par nations, après le triomphe autrichien dans la descente de Schruns.

Individuel-Dames: Pts. 1-A.M. Proell Aut. 225 2-M. Kaserer, Aut. 133 3-J. Rouvier Fr. 92 4-W. Drexler, Aut. 79 5-R. Mittermaier, RFA. 75 6-H. Wenzel Liec. 65 7-I. Lukasser, Aut. 63

Par nations Pts. 1-Autriche, 990 2-Suisse, 395 3-France, 337 4-Italie, 324 5-R.F.A., 239 6-U.S.A., 109 7-Canada, 73.

Dan Talbot, le golfeur de l'année

MONTREAL (PC) — Dan Talbot, un jeune golfeur de 19 ans du Club de golf de Beaulieu, a été proclamé, jeudi, le golfeur de l'année au Québec en 1972.

C'est Pierre Carignan, président du tournoi provincial de l'Association du golf du Québec, qui a annoncé la nouvelle.

Dan Talbot a déjà été couronné champion junior de golf du Québec en 1971 et nommé golfeur junior de l'année en 1970.

Dan Talbot devient ainsi le 23ième gagnant du trophée Hilles R. Picken qui est décerné à chaque année au golfeur québécois qui a enregistré la meilleure moyenne au cours de huit tournois professionnels.

Il s'agit du tournoi annuel du printemps, du tournoi Alexander Tunis, tenu dans la région d'Ottawa, du tournoi Duc de Kent à Québec, du championnat amateur du Québec et de l'Om-nium du Québec.

Dan Talbot a enregistré une moyenne de 72.25 pour l'ensemble de ses huit meilleurs tournois, ce qui constitue la deuxième meilleure moyenne depuis 23 ans.

Fortier n'a pas rencontré Plante

QUEBEC (PC) — Un porte-parole des Nordiques de Québec a annoncé que le projeté de rencontre Jacques Plante, jeudi, afin de continuer les négociations avec lui concernant le poste de gardien général des Nordiques, la saison prochaine.

La rencontre devrait avoir lieu avant le 15 février, a précisé le porte-parole, soulignant que les deux parties étaient intéressées à poursuivre les négociations. "On pourrait espérer qu'une décision pourrait être prise d'ici la fin de février", a-t-il ajouté.

Marius Fortier avait déclaré, plus tôt cette semaine, qu'il projetait de rencontrer Jacques Plante, jeudi, afin de continuer les négociations avec lui concernant le poste de gardien général des Nordiques, la saison prochaine.

La rencontre devrait avoir lieu avant le 15 février, a précisé le porte-parole, soulignant que les deux parties étaient intéressées à poursuivre les négociations. "On pourrait espérer qu'une décision pourrait être prise d'ici la fin de février", a-t-il ajouté.

Marius Fortier avait déclaré, plus tôt cette semaine, qu'il projetait de rencontrer Jacques Plante, jeudi, afin de continuer les négociations avec lui concernant le poste de gardien général des Nordiques, la saison prochaine.

La rencontre devrait avoir lieu avant le 15 février, a précisé le porte-parole, soulignant que les deux parties étaient intéressées à poursuivre les négociations. "On pourrait espérer qu'une décision pourrait être prise d'ici la fin de février", a-t-il ajouté.

C'Ville perd 4-2 mais demeure en 3e position

COWANSVILLE — Les Castors de Joliette ont supplanté les Voyageurs de Cowansville 4 à 2 hier soir, dans un match régulier de la ligue Richelieu-Montréal Junior présenté à Cowansville. Deblois, avec deux buts en troisième période, dont un dans un filet désert, a causé l'échec des Voyageurs. Soulignons que les hommes de John Mentis disputeront leur prochaine rencontre dimanche à Boucherville. Malgré tout, les Voyageurs conservent le troisième rang de la section Richelieu, un point devant Châteauguay, qui a été battu 6-2 par Valleyfield hier soir.

SOMMAIRE

Première période

1. Joliette: Etier (Marcil,

3.C'Ville: Boomhower (Ouellet, Fortin) 17.43 Puntions: aucune.

Deuxième période

4. Joliette: Plante (Tessier, Etier) 15.24 Puntions: Desmarais 1.27, Ouellet 4.47, Dunn 14.05, Deblois 16.36.

Troisième partie

5. Joliette: Deblois (Lasalle) 13.40 6. Joliette: Deblois (Lasalle, Riopelle) 19.29 Puntions: Tardif 5.10, Tessier 16.05, Lasalle 19.43.

Puntions: Tardif 5.10, Tessier 16.05, Lasalle 19.43. Lancers: Joliette 12 8 15-35 C'Ville 10 11 12-33

Graig Boomhower Desmarais 0.42. 2.C'Ville: Roger (Blanchet, S. Sirois) 10.00

JOLIETTE 4 C'VILLE 2

Vera veut voir se réaliser tous les vœux de Roberto

SAN JUAN PA — Le soir où Roberto Clemente a péri dans un accident d'avion il y a un mois, son fils Robert, 7 ans a été saisi d'un étrange pressentiment.

"Grand-papa, a-t-il dit alors à son grand-père maternel, papa part pour le Nicaragua, mais il ne reviendra pas."

Ailleurs, le père de Roberto ressentait une chose semblable.

"J'ai fait un rêve terrible, où Roberto était dans un avion écrasé."

La femme de Roberto, Vera Christina, parlait calmement de ces pressentiments dans son salon jeudi.

La maison de Clemente à Porto Rico est aussi connue que la Maison blanche à Washington.

Pendant que ses trois fils regardaient la TV, Mme Clemente parlait de la difficile période de rajustement.

"Je me tiens occupée, Roberto voulait bâtir une cité sportive pour les jeunes de Porto Rico et je tente de combler ses vœux."

"L'argent arrive bien, il y a des campagnes à Pittsburgh, Miami, New York, et dans d'autres villes. J'ai reçu des milliers de télégrammes et lettres de gens qui aiment Roberto et je viens juste de commencer à leur répondre."

Trophées

La plupart des trophées de Roberto occupent une chambre spéciale dans le sous-sol. On en compte des centaines en argent et en bronze, plus de nombreuses plaques sur les murs.

"Roberto aimait ses trophées. Il y en a d'autres dans une armoire en haut, et, cette semaine, nous avons reçu une grosse boîte contenant 17

trophées pour signaler son 3,000e coup sûr. Je n'ai pas encore eu le temps de l'ouvrir."

"Roberto était fier de ses trophées, non pas tellement pour lui-même, mais en raison de l'honneur qui en résultait pour Porto Rico et les joueurs latins."

"Il était un homme altruiste. Il a toujours pensé à aider les autres. Il a reçu un grand nombre de bagues, mais il préférait en porter une vieille obtenue dans un match d'étoiles, plutôt que celle de la Série mondiale 1971."

Accident

C'est dans la chambre des trophées que Mme Clemente a parlé des événements qui ont précédé le fatal accident.

"L'avion devait partir à 4 h.a.m. mais il s'est envolé qu'à 9 h. 20 p.m. car il éprouvait beaucoup d'ennuis."

Le DC-7 contenant \$150,000 de secours, s'est enfin envolé la veille du jour de l'an et s'est ensuite écrasé.

"J'ai amené les enfants à la maison de ma mère pour la nuit, car ils étaient inquiets de ce voyage de leur père."

"A 3 h. 30 p.m. après plusieurs retards, j'ai préparé le lunch de Roberto et me suis rendu avec lui à l'aéroport."

"Roberto m'a alors dit que si d'autres choses survenaient, il retarderait le voyage au lendemain."

"A 5 h., je l'ai embrassé et lui ai souhaité bon voyage..."

"J'étais de retour, à la maison à 7 h. 40..."

"Un peu après minuit, ma nièce m'a appris l'écrasement par téléphone. Pour moi, c'est impossible, car je croyais déjà Roberto au Nicaragua."

Pour la première fois de l'entrevue, une larme apparaissait dans les grands yeux bruns de Vera.

"Seul le corps du pilote a été retrouvé. J'ai trouvé une serviette noire vide, appartenant à Roberto, et un de ses bas bruns."

Farnham bat Magog

GRANBY (RM) — Une réunion d'information sur la loi 65, loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux au Québec aura lieu lundi le 5 février, au Conseil Central de Granby, à 8 heures p.m.

Cette loi permet à la population de participer à l'administration des hôpitaux. Dans le but de bien informer le public, le Conseil Central a invité M. André Bolduc à venir expliquer le contenu de cette loi et les droits qui reviennent à la population.

"Vaut mieux s'occuper de nos affaires que de critiquer ensuite la critique est toujours aisée..."

Dodge
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

DODGE y met tout le soin voulu

CHRYSLER '72
MONACO '72
POLARA '72
CORONET '72
MARQUIS '72
SATELLITE '71
CORONET '71
CHRYSLER '70
PONTIAC '70
IMPALA '70
NEW YORKER '69
CHRYSLER '68
NEW YORKER '67
METEOR '68

SPECIAUX POUR PETITES AUTOS

CRICKET '71
TOYOTA '70
AUSTIN '70
DATSUN '69

AUTOS USAGES Dependable

On prend tout le soin voulu chez

MAHEU AUTO INC.
Achetez mieux, qui achète chez Maheu

997, rue PRINCIPALE, Granby

378-7474 378-6283

7up **PROGRAMME PALAIS DES SPORTS**

VENDREDI 2 FÉVRIER
PETITE PATINOIRE

1 h. 30 Mont Sacré-Coeur
4 h. 30 École de hockey
5 h. 30 Cours de patinage
8 h. 30 Sportifs Labatt Huiles G.R. vs Garage Dufresne
10 h. 00 Sportifs Labatt Construction Bromont vs IBEW
11 h. 30 Ange-Gardien
12 h. 30 André Simard
1 h. 30 Raymond Ménard

GRANDE PATINOIRE

1 h. 30 Mont Sacré-Coeur
4 h. 00 M. Rousseau
5 h. 00 Vics Midget
6 h. 00 IBC
7 h. 00 Récréative O'Keefe
9 h. 00 St-Jean vs Vics Junior A
11 h. 00 Shefford Chrysler
12 h. 00 Richard Bernier

Nesbitt's

HOCKEY VICS DE GRANBY

ST-JEAN VS VICS DE GRANBY

VENDREDI LE 2 FÉVRIER A 9 H P.M.

PALAIS DES SPORTS

Farnham bat Magog

GRANBY (RM) — Une réunion d'information sur la loi 65, loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux au Québec aura lieu lundi le 5 février, au Conseil Central de Granby, à 8 heures p.m.

Cette loi permet à la population de participer à l'administration des hôpitaux. Dans le but de bien informer le public, le Conseil Central a invité M. André Bolduc à venir expliquer le contenu de cette loi et les droits qui reviennent à la population.

"Vaut mieux s'occuper de nos affaires que de critiquer ensuite la critique est toujours aisée..."

En dernière heure

MONTREAL (PC) — Le receveur Terry Humphrey et le lanceur Ernie McNally ont accepté, hier, les conditions des Expos de Montréal pour 1973. Le club compte maintenant 11 joueurs embauchés sur un personnel de 34.

MONTREAL (PC) — Des équipes d'étoiles de l'Association sportive universitaire du Québec et de la Ligue junior majeure du Québec s'affronteront au Forum de Montréal le 20 février afin d'aider la cause du hockey dans la province. Orval Tessier, pilote des Remparts de Québec, dirigera les juniors.

BOSTON (PA) — L'avocat de Derek Sanderson a rencontré Harry Sinden, directeur-gérant des Bruins de Boston, hier afin de poursuivre les négociations en vue du rachat du centre par le club de la LNH. Si le projet se réalise, on croit que Sanderson s'alignera avec les Braves de Boston, de la LAH, afin de recouvrer sa condition physique, car le centre, qui a abandonné l'AMH, n'a participé qu'à quelques matches depuis le début de la saison.

Cournoyer sauve le Canadien à St-Louis

ST-LOUIS — Yvan Cournoyer a complété avec une minute à faire dans le match, permettant aux Canadiens de Montréal d'annuler 3 à 3 avec les Blues de St-Louis. Cournoyer a accepté une passe de Frank Mahovlich, avant de prendre le cerbère Jacques Caron en défaut.

Les Blues avaient pris les devants 3-2 au début de la troisième période à la suite d'un but de Gary Sabourin. Cette joute nulle a porté la série de parties consécutives des Blues sans défaite à huit.

St-Louis menait 2-0 à la suite des buts de Floyd Thompson et Gary Unger. Les Canadiens ont égalé les chances avant la fin

du deuxième engagement sur des filets de Frank Mahovlich, son 26e, et Guy Lapointe, son 14e; Henri Richard a mérité des assistances sur ces deux filets. Michel Plasse défendait la forteresse des Canadiens; il en était à sa 7e partie dans la ligue Nationale.

Cette nulle permet aux Canadiens de porter à six points leur avance en tête de la division Est de la ligue Nationale devant les Rangers de New York. Samedi, le Canadien joue à Los Angeles, avant de se rendre à Oakland, dimanche.

Première période
1—St-Louis, Thompson (7), Durbano, Plan- te 4:42.
Pénalités — Lafleur M 8:24, D. O'Shea SL

13:53, Lemaire M 15: 47, Richard M 19:55.

Deuxième période
2—St-Louis, Unger (24), Durbano, B. Pla- ger 1:41.

3—Montréal, F. Ma- hovlich (26), Richard, Murdoch 5:57.

4—Montréal, Lapoin- te (14), Richard, Ro- binson 13:36.

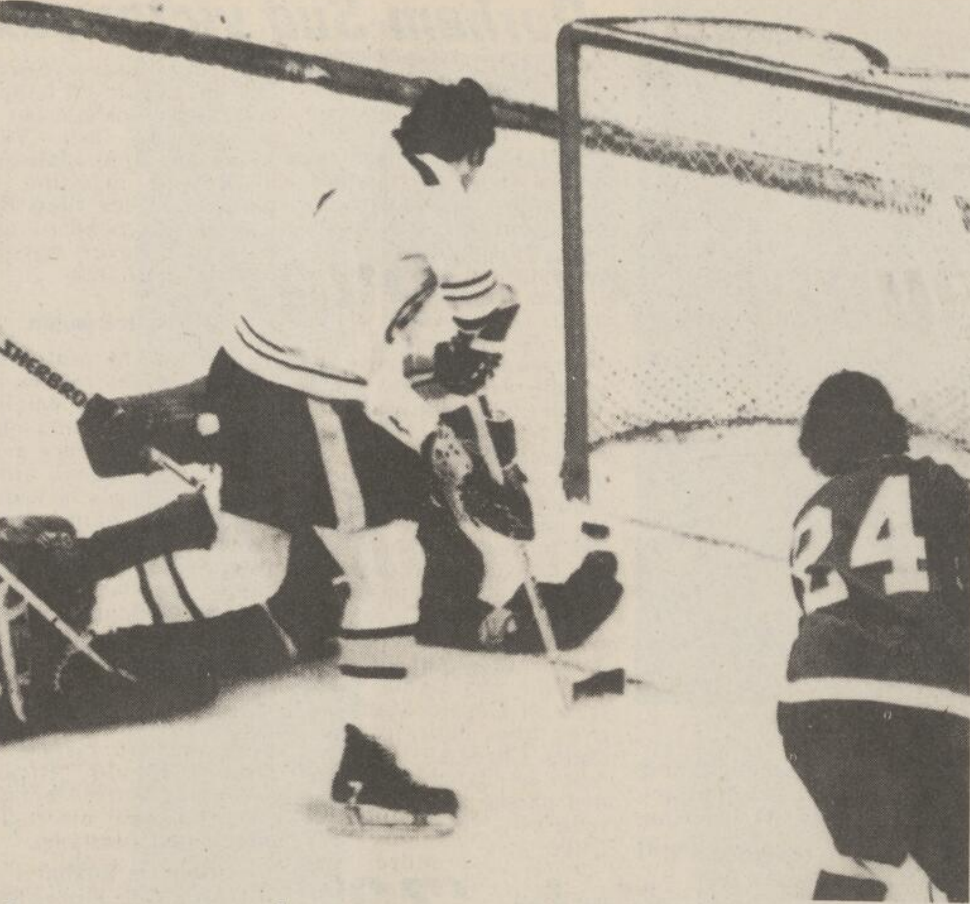
Pénalité — Durbano SL 11:22.

Troisième période
5—St-Louis: Sabou- rin (15), O'Shea, Ro- berto 5:52.

6—Montréal: Cour- noyer (28), F. Mahov- lich, Savard 19:00.

Pénalités — Unger 9:52, Egers 15:04.

LANCERS:
Montréal 9 16 13—38
St-Louis 15 13 10—38
Gardiens de buts: Plasse (Montréal); Caron (St-Louis).
Assistance: 18,549.



Son premier but

Phil Esposito soulève ici la rondelle par-dessus la mitaine du cerbère Jacques Plante, pour enregistrer le premier de ses trois buts, dans la victoire de 5 à 2 des Bruins sur les Maple Leafs de Toronto, hier soir. Esposito a participé aux cinq buts de son équipe Brian Glennie (24) est arrivé trop tard pour aider Plante.

(Téléphoto AP)

St-Jérôme se rapproche à un point

LACHINE — Les Alouettes de St-Jérôme se sont rapprochées à seulement un point de la 3e position de la ligue junior "A" du Québec hier soir, en déclassant les Rapides de Lachine 8 à 4, à ce dernier endroit. Avec une partie de moins disputée, St-Jérôme est en bonne posture pour prendre la 3e place.

Legault et Bélanger ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun; Forget, Courchesne, Carrière et Desjardins ont réussi les autres. Pour Lachine, Mart- cote a réussi deux buts, Balk et Limoges chacun un.

Le match a été très rude et marqué de quatre bagarres.

La CSQ s'en prend au gouvernement

MONTREAL PC — Suite à la position prise par les présidents des fédérations sportives québécoises la CSQ, par la voix de son président Gérard Simond, déclare ce qui suit: "La Confédération des sports du Québec, organisme qui regroupe 57 fédérations sportives, 15 conseils régionaux de loisirs et diverses associations affinitaires, s'inquiète fortement des tergiversations marquant certaines décisions à être prises en regard de la tenue des Jeux de la XXIIe Olympiade à Montréal.

Depuis 1965, l'ensemble du Canada connaissait l'intention de la ville de Montréal à poser sa candidature. Depuis mai 1970, soit depuis près de trois ans, le monde entier sait que les Jeux 1976 se dérouleront à Montréal. Il nous paraît inconcevable qu'à ce jour, le gouvernement fédéral ne soit pas en mesure de définir précisément l'aide même indirecte qu'il est en mesure d'accorder au comité organisateur.

"Le succès des Jeux de 1976 rejaillira sur l'ensemble du pays, c'est pour cette raison que nous demandons des actions rapides de la part du gouvernement, pour l'avancement du sport et l'unité du pays."

Ottawa 2 Cleveland 2

Première période
1—Ottawa, Kirk 11 Gibson, Haney 9:43.
2—Cleveland, Hanna 6 Wister, Pumble 12:37.
Pénalités — Hodgson C 4:10, Stephanson O 10:52, Clearwater C 18:05.

Deuxième période
3—Ottawa, Carleton 30 Boland, Sentes 4:30.
Pénalités — Sentes O, Pinder C 11:09, Trotter O 13:27.

Troisième période
4—Cleveland, Jarrett 26 Buchanan 18:34.
Pénalités — Sentes O 2:24, Muloin C majeure et mineure 9:07, Hodgson C 10:06, Carleton O majeure et mineure 16:54.

Lrolongation
Aucun but.
Pénalités — Stephan- son O 19:36.

LANCERS:
Ottawa 11 7 10 4—32
Cleveland 18 19 10 7—52
Gardiens — Ottawa, Binkley, Cleveland, Whidden.
A — 1,973.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Est	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	32	7	12	208	116	76
Rangers	34	13	4	199	127	72
Boston	31	15	4	215	154	66
Buffalo	26	17	7	182	146	59
Detroit	25	19	7	168	162	57
Toronto	17	27	7	159	174	41
Vancouv.	14	31	7	149	218	35
Island.	6	42	4	107	242	16

Division Ouest	G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	29	17	5	195	151	63
Philadel.	24	21	7	182	181	55
Atlanta	22	22	9	143	147	53
Minnesota	22	20	8	157	149	52
Los Ang.	21	25	7	162	175	49
Pittsb.	21	25	6	176	175	48
St-Louis	19	21	10	144	159	48
Californ.	9	30	10	154	214	30

HIER,
Montréal 3 St-Louis 3
Toronto 2 Boston 5
Chicago 5 NY Island. 3
Californie 4 Detroit 6
Los Ang. 3 Buffalo 5
Vancouv. 4 Philadel. 5
Minnesota 1 Alberta 3

SAMEDI,
Montréal à Los Angeles
Vancouver à Toronto
NY Rangers à Boston
Buffalo à NY Islanders
Atlanta à Detroit
Chicago à Philadel.
Minnes. à Pittsburgh
Californie à St-Louis
DIMANCHE,

Montréal à Californie
Atlanta à NY Rangers
NY Island. à Buffalo
Philadel. à Boston
Vancouver à Detroit
St-Louis à Chicago
Pittsb. à Minnesota
ASSOCIATION MONDIALE

SOMMAIRE
Première période
1. Buffalo, Lorentz 19 Harris, Pratt 15:18.
2. Los Angeles, Venasky 9 Backstrom 17:45.
Pénalités: Kozak L.A., Schoenfeld B, 5:03, Kozak et Shoenfeld majeures 7:27, Howel LA 15: 40, et 18:53.

Deuxième période
3. Los Angeles, Corrigan 24 Marotte, Widing 7:02.
4. Buffalo, Harris 11, Meehan, Lorentz 8:30
5. Buffalo, Perreault 20 Martin, Robert 16:08.
Pénalité: Horton, Buff: 6:56.

Troisième période
6. Buffalo, Lorentz 20 Harris, Meehan 7:42.
7. Los Angeles, Corrigan 25 Widing, Long 8:09
8. Buffalo, Schoenfeld 3 Luce, Lorentz 19:58.
Aucune pénalité

Lancers:
L. Ang. 8 9 12—29
Buffalo 12 7 7—26
Gardiens: Los Angeles, Vachon, Buffalo: Crozier. A.: 15,668.

Division Est
G P N PP PC PTS
N. Angl. 31 19 1 218 170 63
Clevel. 30 19 2 180 140 62
New York 24 27 1 210 209 49
Québec 23 24 3 181 200 49
Philadel. 22 28 0 182 215 44
Ottawa 19 29 4 185 229 42

Division Ouest
G P N PP PC PTS
Winnipeg 29 21 3 193 165 61
Houston 26 20 4 194 172 56
Minnes. 25 24 3 169 175 53
Los Ang. 23 24 4 179 177 50
Alberta 22 24 2 160 163 46
Chicago 17 32 1 156 191 35

HIER,
Minnesota 2 Québec 4
Ottawa 2 Clevel. 2
N.-Angl. 5 Houston 4
New York, à Alberta
soir
CE SOIR,
Philadel. à Cleveland
Alberta à Winnipeg
Ottawa à Chicago
N.-Angl. à Los Angeles
JUNIOR "A"

G P N PP PC PTS
Granby 26 12 6 283 177 58
Waterloo 23 11 9 219 181 55
Lachine 19 16 8 220 201 46
St-Jér. 22 19 1 194 179 45
St-Jean 15 23 5 200 239 35
Longueuil 8 32 3 171 319 19

Division Est
G P N PP PC PTS
Mégantic 26 9 6 216 139 58
G-Mère 26 12 1 205 142 53
Le Cap 20 19 1 221 213 41
Thetford 16 17 6 192 191 35
Ste-Foy 14 21 5 163 181 33
Beauport 7 31 2 140 272 16

HIER
Lachine 4 St-Jérôme 8
CE SOIR
St-Jean à Granby,

RICHÉLIEU
9h.
G P N PP PC PTS
Chambly 22 8 1 204 137 45
Valleyf. 20 10 2 184 143 42
C'ville 16 14 0 144 133 32
Beloeil 13 15 5 119 151 23
Beloeil 10 17 3 120 151 23
Brossard 9 17 4 169 188 22
Iberv. 3 23 3 121 225 9

MONTREAL
G P N PP PC PTS
St-Hyac. 24 10 2 217 163 50
Joliette 20 14 3 233 206 43
Boucherv. 18 18 2 182 158 38
St-Michel 13 22 3 194 242 29

HIER,
Beloeil 5 St-Hyac. 6
Joliette 4 C'ville 2
Châteaug. 2 Valleyf. 6
CE SOIR,
Chambly à Iberville,

9.00
MONT-S-LABATT
G P N PP PC PTS
St-Pie 13 3 2 90 54 28
St-Damase 11 5 3 92 74 25
A.-Gard. 11 8 1 79 67 23
S.J.-Bapt. 7 11 1 95 100 15
St-Césaire 1 17 1 45 106 3

DIMANCHE
A.-Gardiens vs St-Pie
1h.
St-Césaire vs St-Jean Bapt.,
3h.

BELLE PROVINCE
Division Est
G P N PP PC PTS
Dr'ville 25 6 2 164 111 52
Magog 20 8 4 219 145 33
Farnham 19 13 0 195 150 38

Division Ouest
G P N PP PC PTS
Assomp. 17 10 4 160 156 38
Sorel 16 14 2 162 147 34
Mil-Est 15 16 3 174 178 33
St-Hyac. 12 19 2 158 225 26

HIER,
Farnham 5 Magog 3
DIMANCHE,
Magog à Farnham,

2.00
St-Hyac. à Assomption
JUVENILE
INTER-COMTE

G P N PP PC PTS
A.-Gard. 15 2 0 92 29 30
St-Dam. 13 3 1 98 40 27
St-Pie 9 7 1 76 48 19
St-Césaire 5 11 1 49 87 11
Milton 3 12 1 47 86 7
St-Paul 2 12 2 83 105 6

SAMEDI
St-Césaire vs A.-Gardiens,
7.00
St-Pie vs Milton
8.30
St-Damase vs St-Paul,
10.00

Phil Esposito participe à 5 buts et Boston gagne 5-2

BOSTON (PA) — Phil Esposito et Bobby Orr ont participé à tous les buts de leur club hier soir en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 5-2 sur les Maple Leafs de Toronto dans la LNH.

Esposito a mis fin à une léthargie avec son 3e tour du chapeau de la saison et le 19e de sa carrière, en plus de fournir deux aides.

Quant à Orr, il y est allé d'un but et trois aides tout en affichant une grande rapidité, sans doute pour faire taire les critiques qui prétendaient que son genou l'incommodait.

Wayne Cashman a ouvert le pointage avec l'aide d'Esposito et Orr dès la première minute de jeu.

Esposito a profité d'un jeu de puissance à 14:56, puis a porté le compte à 3-0 dans la dernière minute du premier engagement.

Rick Kehoe, du Toronto, a répliqué au début de la 2e reprise, mais Esposito a profité d'un autre jeu de puissance pour marquer son 33e but de la saison.

Orr a complété le total des vainqueurs en prenant le retour de son

Chicago 5 Islanders 3

Première période
1. Chicago, Mikita 23 10:27.
Punitions - Magnuson C 14:11

Deuxième période
2. Chicago, Pappin 27 Martin, Hull 5:41
3. Chicago, Pappin 28 Hull 9:56
4. Chicago, Redmond 8 Mikita 11:58
5. Chicago, Korrol 26 Mikita, Magnuson 16:43
Punitions - Smith NY 4: 02, Smith NY 12 35

Troisième période
6. New York, Cameron 10 Crisp, Spencer 1:15.
7. New York, Stewart 2 Cook, Westfall 3:11
8. New York, Spencer 10 Crisp, Westfall 4:41.
Aucune punition.
Lancers par: Chicago

10 10 4—24
New York 12 12 17—42
Gardiens - Chicago, Esposito; New York, Desjardins, Smith.
A - 11,000.

Minnesota 1 Atlanta 3

SOMMAIRE
Première période
1. Atlanta, Leiter 21 Plager 9:57.
2. Atlanta, Hicke 12 McCreary, Leiter 12:04
Pénalités: Richard A, Hextall M 0:04, Grant M 15:17

Deuxième période
3. Minnesota, Harvey 10 Hextall, Grant 8:20
4. Atlanta, Morrison 6 McCreary 10:22
Pénalités: Nanne 4:03, Plager A 10:10, Reid M 15:27.

Troisième période
Aucun but
Pénalités: Nanne M 5: 17, Morrison A 14:12.
Lancers:
Minn. 10 9 5—24
Atlanta 7 8 9—24
Gardiens: Minnesota, Maniago, Atlanta: Myre.
A.: 14,169.

propre lancer à 13:11 de la dernière période, puis Mike Pelyk a ajouté le dernier but du match, 31 secondes plus tard.

SOMMAIRE

Première période
1. Boston, Cashman 22 Orr, Esposito 9:31
2. Boston, Esposito 31 Bucyk, Orr 14:56
3. Boston, Esposito 32 Cashman 19:35
Punitions - Kehoe T 4:07, Smith B 8:40, Hodge B 11:37, Gisdale T 13:59, O'Reilly B 16:27

Deuxième période
4. Toronto, Kehoe 21 Sittler, Dupé 2:21
5. Boston, Esposito 33 Orr, Bucyk 14:34
Punitions - Walton B 10: 49; Kehoe T 13:46

Troisième période
6. Boston, Orr 13 Esposito, Cashman 13:11
7. Toronto, Pelyk 1 Jarry, Ullman 13:52.
Punition - Aucune
Lancers par: Toronto

9 8 10—27
Boston 12 11 16—39
Gardiens - Toronto, Plante; Boston, Johnston.
A - 15,933.

Californie 4 Detroit 6

SOMMAIRE
Première période
1—Californie, Graves 18 Boldrev 3:32.
Pénalités — Smith Cal 6:08, 19:27, Johnston D 9: 20.

Deuxième période
2—Detroit, Redmond 34 Libett, Delvecchio 0: 54.
3—Californie, McKechnie 15 Johnson 1: 02.

4—Detroit, Libett 12 Dionne 3:43.
5—Detroit, Murray 1 Delvecchio, Charron 5:31.
6—Californie, Gravss 19 13:10
7—Detroit, Libbet 13 14:45.
Pénalité — McAneeley Cal. 0:38.

Troisième période
8—Detroit, Collins 14, 8:13.

Québec l'emporte 4-2 sur Minnesota

QUEBEC PC — Les Nordiques de Québec ont surclassé les Fighting Saints du Minnesota 4-2 hier soir dans l'AMH.

Michel Archambault, Alain Archambault et Reynald Leclerc ont d'abord donné une avance de 3-0 aux locaux au cours des deux premiers engagements, mais les Saints ont répliqué avec deux buts dans la 3e grâce à Terry Ryan et Billy Klatt.

Robert Guindon a marqué le but d'assurance des locaux dans un filet désert dans la dernière minute de jeu alors que les Saints avaient remplacé leur gardien par un ailier.

L'arbitre n'a imposé que cinq mineures alors que Minnesota a affiché une marge de 32-28 dans les lancers.

9—Detroit: Redmond 35, Dionne, Stackhouse 9: 59.
10—Californie, Mott, McKechnie, Marshall 19: 09.

Pénalités — Dionne 7: 48, Edwards 7:48, Maggs, mauvaise conduite 7:48, Marshall 16:52.

Lancers
Californie 9 7 6—22
Detroit 19 20—48
Gardiens: Edwards, Californie; Dejordy, Detroit.

Vancouver 4 Philadelphie 5

PHILADELPHIE PA — Les Flyers de Philadelphie ont mérité une quatrième victoire consécutive, hier soir, en disposant des Canucks de Vancouver au compte de 5-4.

Première période
1—Philadelphie, Flett 28 Clarke, Watson 4:36.
2—Philadelphie, MacLeish 27 Dorhoefer, Hillman; 11:02.
3—Philadelphie, Bladon 8 MacLeish, Barber 11:45
4—Vancouver, Lalonde 8 Lever, Tallon 19:28.
Pénalités — Wilkins V Flett P 2:24; Kelly P 3:40; Schmautz V et Schultz P majeures 6:24; Wilkins 11:16; Kelly 12:28; Schmautz 15:11; Van Impe P 17:43.

Deuxième période
5—Philadelphie, Barber 17 Flette, Clarke 3:45.
6—Vancouver, Tallon 9 Guévremont, Lalonde 11:41
7—Vancouver, Wilkins 6 Wright, O'Flaherty 14: 40.
Pénalités — Saleski P 9:47, Boddy V, 16:21.

Troisième période
8—Philadelphie: Berber 17 Flett, Clarke 3:45.
9—Vancouver, Lever 9 Tallon, Lemieux, 19:29.
Pénalités — Clément 16:29, Van Impe, majeure 19:50.

Lancers
Vancouver 10 14 12—36
Philadelphie 11 12 11—34
Gardiens de buts: Wilson et Dyck, Vancouver; Taylor, Philadelphie.
Assistance: 16,100.



Le gagnant

Le tournoi Bantam de Granby a fait plusieurs heureux, dont ce gagnant d'une motoneige "Ski-Doo", don de Jean Lussier Marine, M. Emmanuel Coulombe accepte ici les clefs du président des Vics, Léon Robert; on reconnaît à gauche François Rivard, et à droite Jean Lussier, le donateur.

(Photo, J. Petit)

Le film de la Série mondiale '72

Le film de la Série Mondiale 1972 est disponible et peut être emprunté des Expos de Montréal par les clubs, groupes et organisations qui désirent le présenter à ses membres et où aucun prix d'admission n'est exigé.

Ce film couleur de 16mm est d'une durée de 40 minutes et s'offre en français et en anglais. Aucun coût de location n'est exigé.

Ce film n'oublie rien des moments excitants de cette classique entre les Athletics d'Oakland de la ligue Américaine et les Reds de Cincinnati, représentants de la ligue Nationale, mettant particulièrement en lumière la spectaculaire tenue de

Gene Tenace de l'Oakland qui a mérité le titre de "joueur le plus utile à son équipe" à la suite de ses circuits mémorables.

La production française est une commandite de Coca-Cola Liée et la narration est faite par Jacques Doucet, directeur associé de la chaîne française du service de radiodiffusion des Exos et commentateur au réseau radiophonique des Exos.

On peut aussi se procurer le film de la partie des étoiles 1972 qui nous fait revivre les moments palpitants de la 10e manche alors que les porte-couleurs de la ligue Nationale reviennent de l'arrière pour vaincre ceux de l'Américaine. Au cours de ce film couleur

de 16mm d'une durée de 26 minutes, on y voit évidemment Bill Stoneman des Exos qui participait pour la première fois de sa carrière à cette classique. La description du film est en anglais seulement.

Pour y mettre encore plus de piquant, des découpages de films d'anciens matches d'étoiles nous montrant à l'oeuvre quelques grands du baseball majeur, tel Babe Ruth, Ted Williams et Stan Musial, ont été incorporées au film de 1972.

Les Exos ont un cinématheque de choix d'où l'on peut retenir des films sur demande.

Outre ceux déjà mentionnés, on y retrouve:

Durham-Sud victorieux

ACTON VALE (DNC)

L'équipe de Durham-Sud a remporté deux victoires consécutives lors des dernières rencontres de la ligue de hockey Centrale de Baie d'Amherst, disputées au Centre Sportif d'Acton Vale.

Dans la première victoire, Durham-Sud a défait Ste-Hélène 8-1. Réal Manseau s'est avéré la grande vedette des vainqueurs avec deux buts et trois passes. Bernard Manseau y est allé de deux buts et d'une aide, tandis que Mario Lapierre compta deux points. Les autres compteurs ont été Réjean Bisailon avec un but et une passe et Yves Laflamme avec un filet. Les passeurs ont été Yves Manseau avec 4; Claude Laflamme avec trois et Gerald Manseau avec une. Pour les perdants, Christian Hébert a évité le blanchissage sur des passes de André Laffrère et Edouard Dubé.

Durham-Sud a décroché un 2e gain en battant cette fois Wickham par le compte de 3-1. Yves Manseau, Réal Manseau et Réjean Bisailon se partageront les filets des vainqueurs, pendant que Raymond Royer marqua pour les perdants.

St-Nazaire gagne

Dans la 3e joute, St-Nazaire a eu raison de Wickham 7-4. Michel Bérard avec 2 buts et 3 passes et Yvon Paré avec deux filets et deux aides se sont partagés la vedette pour les vainqueurs; Claude Paré y est allé d'un but et de 4 passes, tandis que Daniel Bérard et Jérôme Benoit se partageront les autres buts. Pour les perdants, Serge Picard et Jean Monfette avec un but chacun et Jacques Michel avec deux ont été les compteurs. Ronald Rivard avec 3 et Marc MacLure avec deux ont offert des mentions d'assistance.

Gain de Roxton

Dans la 4e joute, Roxton Falls a défait St-Nazaire 7-3. Gilles Boucher et Marcel Gagné ont pris la vedette avec deux buts chacun, tandis que Yves Foisy, Michel Massé et Normand Massé comptèrent les autres buts. Normand Duranleau a fourni deux aides. Pour les perdants, André Sever a brillé avec deux buts et Yvon Paré en a marqué un. Luc Sever a offert deux assistances.

Encore une Autrichienne

HAUS-IMM-ENNSTAL, Autriche, Reuter — La jeune Autrichienne Andrea Straub, 16 ans, a enlevé la descente de Haus Imm Ennstal, jeudi, comptant pour la Coupe d'Europe de ski, dévalant les 2,700 mètres en une minute 45, sec. 59.



Les champions

Le club Fédéral Pacific a remporté le championnat de la saison régulière de la ligue de ballon-balai Industrielle-Labatt. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel: Gerald Lapierre, président de la ligue; Normand Lacoste, représentant Labatt; Butch Thompson, capitaine des champions; Victor Bouskela, gérant chez Federal et Réal Giguère, gérant du club. Normand Lacoste a profité de l'occasion pour présenter un chèque fort apprécié à la ligue.

(Photo J. Petit)

Le monde des quilles

Papineau-Labatt

Gailuron a défait Labatt 3 à 1. R. Carpentier et Au Baril ont annulé 2 à 2. Bravo Pizzeria a eu raison de Fra ce Lingerie 3 à 1 et Gagnon & frères a défait Bienvenue 3 à 1. Bienvenue domine la ligue avec Gagnon, tous deux ont 11 points, suivis de Bravo 8, Labatt et Au Baril 7 et Carpentier 3. M. Bourgeois a roulé 467-198. Elle domine les moyennes avec 137.11, suivie de F. Campagna 125.3, G. Croteau 119.11, R. Hetté 117.9, M. Beauregard 115.8 et T. Duquette 114.10.

L'Amicale St-André en tête

ACTON VALE (DNC) — Le club de l'Amicale St-André d'Acton Vale, qui avait perdu le premier rang de la ligue de ballon-balai Régionale "temporairement", s'est réinstallé à ce poste avec 21 points, soit 2 de plus que son plus proche et dangereux rival le Dan's Sport de Drummondville.

Chez les compteurs

Michel Lamothe du Upton est au premier rang des compteurs avec 18 points, suivi de Denis Gélinas et Rock Houle tous deux de Drummondville avec 13 points. Fernand Martel

(Drummondville). 9 points: Clément Gauthier (Amicale), Luc Casavant (Roxton Falls), J-Denis Houle (Drummondville), Marcel Lamothe et Jacques Savoie du Upton. 8 points chacun.

Joutes

Dans la 1ère, St-Hyacinthe a vaincu Durham-Sud par le compte de 1-0 grâce à un but de Raymond Dufour assisté de Alain Frenière.

Dans la 2e, l'Amicale St-André d'Acton Vale a encaissé un blanchissage de 4-0. Gilbert Thivierge, Rock Houle, Michel Houle et Fernand Martel ont marqué pour les vainqueurs.

Dans la 3e, Upton a battu Roxton Falls, 3-1: Yvon Leclerc a pris la vedette avec deux buts, tandis que Michel Lamothe obtint l'autre. Normand Lamothe, Claude Lamothe et Bruno Lanoie ont offert une passe chacun. Le but des perdants a été compté par Claude Paquette assisté de Luc Richard.

Acton Vale gagne 2 fois

ACTON VALE (DNC) — Le Club Optimiste Junior d'Acton Vale a remporté deux éclatantes victoires au Centre Sportif d'Acton Vale dans des rencontres régulières de la ligue de hockey Junior de l'Estrie.

Dans la première, l'excellente tenue de Yvon Paré avec deux buts a permis aux Optimistes de vaincre Windsor 6-2. Réal Manseau, ormand Massé, Jean Letarte et Daniel Bédard ont enregistré les autres filets. Pierre Chevanelle a offert deux aides.

Pour les perdants, Jacques Ayotte et Yvon Proulx ont compté, tandis que Luc Parent y alla de deux aides.

Autre victoire

Poursuivant dans cette bonne voie, le Club Optimiste Junior a remporté une 2e victoire le lendemain en triomphant cette fois de Asbestos par le compte de 8-2. Les buts ont été réussis dans l'ordre par Yves Daudet (sans aide), Réjean Bédard (Chagnon et Plasse), Daniel Dufresne (Gaudet), Réjean Gosselin (Plasse et Bertrand), Daniel Dufresne (Bédard et Massé). Pour les perdants, Richard Morin et Pierrot Veilleux ont marqué dans l'ordre.

BIENVENUE À TOUTE LA POPULATION

AU CARNAVAL DE ROUGEMONT

DU 3 AU 10 FÉVRIER 1973

CARNAVAL 1973 : SOYONS DE LA FÊTE

PROGRAMME DU CARNAVAL DU 3 AU 11 FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER: —

1000 p.m. Fête des enfants: jeux, danse, chants, ambiance de carnaval. Salle de l'école. Resp. Les Roubeys J.-J. Paquette, prés.
8:30 p.m. Soirée de Couronnement de la Reine des Loisirs Mont-Rouge Inc. Pavillon Lussier, Marieville.

DIMANCHE 4 FÉVRIER: —

11:00 a.m. Messe communautaire.
1:00 p.m. Ballon-Balai "petites filles" (10-13 ans) — St-J-Baptiste VS Rougemont.
1:00 p.m. RALLYE AUTOMOBILE. Départ au Roc d'Or. Trophées aux gagnants. Resp. Club Automobile — C. Germain.
2:30 p.m. Hockey Midget Otterburn Park VS Rougemont.
4:00 p.m. Hockey Bantam. St-Jean-Baptiste VS Rougemont.
8:00 p.m. Grand Bingo à la salle de l'école. Nombreux prix en argent.

LUNDI 5 FÉVRIER: —

7:30 p.m. Ligue de Ballon-Balai. Partie régulière — B.P. VS CALEX
9:00 p.m. CONSTANT AIR FLO VS FIESTA
7:30 p.m. Soirée des Dames: Parade de modes — Démonstration de couture. — Resp. Cercle des Femmes Salle de l'école.

MARDI 6 FÉVRIER: —

7:00 p.m. Hockey de salon sur glace
9:00 p.m. Soirée de quilles à St-Césaire. Nombreux prix aux spectateurs.

MERCREDI 7 FÉVRIER: —

8:00 p.m. Partie de cartes: Nombreux prix — Admission gratuite. Salle de l'école. Resp. Club de l'Age d'Or. — Charles-Arthur Paquette.

JEUDI 8 FÉVRIER: —

7:00 p.m. Ballon-Balai, Jeunes Filles Marieville VS Rougemont
8:00 p.m. Tournoi — Salle de l'école ping-pong, Badminton, Bridge. Trophées aux gagnants.

VENDREDI 9 FÉVRIER: —

7:00 p.m. GRAND PATINTHON à la patinoire. Trophées aux gagnants. Resp. Jean-Marie Lussier.

SAMEDI 10 FÉVRIER: —

1:00 p.m. TOURNOI D'ECHEC ET DE DAMES. Trophées aux gagnantes.
8:30 p.m. CLOTURE DU CARNAVAL: SOIRÉE ST-VALENTIN. Salle Horizon: Prix de présence. Remises de trophées. Ambiance de carnaval.

DIMANCHE 11 FÉVRIER: —

2:00 p.m. La Direction des Loisirs Mont-Rouge invite les autorités et responsables d'organismes à une dégustation cidre-fromage à la Coopérative Monteregienne.



LUCIE GINGRAS

COMMANDITAIRE
PAR ROBERT TRANSPORT LTÉE

**ASSISTONS
NOMBREUX
AUX
ACTIVITÉS**



MARIE-ROSE JEAN

COMMANDITAIRE PAR
LE MATÉRIEL INDUSTRIEL INC.

**COURONNEMENT
DE LA REINE**

SAMEDI 3 FÉVRIER

AU PAVILLON LUSSIER
MARIEVILLE

Rougemont vous souhaite la bienvenue à son Carnaval d'hiver

COOPÉRATIVE MONTEREGIENNE

Claude Davignon, Gérant

Tél. 469-2340

705, Principale ROUGEMONT

Aux organisateurs Félicitations
A tous, Joyeux Carnaval

NAP. GIARD & FILS LTÉE.

Manufacturier de Meubles

Téléphone : 469-2313

ROUGEMONT P.Q.

Joyeux Carnaval à tous.

AU ROC D'OR

- BAR-SALON
- SALLE À MANGER
- Endroit idéal pour tous genres de réceptions.
- LICENCES COMPLÈTES

Louis R. Meunier, propr.

10 Petite-Caroline ROUGEMONT
Tél. 469-3991

Hommages aux Duchesses Voeux de succès au Carnaval

E. LALIBERTÉ

Epicier-Boucher Bière, Porter, et Cidre
870, Principale ROUGEMONT
Tél.: 469-2777

Aux organisateurs Félicitations
A Tous un Joyeux Carnaval.

GERARD PAQUETTE

Vendeur autorisé SHELL
Huile à Chauffage - Essence

TEL: 469-2635

R.R.#1 ROUGEMONT

Hommages aux Duchesses
Voeux de Succès au Carnaval.

Tél.: 469-2391

A. LASSONDE & FILS INC.

Conserves Alimentaires
Marque "ROUGEMONT"
ROUGEMONT P.Q.

Joyeux Carnaval
et Bienvenue à tous

DIRECTION

DES LOISIRS MONT-ROUGE INC.

Président: Marcel Beaugard
Vice-Présidents: Jean-Luc Malouin, Charles-Emile Benoit, Mme Gabrielle Bernard, Mlle Francine Laliberté, Luc Martel, Omer Cousineau, Mme Jeannine Paquette, Jacques Saumure, Jean-Marie Lussier, Chs-Arthur Paquette, Mme Gisèle Tessier, Chan. Paul Dery, curé
Secrétaire: Mlle Francine Laliberté
Trésorière: Luc Martel
Président ex-officio: Omer Cousineau
Directeurs: Mme Jeannine Paquette, Jacques Saumure, Jean-Marie Lussier, Chs-Arthur Paquette, Mme Gisèle Tessier, Chan. Paul Dery, curé
Aumônier: Chan. Paul Dery, curé

Aux organisateurs Félicitations
A tous Joyeux Carnaval

Tél.: 469-3908

ROUGEMONT EXPRESS INC.

Transport Général
Rougemont-Montréal
401, Grande Caroline ROUGEMONT



Pour les jeunes

Le croquet est un sport accessible à tous. Le Club de Croquet de Granby, qui est intérieur, compte plusieurs adeptes, dont des jeunes. Cette photo nous en fournit la preuve; il s'agit de François Duhamel et Pierre Duhamel, sûrement deux futurs champions.

Madame

La cause de l'allergie: un produit chimique

HAMILTON PC — Un dermatologue de Hamilton a confirmé, suite à ses propres recherches et constatations, que, comme l'avaient expliqué des quotidiens montréalais dès le mois de juin dernier, un procédé chimique employé pour les draps et les taies d'oreiller fabriqués par Wabasso Limitée de Montréal, a suscité des irritations cutanées chez les usagers de ces articles.

Le Dr. Lewis Stolman, discutant de ces irritations cutanées avec d'autres médecins, a dénombré quelque 33 cas où les troubles de ses patients et de ceux

de ses confrères pouvaient être attribués aux draps et taies d'oreiller de coton-polyester sans repassage fabriqués par Wabasso.

L'irritation rougeâtre qui apparaissait sur la peau de ses patients résistait aux médicaments, a-t-il dit, mais disparaissait peu après que les victimes de l'allergie se soient débarrassées de leurs draps.

La cause de l'allergie, a expliqué le Dr. Stolman, réside dans le produit chimique dont est imprégné le tissu pour lui donner ses caractéristiques de "sans repassage".

De son côté, M. Andrew

Fife, vice-président de Wabasso, a déclaré, mercredi, que moins de une demie de un pour cent des draps fabriqués par Wabasso Limitée de Montréal avaient été à l'origine d'allergies cutanées au cours des trois dernières années.

M. Fife a ajouté que des "millions" de draps coton-polyester avaient été traités par un procédé chimique qui, pour des raisons encore inconnues, causait des irritations chez les usagers.

Il a ajouté que la compagnie avait cessé de fabriquer les draps en août et que les détaillants et grossistes détenant des draps de cette série avaient été invités, dès ce moment, à les envoyer à l'usine.

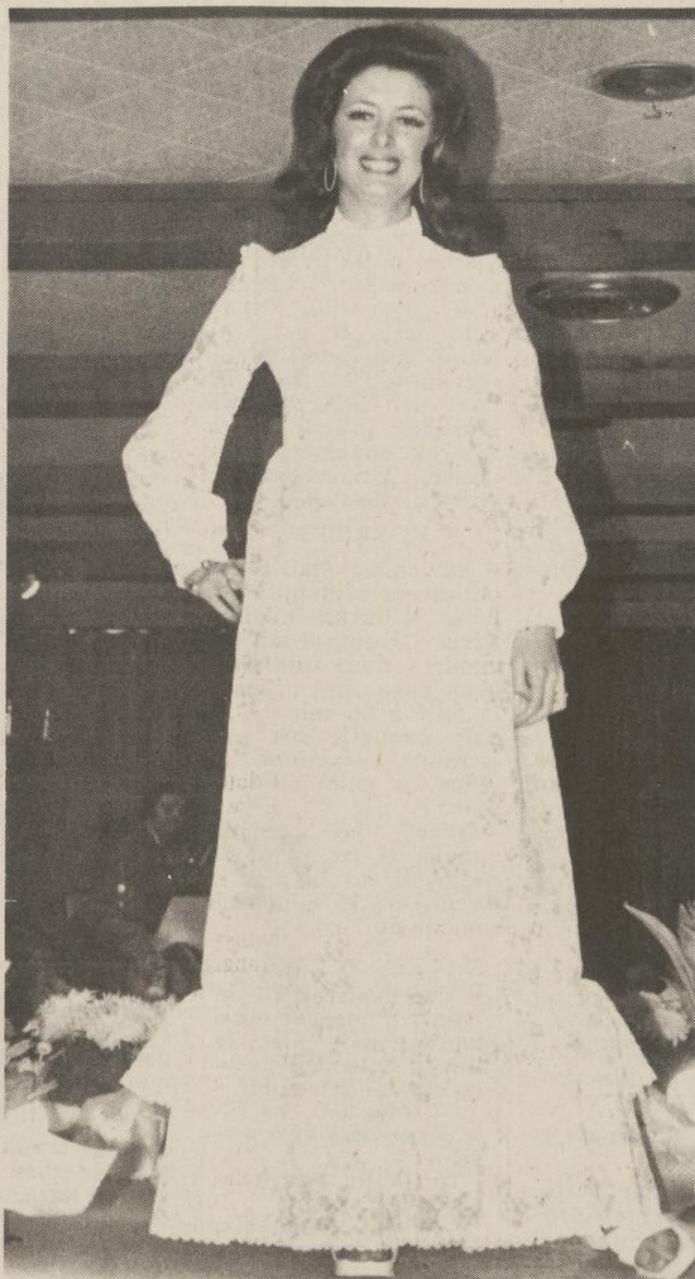
Adversaires de taille

MONCTON, N.-B. (PC) — En Amérique du Nord, les dossiers de police contiennent de très nombreux cas impliquant des voleurs de sacs à main qui s'attaquent aux femmes dans les rues désertes, et même parfois au centre du quartier des affaires.

A Moncton, un jeune expert en karaté, ceinture noire, veut remédier à la situation du moins dans cette ville.

Ron Cormier enseigne aux femmes cette méthode d'origine japonaise, leur indiquant la manière de se défendre.

Ces cours ont pour but de donner aux femmes une plus grande confiance en elles-mêmes, un meilleur contrôle au niveau émotif en de telles circonstances



Les robes du soir, en mousseline imprimée et vaporeuse, préconisent l'élégance et la féminité. A remarquer les jolis volants au bas de la robe. Monsieur portera le veston et le pantalon large, confectionnés ici dans un tissu quadrillé. Les couleurs-mode pour le printemps sont le rose, le bleu et le blanc.

(Photos C-Line Jobin)



Le choix des styles et couleurs conçu sous le signe de l'élégance

par Ginette LAURIN

GRANBY — Les nouveaux modèles qui mettent en valeur la féminité sont centrés sur les robes. Cependant le pantalon et la mini-jupe demeurent fidèles à la beauté féminine. "Porte ouverte à l'esthétique" se voulait alors de son

temps, en présentant un défilé de modes pour dames et messieurs.

Les femmes qui habituellement fourmillent d'idées et débordent d'imagination pourront donc au printemps harmoniser un pantalon avec un paletot ou blazer, ou ces derniers avec une jupe ou une robe. Rien est impossible et tout dépend de l'occasion et de l'humeur de chacun.

Le choix des styles et couleurs, conçu sous le signe de l'élégance, dessinent parfaitement la silhouette de la femme 73.

On a rien oublié car rien est trop beau pour cette femme moderne active et de plus en plus jeune. D'ailleurs, les modélistes ont créé des ensembles très jeunes qui peuvent être portés par des femmes dans la quarantaine.

Si l'on parle des tissus, il faut alors mentionner le jersey souple et moulant la mousseline imprimée et vaporeuse, et les tissus quadrillés aux nuances éclatantes.

Oui! Les carreaux, grands triomphateurs des collections qui se veulent pratiques, seront allègrement portés ce printemps. Le pantalon généralement uni se plait à accompagner le blazer ou la veste quadrillée.

Les couleurs fragiles et tendres rayonneront dans le bleu poudre, rose pâle, blanc, jaune et vert. Les tons pastels sont tirés de la nature pas d'artifice, vive le naturel.

Des lignes pures

"La mode traduit l'esprit du peuple", comme le disait si bien l'animatrice de la soirée, Mme Pierrette Lafleur, secondée par un grand romantique M. Jean-Louis Boisseau.

L'élégance n'éclipse cependant pas la pureté des lignes. Et l'on retrouve des modèles tels les robes chemisier, petites robes poupées, ensemble jupe, pantalon et paletot, ou encore l'imperméable aux rayures et motifs géométriques.

"Porte ouverte à l'esthétique" servait d'alibi au lancement officiel de la Société la belle québécoise". Le défilé de modes a été possible, grâce à la participation des maisons suivantes: l'Echo de la mode, boutique Chiquita, salon de coiffure Rita Carpentier et Lemoine fourrures enrg.

La Société la belle québécoise avait réalisé de magnifiques maillages, exécutés par Lise Dubé, directrice de l'établissement.

Le personnel, très qualifié, se compose comme suit: Lise, esthéticienne-visagiste, et directrice du centre; Dr Réjean Ménard, médecin attaché à l'Institut; Louise, esthéticienne-visagiste; Linda, esthéticienne-visagiste et M. Jacques Toussaint, pédicure.

Si l'on en juge par les applaudissements frénétiques, la soirée a été incontestablement un grand succès. Car la mode et l'esthétique demeurent les deux soucis importants de la femme qui se veut élégante et féminine.

Des centres de distribution

LONGUEUIL — L'Organisation Catholique Canadienne Développement et Paix a remis à Caritas Internationale, organisme papal de secours d'urgence, un octroi de \$31.000 pour les victimes du tremblement de terre de décembre dernier au Nicaragua.

Nicaragua. Les Eglises doivent nécessairement lire les signes du temps. Elles doivent soutenir les victimes des tragédies où qu'elles arrivent; elles ont le devoir de trouver une réponse aussi spontanée que celle des gouvernements du monde entier. Et l'on doit, comme membre de l'Eglise, se réjouir de constater la grande générosité fraternelle et celle des gouvernements en de telles occasions.

Le rôle de l'Eglise dans ce genre de tragédies est d'établir des centres de

distribution, l'envoi du personnel médical, aider les gens à se réorganiser. Cependant, elle ne doit pas entrer en compétition avec la générosité des gouvernements.

D'autre part, certaines tragédies, survenant à l'occasion de conflits politiques, tels ceux du Biafra et du Bangladesh paralysent souvent l'action du gouvernement. En pareil cas, il appartient aux Eglises et aux autres organisations charitables et non-gouvernementales de faire un appel au public pour obtenir les fonds nécessaires.

En ce qui concerne le Nicaragua où tout n'a pas encore été solutionné, toute personne désireuse d'apporter sa contribution peut la faire parvenir à: Fonds Nicaragua, 740 boulevard Sainte-Foy, C.P. 40, Longueuil, P.Q.

notre horoscope



BELIER du 21 mars au 20 avril
Votre timidité congénitale a besoin d'être surmontée. Vous réussirez beaucoup mieux en vous montrant plus sûr (e) de vous-même.



TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Pourquoi avoir peur de l'avenir? Celui-ci dépend beaucoup de la façon dont vous saurez prendre les choses.



GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
La période de la pleine lune agira favorablement sur votre destinée. Sachez vous saisir des occasions qui se présenteront à vous.



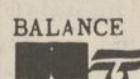
CANCER du 22 juin au 22 juillet
Une personne de l'autre sexe apparaîtra dans votre existence qui vous apportera le bonheur qui ne vous a pas souri jusqu'ici.



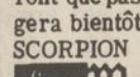
LION du 23 juillet au 23 août
Vous êtes trop exclusif (ve). N'oubliez pas que trop d'accaparement peut être nuisible à votre entente avec l'être aimé.



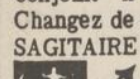
VIERGE du 24 août au 22 sept.
Un grand bonheur est à votre porte. Il paraît être d'ordre financier ou sentimental. Attendez-le donc avec patience.



BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Ne vous laissez pas démonter. Ces contrariétés que vous connaissez actuellement ne seront que passagères. Tout changera bientôt.



SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
L'attitude que vous adoptez depuis quelque temps avec votre conjoint n'est pas la bonne. Changez de manière d'être.



SAGITTAIRE du 23 nov. au 22 nov.
Méfiez-vous d'une personne de votre entourage qui vous jalouse et fera de tout pour vous déprécier auprès de vos proches.



CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Sachez être plus tendre avec cette personne de l'autre sexe à laquelle vous tenez et qui ne cesse de vous reprocher votre dureté à son égard.



VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Vous avez un cœur d'artiste, un jour c'est l'un (e) et jour c'est l'autre, et, en définitive, ce n'est personne.



POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Vous avez la gorge sensible. Faites bien attention aux courants d'air et astreignez-vous à fumer un peu moins.

flash

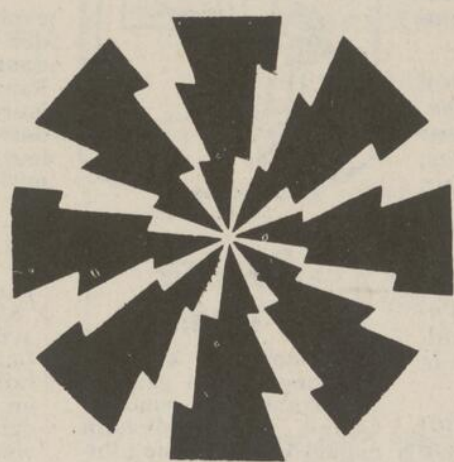
FEMININ

Prochaine assemblée

SAINT-HYACINTHE — Les membres du cercle Christ-Roi des Filles d'Isabelle sont priées de prendre note que la prochaine assemblée régulière aura lieu le lundi 5 février à 8 h p.m., au sous-sol de la cathédrale. Les membres doivent donner les noms des futures candidates.

Sobriété Canada

SAINT-JEAN — Lors du congrès annuel des gens de la promotion pour la sobriété tenu à Alma, Lac St-Jean, Mme Gisèle Gaudette, de St-Jean a été élue directrice de ce mouvement.

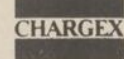


FRANKLIN

LE CENTRE D'ÉCLAIRAGE

Une entreprise québécoise

1204, rue PRINCIPALE (Chemin St-Paul) GRANBY 378-4628
Maintenant ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m. et le samedi jusqu'à 5 h p.m.



SUR VOS ACHATS DE
FIXTURES ELECTRIQUES
SEULEMENT

VENTE DE LIQUIDATION LAMPES SUR TABLES

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

en furetant

On croit les connaître tous et l'on s'aperçoit, à l'usage, que notre vocabulaire de grossièretés est extrêmement limité. Ce qui, bien entendu, est extrêmement fâcheux. C'est pour combler cette impardonnable lacune que je viens de me procurer un dictionnaire de jurons.

Ainsi, quand je serai au volant de ma luxueuse limousine et que des gens comme un certain Monsieur BRODEUR bloqueront la route à tout le monde, aux heures de pointe, il me sera très utile de consulter les pages roses de cet intéressant ouvrage.

En prenant comme critères d'appréciation l'harmonie des formes et la ligne "amphore" des hanches, l'institut GALLUP a établi que l'Italie possédait le plus grand nombre de belles filles. L'Espagne suit de près, puis la France. Bravo donc aux bassins méditerranéens!

Le Canada n'arrive dans ce classement qu'en onzième position, et l'U.R.S.S. très loin derrière. Ce qui démontre bien que la beauté ne se mange pas en salade russe...

On dit, on murmure qu'aux approches de l'été, saison favorable à la fénaison, les toisons qu'arbore présentement notre jeunesse fleurie pourraient être considérablement réduites. D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que la versatile mode imposera la coiffure "mini-poil".

Ainsi va la vie. Tout commence par des "Samson" et finit par des chansons: "Tonds, tonds, tontaine et tonds!" Après tout, il n'y a pas de raison pour que, seuls, les téléspectateurs soient rasés...

Moi, disait Ti-Guy POIRIER, les femmes ne m'ont jamais fait perdre la tête.

Oui, fit observer

son copain Pee Wee PREFONTAINE en contemplant la "boule de billard" de son confrère. Elles se sont contentées de tes cheveux.

Le gourmet Marcel QUINTAL, soupant dans un restaurant de la PRINCIPALE, a lu sur le menu: Pizza aux champignons, \$1.50. — Pizza aux champignons, \$2.00. Et il a demandé:

Quelle différence y a-t-il entre les deux? — Cinquante cents, a répondu la serveuse.



Aux prix ou sont certains médicaments, j'ai intérêt à me payer une croisière et à me faire soigner gratuitement par le médecin du bord.

La charmante Dany HEBERT a dit gentiment à une de ses bonnes amies:

Il paraît que tu vas te marier, mon chou? Tu es folle, ma parole! Aller prendre pour mari un garçon qui est assez bête pour te prendre comme épouse!

Ce mot désabusé de médecin est du Dr Simon BRUNELLE: "Prenez le plus grand soin de votre beauté... si elle est bonne. Si elle est mauvaise, essayez de penser à autre chose."

Ce soir-là, ROGER MOORE devait sortir avec MIMI, sa charmante épouse...

MIMI: Voilà, je suis prête, mon chéri. Mais... je croyais que tu l'étais depuis longtemps?

ROGER: J'ai trop attendu: je suis obligé de me raser de nouveau.

Le speaker Bédé CHARBONNEAU est soucieux:

"Je manque vraiment d'appétit, dit-il: depuis quelque temps, je ne touche même plus aux plats qui me sont interdits par mon médecin."

Jean ST-AMAND (alerte sexagénnaire): "On s'aperçoit que l'on vieillit quand, le jour de son anniversaire, on constate que les bougies ont coûté plus cher que le gâteau."

Barber BEAUREGARD (sexagénnaire aussi alerte, mais qui ne serait pas fâché de l'être encore plus encore):

"J'ai toujours bon moral. C'est... l'immoral qui commence à clocher."

Gérald DION est très fier des nouvelles jumelles de course qu'il vient d'acheter: "Elles grossissent tellement, dit-il, qu'à six cents pieds j'ai pu entendre le halètement de ma jument."

Roger "Ti-Coune" ROCHON ne s'est jamais senti en aussi bonne forme physique et songe déjà aux prochaines vacances.

Le sage Sarto GINGRAS:

"A l'heure actuelle, avec les énormes progrès de la médecine, on survit à tout, sauf à la mort."

LES FONCTIONNAIRES

Je ne sais pas si vous êtes fonctionnaires ou si vous travaillez dans le privé, mais une chose est certaine, c'est que pour être dans l'administration il ne faut pas être manchot... Je vais vous expliquer pourquoi. Je causais l'autre jour avec une de mes voisines de la Rue des Snobs dont le mari travaille pour le "gouvernement". Elle me racontait alors que son mari était très fatigué. Je lui dis:

Votre mari a peut-être un travail pénible, avec toutes ces gens qui, parce qu'ils ont à faire avec l'Etat, sont toujours à rouspéter?

Non, me répond-elle, ce n'est pas le travail qui le fatigue... Ce sont les voyages pour aller à son bureau... Vingt livres par jour!

Vous voulez dire vingt mille.

Non... vingt livres par jour... Voilà: la serviette de mon mari pèse cinq livres, comme il rentre dîner cela fait quatre voyages, à cinq livres cela donne un total de vingt livres.

Votre mari emmène

Londres

Les pères d'au moins dix enfants seront désormais repérables de loin. L'Association britannique des fabricants de cravates va leur faire un cadeau, un peu voyant mais bien joli tout de même: une cravate bleu-nuit portant, en lettres phosphorescentes, le signe de la reconnaissance: plus 10.

Rodée

Ici, ma fille, dit la patronne à sa nouvelle bonne, vous devez parler à la troisième personne.

J'ai l'habitude, fait la jeune domestique, en clignant de l'oeil. Dans la place où j'étais avant, la dame aussi avait un petit ami.

LE CONTEUR EST OUVERT...

UN MOT DE CLEMENCEAU

Le "Tigre", vers la fin de sa vie, avait subi l'ablation de la prostate et s'en trouvait très bien:

Voyez-vous, disait-il volontiers, il est trois choses au monde qui ne servent à rien: le Président de la République Française (c'était Poincaré, son ennemi le plus intime), l'armée italienne et les c... du Pape...

HORRIBLE!

Sa femme était morte et, cor ornement à son désir, il l'avait fait incinérer. Il conservait ses cendres dans une belle urne dorée qui occupait le milieu du salon — et dans laquelle ses amis avaient coutume de vider le culot de leur pipe.

Quand, après bien des années, il voulut déménager, il fut surpris en découvrant le volume du contenu de l'urne:

Une dame est sur le point d'engager une bonne mais elle la trouve tellement jeune qu'elle lui demande:

Dites-moi, ma fille, avez-vous déjà servi?

La petite rougit et murmure:

Oui, madame, mais rien qu'avec mon fiancé.

Tiens, fit-il, étonné... Y a ma femme qui a grossi!

PLAIDOIRIE

L'avocat sollicite l'indulgence de la Cour pour son client:

Il est très âgé, plaide-t-il.

Oh! s'étonne le président, il n'est pas plus vieux que les magistrats de la Cour...

Sans doute, réplique l'avocat, mais lui, il a travaillé...

URGENCE

Un notable d'une petite ville va consulter son avocat ami:

Puis-je voir le patron? demande-t-il au clerc.

Impossible pour le moment. Il est très occupé... Il est en train de battre Madame.

SOIR DE GENERALE

C'est vous, Monsieur, qui sifflez? demande l'auteur.

Parfaitement! Cela vous étonne?

Oui... J'ignorais encore qu'un trou de c... pouvait faire autre chose que péter...

LES BANLIEUSARDS

Qu'il fait beau! constate le gars Jules. Tout sort de terre!

Dites pas ça! fait un copain, effrayé. Ma belle-mère est morte la semaine dernière.



Mon grain de sel

L'OUTRAGE DES ANS

Selon certains chercheurs américains, l'intelligence humaine commencerait à décroître à partir de trente-cinq ans. Une sorte de sclérose, imputable à l'accumulation des années, serait notamment la cause de l'affaiblissement de la lucidité et de l'esprit de finesse.

Ainsi les renards vieux ont bien tort de se prendre pour des vieux renards...

Par ailleurs, la thèse selon laquelle la somme des expériences acquises serait génératrice de sagesse, est de moins en moins admise.

PORC PAYE

L'honorable ministre britannique des Affaires Economiques n'a pas été peu surpris en recevant une petite saucisse empaquetée avec soin. Ce colis, expédié par un conseiller municipal de Shrewbury, était accompagné d'une notice explicative précisant le prix de cette charcuterie tel qu'il avait été facturé par un restaurateur de la ville. Or, ce prix étant dix fois supérieur à celui pratiqué dans le commerce, l'édile indigné demandait que l'objet du délit soit transmis à la Commission chargée de la surveillance des prix.

Si l'affaire suit son cours, nous conseillons au restaurateur abusif de prier en égrenant son chapelet...

LES MAL AIMES

A Vérone (Italie), le "Club des Epoux Malchanceux" accueille les maris marris et les mâles mis à mal. Là, dans une atmosphère chaude et amicale, les compagnons d'infortune partagent leurs maux, exhalent leur rancœur et échangent des propos désabusés sur le mariage...

Cette institution qui ne trouvait pas grâce aux yeux de Talleyrand. "L'un de mes plaisirs favoris, disait-il, consiste à passer en revue, dans mon esprit, les mariages auxquels j'ai échappé..."

L'HEURE DU THE... Des singes préposés à la cueillette des feuilles de thé, voilà qui n'est pas commun! Pourtant, cela se passe ainsi dans les montagnes de Chie Chouan, en Chine, où poussent des thésiers à l'état sauvage, producteurs, paraît-il, d'un thé d'une qualité et d'une saveur inégalables.

Les zones de cueillette sont d'un accès si dangereux que les hommes ont renoncé à s'y aventurer et ont dressé des singes pour accomplir cette noble tâche.

Les résultats obtenus sont, nous dit-on, extrêmement concluants et les économies réalisées non négligeables puisque lesdits singes sont payés en monnaie du même nom.

Du thé de singe! C'est tout de même assez extraordinaire...

Encore que nous connaissions déjà le thé de l'éléphant...



Pas bête du tout!

Un astucieux père de famille est arrivé à persuader ses enfants que le système des impôts s'appliquait également à leur argent de poche.

Je récupère ainsi, explique-t-il, près de 30% des fonds que je leur donne chaque semaine. Sans compter les deux jours de tranquillité pendant lesquels ils rédigent leur déclaration de revenus!

Une annonce vient de paraître dans ce journal, affirmant:

"Madame, voulez-vous avoir les seins droits? J'ai une méthode infailible. Ecrivez-moi en envoyant un mandat de vingt piastres et votre adresse. Résultat garanti."

Inutile de dire que le gars reçoit de très nombreuses lettres. Quant aux femmes qui lui avaient écrit, elles reçurent ce conseil si simple:

Pour avoir des seins droits, marchez à quatre pattes.

Rions avec les farfelus!

New York city. Deux mauvais garçons opèrent dans un riche appartement de la 5e Avenue. Soudain, une sonnerie d'alarme retentit.

La police, Joe! Sûrement qu'on a dû déranger quelque chose.

Filons! Sautons par la fenêtre!

T'es pas fou, on est au treizième étage.



Pas étonnant que je tousse mieux qu'hier... Je me suis entraîné toute la nuit!

C'est pas le moment de se montrer superstitieux, Joe!

Un groupe de badauds forme cercle sur le boulevard autour d'un avaloir de sabre.

Extraordinaire! fait une personne.

Vous savez, c'est pas difficile, dit son voisin.

Vous trouvez? Pourquoi?

Il avale d'abord le fourreau.

Deux plombiers prennent un verre après le travail:

Tu trouves pas que Jacques est fatigué depuis un certain temps?

Il l'est vraiment. Figure-toi qu'hier, il a embrassé une femme par erreur.

Il croyait que c'était sa femme?

Non, justement, c'était sa femme.

Un petit garçon pleure à chaudes larmes au coin d'une rue. Passe un brave vieillard qui le questionne sur la raison de son chagrin:

Ca ne va pas?

Je ne veux plus rentrer chez moi, monsieur.

C'est grave!

Qu'est-ce qui se passe, mon petit? Ta maman te frappe?

Non, mais... Elle a un peigne!

Envoyé par un hebdomadaire humoristique, un jeune journaliste va interviewer un peintre très célèbre. Timidement, l'envoyé spécial demande:

Maitre, si vous saviez comme j'aimerais emporter un souvenir de vous...

C'est fait, jeune homme.

C'est-à-dire?...

Vous êtes assis sur ma palette: votre fond de pantalon est plein de ma peinture.

Dix heures du soir. La sonnerie du téléphone retentit longuement dans un appartement du trente-cinquième étage. Puis, on décroche enfin:

Voilà, monsieur, dit une voix jeune, il y a six Dupont dans votre building... Etes-vous le Dupont qui a une fille qui s'appelle Véronique?

Non, monsieur, non, répond la voix furieuse, je suis le Dupont qui était dans son bain.

DANIELLE DOMINIQUE
Chanteuse, m.c.
EDDY JAMES
Xylophoniste

En grande vedette:
JEAN SÉBASTIEN
Chanteur

Hôtel ROYAL
GRANBY

BAR SALON
La Pieuvre
• 4 jolies
DANSEUSES
tous les jours
de 2 h. p.m.
à 3 h. a.m.

TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours **75¢**

HÔTEL WINDSOR
DU LUNDI AU DIMANCHE
4 GOGO TOPLESS
MAINTENANT DE MIDI À 3 H. A.M.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:
CAT PAREE
DANSEUSE
TAPS TAYLOR
CHANTEUR
DE COULEUR

EN PERSONNE!
Samedi, le 3 février — 8 h. p.m.
Roller Derby
MATCH SUR ROULETTES

5 hommes, 5 femmes sur chaque équipe

QUÉBEC FLEUR DE LYS VS DIXIE DEVILS

Ligue Internationale du Roller Derby Professionnel. Le Roller Derby est montré chaque samedi à 1 h. p.m. au Canal 5 de Pittsburgh en anglais et en français au Canal 7 à la même heure.

Palais des Sports Granby

Billets: \$3.00 et \$2.00
Étudiants et enfants: moitié prix
Pour plus de renseignements: 378-9091

FLEURS
POUR NAISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RÉCEPTIONS
MORTALITÉ

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

PROFITEZ DE NOTRE PREMIÈRE
ANNUELLE
Vente d'ameublements
MEUBLES DE TOUT STYLE A PRIX REDUITS

RÉDUCTION SUR TOUS NOS ARTICLES

La Meublerie.
Notre maison est digne de votre confiance

691 COWIE GRANBY
Tél.: 378-9941

Lucile Guertin
prop.
130, COURT - GRANBY - TEL. 372-1474

CHAPEAUX DE FOURRURE **\$19.**
MANTEAUX DE FOURRURE **\$295.**

SUÈDE - CUIR - POUR HOMMES ET FEMMES

Nouvelles Régionales

A Valcourt dès le 19 février

Cinq séries d'ateliers sont offertes au Centre culturel

VALCOURT — La première série d'ateliers dirigés, dispensée à Valcourt, a obtenu un succès tel que la direction du Centre culturel de cette municipalité offre à la population une seconde série qui commencera le 19 février, pour se poursuivre jusqu'au 27 avril. Cette série comprendra

des ateliers de céramique, émaux sur cuivre, peinture pour adultes, ainsi que céramique-arts plastiques pour les enfants. Les animateurs des ateliers, jmm. Robert Boiteux et Camille Racicot sont très satisfaits des résultats obtenus durant les 45 heures d'ateliers, car 56

personnes les ont suivis, soit 22 en peinture et 34 en céramique. Par ailleurs, 22 enfants ont découvert de nouveaux horizons en compagnie de leurs animateurs. Mme Georgette Bertrand et le frère Gérard Perrault.

moules, etc. C'est encore M. Camille Racicot qui animera céramique II. Les heures seront l'inverse du premier atelier, et le nombre d'inscrits est le même.

Peinture

Cet atelier comprend également 30 heures et est animé par M. Robert Boiteux, artiste-peintre. Le but de cet atelier est de permettre le développement de chacun par la compréhension visuelle et esthétique; on y verra l'étude de la forme, de la couleur, de l'espace et de la composition. On y utilisera des matériaux tels que l'huile, l'aquarelle, la gouache et l'acrylique.

M. Boiteux a fait l'école des Beaux-Arts à Arras, France, il est un ancien membre de l'Académie de la Grande-Chaumière à Paris. Il a participé à plusieurs expositions dans la métropole canadienne, à Magog, Sherbrooke, Trois-Rivières et Valcourt. Il est détenteur du prix Thorlet de l'Académie Française, et de plusieurs diplômes du musée des Beaux-Arts de Montréal.

Les cours de peinture auront lieu le lundi, dans l'après-midi ou la soirée. Le nombre de personnes à cet atelier est limité à 20.

Emaux

Pendant 30 heures d'atelier, les participants apprendront différentes techniques des émaux sur cuivre: le cloisonné, le saupoudrage, le cra-

quelé, le pochoir, l'émail champlevé, l'émail à jour, les arabesques, etc.

Les cours auront lieu le mardi, matin ou après-midi, et l'animateur sera connu d'ici le début de l'atelier. Cette fois, le nombre d'inscriptions est limité à 15.

Pour enfants

Une série de 20 heures (10 séances de 2 heures) débutera le 28 février, pour se terminer le 28 avril, à l'intention des enfants âgés entre 6 et 12 ans, sous la direction de Mme Georgette Bertrand et le frère Gérard Perrault.

Encore une fois, le nombre d'inscriptions est limité à 20, mais tout le matériel sera fourni par le Centre. Les ateliers auront lieu le samedi matin ou après-midi.

Inscriptions

L'inscription peut se faire par correspondance en faisant parvenir les formulaires remplis au Centre culturel, C.P. 370, Valcourt; elle peut également se faire au centre même.

La direction se réserve le droit d'annuler les ateliers dont le nombre d'inscriptions sera jugé insuffisant. Dans de tels cas, le montant versé pour l'inscription sera retourné.

Toutes les formules d'inscriptions doivent parvenir au Centre avant le 10 février. Tout le matériel d'art que les personnes doivent se procurer est disponible au Centre culturel.



Les abords de l'école polyvalente ont toujours été considérés comme très dangereux, surtout à partir du ruisseau Gear, dont on voit le pont, à l'avant-plan. Le projet de passerelle permettra d'assurer la sécurité des étudiants de Massey-Vanier.

Projet d'un passage souterrain sous le Grand boulevard sud

COWANSVILLE (JDB) — Le problème de la sécurité des enfants se rendant à l'école polyvalente Massey-Vanier de Cowansville a toujours été une préoccupation constante pour toute la population, et particulièrement pour les parents dont les jeunes fréquentent cet établissement scolaire.

Plusieurs citoyens avaient même formulé des plaintes très précises à l'égard de la municipalité, au cours de l'année dernière. Néanmoins, les autorités municipales étaient conscientes du problème, de sa gravité et travaillaient depuis plusieurs années déjà à un projet des plus concrets qui devait apporter une solution définitive à ce problème.

Loin d'être abandonné, ce projet a été finalisé et vient de recevoir tout dernièrement les approbations nécessaires du Ministère de la Voirie. C'est ainsi que la corporation municipale de Cowansville vient de lancer un appel d'offres pour une piste pour cyclistes et piétons.

Il s'agit plus précisément de la pose d'une structure sous le Grand Boulevard Sud, ce qui aura pour avantage que les étudiants ne devront plus employer cette grande voie de circulation, rendue encore plus dangereuse par l'ouverture de la nouvelle voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est.

Les soumissions relatives à ce projet seront reçues jusqu'au 13 fé-

vrier prochain, et il semble assuré que les travaux seraient terminés pour le mois de septembre, c'est-à-dire pour la prochaine rentrée scolaire.

Le comité d'école de la polyvalente Massey-Vanier doit d'ailleurs rencontrer très prochainement les autorités municipales au sujet de ce projet, mais d'ores et déjà, il semble que la solution préconisée rencontre l'approbation du public et surtout des parents concernés.

L'autre alternative offerte — soit la construction d'une passerelle enjambant les voies de circulation — présentait certaines difficultés, ne seraient que pour les amateurs de bicyclettes...

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture

Beurre: arrivages courants 92 points, 67: 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune 63.5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 28 1-2 à 31 1-2 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 28 à 28 1-2 à 31 1-2 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 28 à 28 1-2; pour nourrissement, No 1, en sac, 26 à 27 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement, 23 à 24 1-2 la livre, poudre de lait, 6 à 6 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens de grossistes au détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra-gros 64.4; A-gros 61.7; A-Moyens, 57.9; A-Petits 47.7.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération de producteur de Québec: A-

extra-gros 62; A-gros 62; A-moyens 59; A-petits 46; A-pee wee 24.

Pommes de terre: prix de gros Nouveau-Brunswick, \$2.80 à \$2.85 les 50 lb; .65 à .66 les 10 lb; L.P.E. \$2.90 à \$3.10 les 50 lb; .72 à .75 les 10 lb; \$4.25 à \$4.50 les 75 lb.

Fruits

Pommes: MacIntosh, \$2.75 à \$3.00 le boisseau; Greening, \$2.50 à \$3.00 le boisseau; Cortland \$2.25 le boisseau.

Légumes

Betteraves: \$3.50 à \$4.00 les 50 lb; \$2.25 pour 12 cellos de 2 lb. Carottes: \$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb; \$2.25 à \$2.50 les 50 lb.

Choux verts: \$3.25 à \$3.50 les 50 lb.

Oignons: jaunes moyens: \$4.75 à \$5.00 les 50 lb; \$5.75 à \$6.00 pour 24 cellos de 2 lb.

Panais: \$2.50 le 20 lb; \$3.25 à \$3.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: \$2.00 la doz. de paquets.

SAMEDI 3 FÉVRIER 8h30 — SALLE HORIZON, À SAINT-CÉSAIRE

COURONNEMENT DE LA REINE

de la motoneige du club "LES MULTICOLORES" DE ST-CÉSAIRE
QUELLE SERA L'ÉLUE?



TIRAGE D'UNE
MOTONEIGE

D'UNE VALEUR DE \$850.00

VOEUX DE SUCCÈS AUX ORGANISATEURS
ET VIVE LA REINE BUREAU: 372-3375
DOMICILE: 469-2679

JEAN R. MICHEL

REPRÉSENTANT

LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
15 rue Centre, Granby, B.P. 489 P.Q.
Domicile: 1451 rue Notre-Dame, St-Césaire, P.Q.

ENCOURAGEONS LE CLUB MULTICOLORES
ET VIVE SA MAJESTÉ LA REINE

CAISSE POPULAIRE
ST-CÉSAIRE

1201, Av. St-Paul Tél.: 469-3161

Robert Coderre, Gérant



ANDRÉE BERNARD

COMMANDITÉE PAR
YAMASKA LTÉE.



MICHÈLE DESCHAMPS

COMMANDITÉE PAR
L'HÔTEL CENTRAL
(CHEZ PIT)



GINETTE GAGNÉ

COMMANDITÉE PAR
GENDRON SPORTS ENRG.

ÉTANT LES PARRAINS DE LA DUCHESSE
MICHÈLE DESCHAMPS

IL NOUS FAIT PLAISIR DE LUI SOUHAITER
LA MEILLEURE DES CHANCES

HOTEL CENTRAL

1290 ST-JEAN

ST-CÉSAIRE, P.Q.

BONNE CHANCE À CHACUNE DES CANDIDATES
FÉLICITATIONS AU CLUB MULTICOLORES DE
ST-CÉSAIRE
ET VIVE LA REINE

D.D. BEAN & FILS CANADA LTÉE.

FABRICANT D'ALLUMETTES EN LIVRETS

TÉL: 469-3135

ST-CÉSAIRE

QUÉ.

À GINETTE QUE NOUS PARRAINONS,
BONNE CHANCE.

GENDRON SPORTS
Enr.

DÉPOSITAIRE "SNOW JET"
souffleuse à neige "A.M.F."

VENTE-SERVICE-RÉPARATIONS
DÉBOSELAGE ET PEINTURE

171, R.R. NO 1 ST-CÉSAIRE 469-3464

ASSISTONS NOMBREUX À CET ÉVÉNEMENT
FÉLICITATIONS À LA NOUVELLE REINE

CANTINE NORMANDIN

"Le Roi de la Patate Frite."

POULET À LA KEN-TO-KAY

Ouvert tous les jours
de 11h. a.m. à Minuit

ST-CÉSAIRE

TEL. 469-3988

NOS HOMMAGES AUX ORGANISATEURS
ET VIVE LA REINE

CHOINIÈRE
AUTOMOBILE ENR.

R.R. 1
ST-CÉSAIRE

ESCOMPTE SPÉCIAUX
sur motoneige Ski-Doo Bombar-
dier et motoneiges usagées et...es-
comptes allant jusqu'à 50% sur
habillement.

VENTE & SERVICE DE MOTOS
"YAMAHA" ET "BOMBARDIER"
TEL.: 469-2820



ASSISTONS NOMBREUX AU COURONNEMENT
ET VIVE LA REINE

BIENVENUE ASSURANCES INC.
ASSURANCE-VIE — ASSURANCE GÉNÉRALE

1281 rue NOTRE-DAME

ST-CÉSAIRE

Tél.: 469-3191

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.60
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.09
CARACTÈRES GRAS	\$0.40
AGATE	\$0.17
1 POUCE x COL.	\$2.38
1 POUCE (1 mois)	\$45.00
(cartes d'affaires)	\$45.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc.	\$0.25
(ligne agate)	\$0.25
AVIS DE DÉCÈS	\$6.00
REMERCIEMENTS	\$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Carte Professionnelle

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(surtout 24 et 25)
372-6637
(26543)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain
Désautels, Brodeur & Cie. C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS

TÉL: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

Granby

1-PROPRIETES A VENDRE

428 RUE LEGER: bungalow briques 6 pces salle à diner, sous-sol fini avec bar, salle de lavage, bureau et garage. Prix \$22,000. Visite sur rendez-vous. Immeuble Tanquay, courtier. Tél: 372-4666. (29-34 - 27048)

BUNGALOW à bas prix de \$16,000., situé à 2 rue Girouard, comptant \$1,500 à \$3,000 sera discutable et aussi 2 logements de 6 et 7 pièces, situé à 226 Denison. Pour Inf: S'adresser à Léo Paul Brodeur Inc., 13 rue Murray, Sherbrooke. Tél: (819) 567-4129. (33-38 - 27185)

BUNGALOW 5 1/2 pièces à vendre. S'ad. à 378-4396. (33-34 - 27161)

A VENDRE sur la rue Dufferin, maison en brique de 7 pièces, 2 chambres de bains complètes, garage, chauffage eau chaude. Tél: 372-4550 après 5 hres. (26-32 - 27038)

PORCHERIE capacité 400 cochons, très bien située à 2 1/2 milles des limites de la ville. Tél: 379-5544. (32-34 - 27160)

MAISON NEUVE à vendre de 5 pièces, chauffage air chaud et foyer. Terrain 150' x 134'. Tél: 378-1671. (11-38 - 26631)

A 28 RUE BOURGEOIS, très joli 5 pièces neuf, fabriqué par des artisans. Occupation immédiate. Inf. à Norbert Parent, entrepreneur en construction, 82 rue Bourgeois. Tél: 378-1389. (12-39 - 26673)

PORCHERIE pour 650 porcs, poulailler de 10,440 p.c. avec quota de poussins mélangés, garage double, bonne grande maison, 10 pièces, S'ad. à 140 rang de la Barbut, St-Césaire. Tél: 469-3269. (30-36 - 27097)

PROPRIETE de 2 lots l'un de 4 pièces, l'autre de 7 pièces, sous-sol fini, terrasse, patio, foyer. Cause de vente: transfert. Située à 50 Saint-Louis. Tél: 378-2687. (30-36 - 27106)

3-PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER

MAISON seule avec grand terrain, 7 pièces, 2 salles de bains, à vendre, à louer ou à échanger. Située 110 Laval. Pour Inf: 372-7504 ou d'adresser à 31 Court. (26-41 - 26937)

7-COMMERCE A VENDRE

ÉPICERIE boucherie licenciée à vendre bien située chiffre d'affaires. Prix à discuter. Tél: 378-7252 ou 378-5085. (33-34 - 27187)

A VENDRE taxi avec radio antennes et 4 permis. S'ad. à 548 Claude-Ramsay ou 2191 Huot à Marièveville. Acheurs sérieux seulement. (32-33 - 27143)

10-TERRAIN A VENDRE

GRANDS terrains boisés à vendre sur chemin Payne, 150 façade par 200', magnifique paysage, en pleine campagne, résidentiel, 1 mille du centre-ville. S'adresser au Camping Granby, 372-6639. (31-37 - 27115)

TERRASSE BELLEVUE MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne chemin Rexton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi x 125 et plus.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte
— Pas d'intérêt
Tél: 372-3296 ou 372-5518
J.P. RACINE INC.
(6-33 - 26520)

11-TERRE FERMES

FERME à vendre ou à échanger pour commerce ou propriété à revenus dans le Canton de Granby, 5 minutes du centre-ville. Idéal pour développement. Tél: 378-3859 après 5 hres. (33-36 - 27188)

14-APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS 2 pièces meublés, chauffés, tapis mur à mur, chambre de bains complète. Stationnement réservé. S'ad. à 30 Elgin, app. 1. (31-37 - 27132)

A L'EPREUVE DU FEU! 1 1/2 et 2 1/2 pièces meublées. S'adresser à 372-5888.

3 1/2 PIÈCES MEUBLES avec en plus balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre de bains de céramique, chauffé, éclairé, antenne pour télécouleur, 8 canaux, système de balayage dans chaque logis, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio et Bar-B-Q à l'extérieur. A partir de \$35 par semaine. S'ad. à Antonio Gagnon. Tél: 378-2725 ou 372-4452. (11-38 - 26625)

4 1/2 et 2 1/2 MEUBLES, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, service buanderie et conciergerie, centre-ville, libre 2 fév. 3 1/2 chauffé, meublé colonial, éclairé, taxe d'eau payée, centre-ville, balcon, entrée privée. Libre 9 fév. Tél: 372-4307. (30-34 - 27096)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, grand stationnement. Pour visiter s'adresser à 145 St-Hubert, app. 16. (32-34 - 27168)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, ménage fait à neuf. Tél: 378-9219 ou 378-8830. (31-37 - 27131)

APPARTEMENTS 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie. S'ad. à Granby Import 23 Principale. Tél: 372-1000 jour ou 378-1721 soir. Demandez Jacques. (30-36 - 27110)

2 APPARTEMENTS 3 1/2 pièces situés rue Notre-Dame coin Robinson, meublés, chauffés, éclairés, système d'antennes TV couleur, noir et blanc, service laveuse et sècheuse, libre 1er mars. S'ad. à 433 Laurier. Tél: 378-7849. (30-34 - 27111)

APP. 2 pièces, refait à neuf, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. Situé à 11 St-Charles N. Tél: 378-3904, entre 8 hres et 6 hres. (29-32 - 27053)

16-LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 chauffés, eau chaude fournie, taxe d'eau comprise à 1166 Fatima, \$115, par mois libre 1er mai. Aussi 5 1/2 chauffés, eau chaude fournie, taxe d'eau comprise 461 Calixa Lavalée \$135, par mois, libre 1er mai. Aussi 4 1/2 chauffage électrique Novelec, taxe d'eau comprise situé 450 Reynolds \$115, par mois libre 1er mai. S'ad. à 430 Pineau. Tél: 378-8947. (33-39 - 27192)

LOGIS de 4 1/2 pièces situés au centre-ville, installation laveuse et sècheuse, pour couple sans enfants, libre 1er mai. S'adresser à tél: 372-2289. (33-34 - 27191)

LOGEMENTS de 5 1/2 pièces, chauffage électrique, l'un libre immédiatement, l'autre libre 1er mai, situé à 38 boul. Fortin. Prix \$135, à \$130, par mois. S'ad. à 570 Denison O. Tél: 378-4486. (23-34 - 26926)

ATTENTION ATTENTION

Venez choisir un logis dans un bloc, complètement neuf, 4 1/2 pièces, situé rue Bourgeois, eau chaude fournie, système d'antenne TV couleur noir-blanc, tapis mur à mur. Aussi 3 1/2 meublés ou non, 2 logis 1/2 coin Robinson St-François, libre 1er mai. Réservez jusqu'en mai. Pour visiter: 433 Laurier. Tél: 378-7849. (27-093)

LOGEMENT de 3 1/2 pièces, refait à neuf, site résidentiel, face au parc Victoria, rue Lorne (centre-ville), chauffé, éclairé, avec grenier, installation laveuse-sècheuse, taxe d'eau payée. Libre immédiatement. Tél: 372-7764. (29-34 - 27047)

A 75-2 rue Lorne, face au Parc Victoria, 2ième étage, 3 grandes pièces, chauffées grand grenier et véranda \$115, par mois. A 75 Lorne dans un bas, 3 grandes pièces, chauffé avec foyer, grande véranda et cave \$135, par mois. S'ad. à Mme R. Vadnais, 79 Lorne. 372-3850. (10-36 - 26562)

LOGIS de 3 pièces avec garage à prix modique. Libre 1er fév. ou 1er mars. S'ad. à 451a Cowie. (32-33 - 27137)

2 LOGIS de 3 pièces neufs à louer, chauffage électrique, libre immédiatement, situé rue Lamoureux. Tél: 378-8559. (30-34 - 27099)

APPARTEMENT 5 1/2, \$130 par mois, libre le 30 mars. Chauffé, électricité, balcon privé, stationnement déneigé par le propriétaire, prise pour l'auto, endroit privé, pour bains de soleil, vue exceptionnelle de la ville, service laveuse-sècheuse. Inf: Tél: 378-4651. (27-073)

17-LOGEMENTS DEMANDES

VOUDRAIS louer un logis pour le 1er mai, 5 pièces, dans un bas, ou une maison 5 pièces avec option pour acheter. Tél: 378-5152. (32-34 - 27002)

DEMANDE LOGIS de 4 pièces, dans un bas pour le mois de mai pour 2 personnes. Tél: 378-5121. (31-37 - 27127)

18-CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer \$10 et plus par semaine. Situé 24 Centre. Tél: 372-4727. (32-54 - 27046)

20-LOCAUX BUREAUX A LOUER

BUREAU et local à louer chauffés, à 185 Principale et 13 rue Centre. Magasin à louer à 334 Principale. Fixtures, fluorescents 4 pi. 2 tubes à vendre. J.A. Leroux. Tél: 372-3373. (27-015)

26-HOMMES DEMANDES

\$12,000 PLUS BONIS COMP. TANT REGULIERS POUR HOMME DE 40 ANS ET PLUS DANS LA REGION DE GRANBY. COURTS VOYAGES D'AUTO POUR CONTACTER CLIENTS. S'ADRESSER PAR AVION: PRESIDENT DEPT. AN. C.P. 70, Station R., Toronto 352, Ontario. (27-33 - 27057)

EMPLOI disponible pour homme de 25 à 45 ans. Ecrire à: C.P. 307, Granby, P.Q. (12-90 - 26553)

HOMMES DEMANDES propres et intelligents. Travail facile au téléphone. Inf: 372-2065. (32-39 - 27180)

ON DEMANDE technicien en électronique avec un minimum de 2 ans d'expérience. Pour rendez-vous, téléphonez à 372-5722. (33 - 27155)

REPRESENTANTS AVONS BESOIN de 3 représentants sur la route avec expérience dans le domaine électronique, pour le territoire de Québec. Appelez 372-3722. (32-34 - 27154)

VENDEUR demandé pour la Compagnie Electrolux. Salaire au dessus de la moyenne. S'ad. à 19 Principale. Tél: 372-5427 ou 372-5428 demandez M. Leblanc. (27-032)

27-HOMMES FEMMES DEMANDES

GAGNEZ FACILEMENT DES \$\$\$
VENTE facile de bas-culottes. Aussi bas pour toute la famille, culottes, etc. Grátis: Instructions et catalogues en couleur. RESLON, 10383 Montréal-Nord 459D-9, Québec. (12-39 - 26660)

28-FILLES FEMMES DEMANDES

SERVANTE demandée. S'ad. à Tél: 372-5930. (30-36 - 27089)

"AVON" peut vous aider à garnir votre cuisine d'un nouveau lave-vaisselle, ou votre garde-robe de nouveaux vêtements d'hiver. En devenant représentante "AVON", il vous sera possible de compléter tous vos desirs. Composez maintenant à 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28 Iberville. (26-32 - 27006)

PERSONNES demandées, propres et intelligentes. Travail facile au téléphone. Inf: 372-2065. (33-39 - 27181)

ON DEMANDE opératrices de machines à coudre simples pour coudre des poches. Tél: 378-1713. (31-34 - 27136)

29-SERVICE DOMESTIQUE

BROMONT, rue Shefford, femme de ménage demandée pour garder petite fille de 2 ans, accepterait jeune femme avec un enfant. Heures: 7:15 A.M. à 5 hres P.M. du lundi au vendredi. \$7.50 par jour. Tél: 534-2034. (33-36 - 27193)

33-AUTOS CAMIONS A VENDRE

DATSUN 72 automatique 1600, 4 portes, millage 1200, cause de vente mortalité. S'ad. à 11 Elgin. Tél: 372-6241. (32-38 - 27146)

AUTO 72 Capri standard 2,000 cc. Tél: après 5 hres 372-2023. (32-48 - 27126)

CAPRI 71, 4 vitesses manuelles 1600 cc. Datsun 510, 1971 vitesses manuelles. Datsun 24 oz 1970 bas millage, 1 seul propriétaire. Inf: 378-7283 ou 378-5419. (32-34 - 27157)

RENAULT 10 - 1969, 4 vitesses, Michelin, bonne condition. \$600. Tél: 378-8349. (32-36 - 27169)

AUTOS USAGÉS AUBAINE!

1200 coupé 2 portes 71 transmission standard \$950.
616 coupé 2 portes 71 1600 cc. transmission standard \$1,650.
1200 coupé 2 portes 71 transmission standard \$1,050.
808 coupé 2 portes 72 transmission automatique, comme neuf.
JEAN LUSSIER MARINE L'ÉE
CONCESSIONNAIRE MAZDA
1262 PRINCIPALE, GRANBY
(27195)
(33-34-36)

36-ACCESSOIRES POUR FERME

A VENDRE nettoyeur d'étable "Vincent" 2 ans d'usage. Prix \$400. Inf: Tél: 379-5630. (30-34 - 27104)

37-MACHINERIE

BULLDOZER Case 450 charger sur chenil, full automatique, camion chevrolet 65 pompeuse, tous en bon ordre. Tél: 263-3121. (27-32 - 27040)

Volontaires par excellence
Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

Carrières et Professions

Grande compagnie de Textile de propriété publique localisée dans les Cantons de l'Est, requiert les services des individus bilingues suivants:

GÉRANT DE COMPTABILITÉ

SES RESPONSABILITÉS:
1- Comptabilité de clientèle
• recevables
• facturation
• entrée des commandes
2- Comptabilité prix coûtant
• inventaire perpétuel
• coût standard
3- Comptabilité générale
• payables
• salaires
• registre général
4- Financière
• préparation du rapport
Salaire selon expérience.
GÉRANT DE COMPTABILITÉ PRIX COÛTANT
Cet individu sera responsable de la composition et exécution du système standard du prix coûtant.
RESPONSABILITÉS:
1- Entretien perpétuel des records d'inventaires
2- Détermination de rapporter toutes variations du standard
Salaire selon expérience.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 2777, LA VOIX DE L'EST (32-33-34) (27170)

OFFRE D'EMPLOI

INSTITUTION: Caisse Populaire Saint-Valérien, Cte Shefford.
TITRE: Gérant
RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES:
Planifier, organiser, diriger et contrôler sous l'autorité du Conseil d'Administration l'ensemble des activités de la Caisse. S'occupe particulièrement des secteurs épargne, crédit et direction du personnel.
SITUATION DE LA CAISSE:
Date de fondation: 20 octobre 1940
Actif: \$1,236,000.00
Réserves: \$49,700.00
Immobilisations: \$29,000.00
Nombre d'employés: 3
EXIGENCES:
Le candidat aura complété 13 années de scolarité et pourra démontrer qu'il possède une expérience valable de 3 années au niveau d'une Caisse Populaire, d'une banque, d'un bureau de finance ou de comptabilité. L'expérience de travail pourra compenser une formation académique moins poussée.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.
— Plan complet d'avantages sociaux.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:
L'UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE.
LES SERVICES TECHNIQUES,
division du personnel,
au plus tard le 3 février 1973. (27068) (29-30-31-32-33)

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

DEMOLITION DE L'HOTEL NEW SHERBROOKE

King et Dépot à Sherbrooke, endommagé par le feu 200 chambres et 10 salles de réception, cuisine complète, réfrigérateurs lave-vaisselle, 2 ans d'usage, malaxeurs, scie à viande, poêle à pizza, réchaud, machine à glace et à lait, poêle pour fric, dômes, cafelières, 2 boîtes basse pression peu d'usage, accessoires électriques, plomberie, bains, toilettes, lavabos, portes, commerciaux, fenêtres, escaliers sautoyage, poutres d'acier, buanderie complète, laveuses, sècheuses, repasseuses, extincteurs chimiques, vaisselle, Bar l'HERMINE valeur \$11,000, il a 2 ans: tabourets, comptoirs, chaises, tables, fixtures, sculptures grande valeur, portes. Salle à manger: tables, chaises, miroirs, 8 bars, accessoires, boisson, air conditionné. S'adresser sur les lieux. (27-071)

43-BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

HONDA 750, 1972, en bonne condition à vendre. Tél: 378-9372. (25-34 - 26960)

44-ARTICLES DE SPORT

A VENDRE: bottes de ski pour homme, peinture 10. Comme neuves, portées une saison seulement. Marque Kasting en plastique, 5 boucles. Valeur neuves \$175. Prix demandé: \$75.00. Téléphone 372-6398. (30-36 - 27086)

50-DEMANDE A ACHETER

DÉSIRE ACHETER
MÉNAGE COMPLET
RÉCENT, ANCIEN ou ANTIQUE
RÈGLEMENT DE SUCCESSION
PAIERAIS ARGENT COMPTANT
TÉL: 534-2414
(26747)

DÉSIRE TOUR en métal en bonne condition. Tél: 293-6617. (33-36 - 27174)

ACHETERAIS une tente-roulotte à toit rigide, tout équipée, en bonne condition. Tél: 539-2450 après 5 hres. (32-33 - 27145)

51-ON DEMANDE

VEUT TERRAIN comptant pour petit bungalow. S'ad. à La Voix de l'Est C.P. 2776. (27-33 - 27001)

notre patron



Alice Brooks

Pour affronter les froids rigoureux, confectionnez cet ensemble en laine, très chaud et pratique; bérêt, foulard et chachemain. Grandeur: petit, medium et large.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de \$1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moules de préférence), vos noms, adresse ainsi que la grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.

DEMANDÉES WANTED

Couturières de GANTS avec expérience
Experienced GLOVE sewers

CONTACTEZ:

Dept Personel
Edmond Canada Ltd.
105 Lauder St.
Cowansville, P.Q.

cgttd

CENTRE C.G.T.D. INC.
DIVISION DE WELBY COMPUTER SERVICES LIMITÉE
Succursale à MONTRÉAL et OTTAWA
TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE
Notre centre d'information changera vos problèmes en situations faciles, tout en vous assistant dans vos conversions, surplus d'ouvrage, demandes urgentes, relèves des vacances, cédule de fin de mois. Laissez-nous faire votre travail régulier.
Nous possédons différents systèmes déjà en opération chez nos clients à travers la province de Québec, tels que :
SYSTÈME DE PAIE AVEC
DISTRIBUTION DES SALAIRES
SYSTÈME COMPLET DE COMPTABILITÉ
SYSTÈME DES RECEVABLES ET PAYABLES
SYSTÈME POUR MUNICIPALITÉ
331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUÉ. (514) 372-1700

52—ARGENT A PRÊTER

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèques
de \$1,000 à \$200,000
de \$50,000 à
\$1,000,000.00
Taux à partir de 9%
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT,
AGENT
105 rue Bouchard
Tél.: 378-7218 ou 372-1330
Achats—Ventes—Échanges
Badeau & Fils, courtiers
(10-37 — 26587)

55—HYPOTHEQUES

ARGENT A PRÊTER
Dans les VILLES et CAMPAGNES
1) 1ère hypothèque: jusqu'à 90% de la
valeur de la propriété SANS PAS-
SER PAR LA S.C.N.L.
2) 2ème et 3ème hypothèques: avec
intérêt à partir de 12%
VILLES SEULEMENT: prêt sur bâti-
sés à multiples logements jusqu'à
90% de la valeur SANS PASSE PAR
LA S.C.N.L.
S'adresser à:
Me J.P. Mattson, notaire
328, rue Principale
Granby — Tél.: 378-4112
(27010)

64—REPARATIONS

MENUISIER général: fini-
tion de cave, etc... Inf.: 378-
5025.
(33-34 — 27194)

72—MOTONEIGES

A VENDRE motoneige Bom-
bardier 1971 modèle TNT —
440cc — 35 CV — en très
bonne condition — \$500.
Tél.: 469-2822 St-Césaire.
(32-34 — 27118)

MOTONEIGE Bombardier
1969 Olympic 19 forces à
vendre avec remorque sim-
ple le tout \$350. Tél.: 539-
2055 jour.
(27144)

2 MOTONEIGES Sno-Jet
1970 à vendre 2 cylindres.
l'un 23 forces, l'autre 35 for-
ces. Aucune offre raisonna-
ble refusée. Tél.: 539-1115.
(32-34 — 27165)

MOTONEIGE Ski-Roule 71
— 440cc. comme neuve.
S'ad. le jour 378-5222 ou
après 6 hres 372-1722 de-
mandez Pierre.
(31-34 — 27125)

73—ANIMAUX

VIGOUREUX petits St-Ber-
nard, enregistrés, bonne san-
té garantie, 7 semaines. Tél.:
297-2058 après 7 h. n.m.
(23-34 — 26891)

VOUS SEUL POUVEZ
OFFRIR LE DON
DE LA VIE!

74—DIVERS

SOUTH-SHORE
EXTERMINATION
INSECTES-VERMINES
ESTIME GRATUIT
OUVRAGE GARANTI
378-7316
voir
PAGES JAUNES
BOTTIN TELEPHONIQUE
SI OCCUPE
378-6400
(33 — 27050)

JEAN-PAUL
LAROCHETTE INC.
SERVICE de conciergerie,
ouvre un nouveau départe-
ment dans le domaine de
l'extermination de vermine.
Un spécialiste est à votre
service. Prix sont très abor-
dables. Tél.: 378-7991 en tout
temps ou 263-1334.
(33-54 — 27045)

RECHERCHONS famille
dans région Granby qui con-
sentirait à échanger leur
résidence (maison, chalet)
pour leur période de vacan-
ces (été 73) avec famille de
Vancouver. Inf.: 372-4965 ou
372-4660.
(32-34 — 27162)

BIENVENUE A TOUS LES PECHEURS

Pour une partie de pêche
aux petits poissons des Che-
naux à Ste-Anne-de-la-Pérade,
rendez-vous chez Guy
Marceau, la place idéale
pour s'amuser et prendre de
belles prises. Prix spéciaux
sur semaine. Tél.: Code 418
325-2187.
(10-37 — 26598)

Waterloo

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 1 pièce ta-
pis mur à mur, meublé,
chauffé, entrée privée. Tél.:
539-2434.
(33-41 — 27175)

St-Césaire

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 3 1/2 piè-
ces meublé, chauffé, éclairé,
situé rue Union. Tél.: 293-
5461.
(30-36 — 27095)

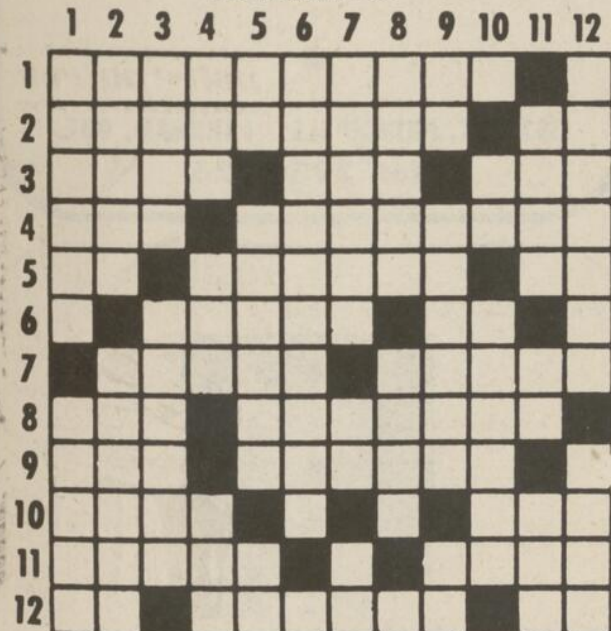
Farnham

1—PROPRIETE A VENDRE

MAISON 3 logis à vendre
situé rue St-Paul à Farnham.
Informations: 378-6250.
(32-33 — 27123)

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2349



HORIZONTELEMENT

- 1—Qui engendre.
- 2—Professeur de théologie d'une cathédrale (pl.). — D'un verbe gai.
- 3—Prit note de. — Poss. — Point cardinal.
- 4—Allez (latin). — Femme qui ment facilement.
- 5—Champion. — Affirmer ce qu'on sait être faux. — Article espagnol.
- 6—Débit. — Lui.
- 7—Salaire. — Vieilles.
- 8—Pieu aiguisé d'un bout. — Gloire.
- 9—Canton suisse. — Oter les noeuds de.
- 10—Teinte, couleur. — Plate-forme flottante.
- 11—Qui reçoit des leçons. — Dernier repas.
- 12—Symb. chim. — Continent. — Règle double.

VERTICALEMENT

- 1—Qui dépend de la nature de la personne. — Non mélangées.
- 2—Quote-part (pl.). — Faculté naturelle de parler.
- 3—Signe, mémoire. — Grand sac.
- 4—Roi d'Israël. — Eau salée. — Epouse d'Adam.
- 5—Coups de baguette. — Labiacée odorante. — Du verbe avoir.
- 6—Soins.
- 7—Trois fois dix. — Lac au Soudan. — Lac des Pyrénées.
- 8—Estonie. — Orifice du rectum.
- 9—Usage. — Construite. — Dém.
- 10—Connaissance d'une chose. — Appât factice.
- 11—Adresse, finesse pour tromper. — Inf. — Fin de partie.
- 12—Qui remplit ses engagements (pl.). — Prophète.



Un chèque de \$217

La paroisse Ste-Thérèse de Cowansville a organisé une journée au profit de la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska. On voit ici le curé Labrecque remettant un chèque au montant de \$217 au responsable local de la Fédération, M. Jean-Noël Parenteau, en présence de Mme Cloutier, des Filles d'I-sabelle.

Selon le directeur Daigneault

Le crime organisé est plus redoutable et plus néfaste que les autres formes de criminalité

MONTREAL (PC) — Dans les domaines du jeu, du pari et de la pornographie, il peut sembler aux citoyens que les quelques dollars dépensés sont sans conséquence, mais il est indéniable que cet argent sert à financer des activités illégales du crime organisé.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault.

La commission, créée en septembre dernier, a commencé hier la tenue de ses séances publiques et a entendu les témoignages de trois chefs de police bien au courant des structures et des activités du crime organisé. Le témoignage du chef Daigneault, donné sous la forme d'un mémoire lu et versé aux dossiers de la commission, venait à la suite de celui du directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, et de celui d'un sous-commissaire de la Gendarmerie du Canada, M. Maurice Nadon.

M. Daigneault a donné trois caractéristiques qui font que le crime organisé est plus redoutable et

plus néfaste que les autres formes de criminalité:

— C'est une organisation permanente et vaste, et cette ampleur lui donne des moyens financiers considérables lui permettant de corrompre les personnes dont la collaboration lui est indispensable pour fonctionner;

— C'est une organisation hiérarchique où les dirigeants sont isolés des exécutants par une série d'échelons d'autorités, de sorte que les premiers sont tellement éloignés des opérations qu'il devient très difficile de les relier au crime;

— Le crime organisé a une tendance monopolisante et lorsqu'il s'installe dans un secteur d'activité, il tolère difficilement la concurrence, de sorte que dans les entreprises légitimes servant de front au crime organisé, les dirigeants n'hésitent pas à éliminer déloyalement la concurrence et à imposer leur produit par la force s'il le faut.

Activités

A Montréal, les principaux secteurs d'activités

Début de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé

OTTAWA (PC) — La conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, qui a lieu aujourd'hui à Ottawa, indiquera à M. Claude Castonguay si le gouvernement central a véritablement l'intention d'assouplir ses positions dans le domaine social.

Manifestant très peu d'optimisme à son départ de Québec la veille, le titulaire des Affaires sociales est toutefois résolu à participer à cette première réunion, présidée par le nouveau ministre Marc Lalonde, avec le plus d'objectivité possible.

M. Castonguay et son équipe présenteront aux participants de cette conférence un document technique qui démontrerait la nécessité de réformer tout le régime de la sécurité du revenu avant d'accroître les prestations de vieillesse.

C'est d'ailleurs sur cette question que porteront principalement les débats au cours de la journée. M. Lalonde, ministre fédéral de la Santé, a déjà annoncé l'intention de son gouvernement de hausser ces prestations. Il a convoqué ses collègues provinciaux, à la demande même de M. Castonguay, dans le but de les consulter, dit-il.

Dés pipés?

Cependant, il déclarait mercredi, sur les ondes de la télévision, que cette conférence ne saurait en rien modifier ses priorités, ni son intention d'augmenter les pensions de vieillesse.

Malgré cette déclaration ferme avant même la tenue de la conférence, M. Castonguay veut tout faire pour trouver un terrain d'entente. "Nous imposerons nos points de vue, dit-il, et peut-être la réunion de vendredi prendra-t-elle une tournure différente."

Dès son arrivée à Ottawa, jeudi, en fin d'après-midi, le ministre québécois s'est entretenu privé avec le chef du Parti Néo-Démocrate, M. David Lewis, pour qui la sécurité de la vieillesse a toujours été un cheval de bataille en période électorale. De plus, c'est son parti qui joue le rôle le plus déterminant aux Communes et

du crime organisé sont le pari et le jeu, qui mènent très souvent aux prêts usuraires et aux incendies criminels; l'extorsion, la pornographie, les narcotiques et les drogues et certains commerces légitimes.

Le pari et le jeu sont reconnus comme les pierres d'assises du crime organisé, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Quand le parieur s'endette, il est souvent obligé d'emprunter à un prêteur du milieu à des taux d'intérêts allant jusqu'à 150 pour cent.

"Dans le cas d'une impossibilité de rencontrer les paiements, des conséquences sont désastreuses pour l'emprunteur... Il devra participer à des crimes pour rencontrer ses obligations ou payer sa dette de sa propre vie", a dit M. Daigneault.

"Si l'individu possède un commerce ou une entreprise de quelque genre, il devra prendre comme associé un des prêteurs ou encore il aura la possibilité d'y mettre le feu, afin de percevoir l'argent des assurances et de régler ainsi sa dette."

M. Castonguay voudrait bien le convaincre, à l'aide de son document-synthèse des positions que le Québec défend avec tant d'opiniâtreté. Le ministre québécois affirme qu'un accroissement des pensions de vieillesse serait "une mauvaise allocation des ressources, compte tenu des difficultés financières que connaît chaque province présentement."

Comme en mai 1972, il précise néanmoins qu'il ne s'oppose pas, en soi, à une telle décision. Il considère plutôt que d'autres couches de la société, les démunis et les économiquement faibles, ressentent des besoins plus urgents que les personnes âgées.

FOURNIER

(M. Henri-Georges)

A Saint-Césaire, le 31 janvier 1973, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Henri-Georges Fournier, époux de Pauline Ricard et demeurant à Saint-Césaire. Les funérailles auront lieu samedi le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

J. et R. Poirier

Saint-Césaire pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures 30. Inhumation au cimetière de Saint-Césaire. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme André Roy (Francine), de Saint-Césaire; M. et Mme Alain Fournier, de Saint-Césaire; Mlle Sylvie Fournier, de Saint-Césaire; et une petite-fille, Barbara; son père, M. Georges Henri Fournier, de Saint-Césaire; ses frères, M. et Mme Laurent Fournier, de Granby; M. et Mme Lionel Fournier, de l'Ange-Gardien; ses beaux-parents: M. et Mme Louis Ricard, de Saint-Césaire; ses beaux-frères, M. et Mme Raymond Ricard, de Montréal; M. et Mme Yvon Ricard, de Saint-Césaire; M. et Mme Denis Ricard, de Saint-Césaire; Mlle Gisèle Ricard, de Saint-Césaire ainsi que plusieurs neveux et nièces.

NECROLOGIE



ROBERT (Mme Alfred)

A Waterloo, le 1er février, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alfred Robert, née Evelina Thibodeau, demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

J.A. LeSieur Enr., 855, rue Principale Granby.

pour se rendre à l'église l'Assomption, où le service sera célébré à 3 heures. Inhumation au cimetière de Bonsecours. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mme Fernande Mailloux, de Granby; Mme Rose Papi-neau, de Granby; M. Gérard Robert, de Granby; M. Mme Henri Normandin (Eva), de Buffalo, New York; M. Mme Rosalie Scotte (Lucienne), de Waterloo; M. Mme Benoit Arès (Mariette), de Waterloo; M. Mme Jean-Louis Végard (Georgette), de Granby; M. Mme Agnès Robert, de Montréal; M. Mme Roger Robert, de Granby; sa belle-fille: Mme Richard Foisy, de Granby; un frère: M. Ernest Thibodeau, de Granby; ses belles-sœurs: Mme Georgianna Leroux, de Granby; Mme Melvina Thibodeau, de Granby; son beau-frère: M. Alphonse Gélinaud, de Granby; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

BOUCHER

(M. Arthur)

A Cowansville, le 29 janvier, est décédé subitement M. Arthur Boucher, 64 ans, époux de Thérèse Rouleau, demeurant au 111, rue Church à Cowansville. La dépouille mortelle est exposée aux salons



BLANCHARD

(Mme Henri)

A Granby, le 30 janvier, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Henri Blanchard, née Ida Marquis, demeurant à 69, rue Lansdowne, à Granby. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 février. Le convoi funéraire partira des salons Girardot et Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby.

Girard et Ménard Ltée 170, rue Dufferin Granby

pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 3 heures. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: Mme Gabrielle Brault, de Granby; M. et Mme Laurier Blanchard, de Montréal; M. et Mme Wilfrid Nantel (Simone), de Montréal; Mlle Laurette Blanchard, de Montréal; M. et Mme Eugène Miron (Germaine), de Montréal; Mlle Yvette Blanchard, de Montréal; Sœur Gisèle Blanchard, p.m., de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Arthur Horner (Jeanne d'Arc), de Granby; M. et Mme Georges-Etienne Blanchard, de St-Lambert; M. et Mme Gérard Blanchard, de Granby; Mme Marcelle Rochon, de Montréal; M. et Mme Roger Allard (Lucille), de Bromont; sa belle-mère, Mme Emilia Gané, de Sherbrooke; ses frères et sœurs: M. et Mme Rodolphe Brodeur (Yvonne), de St-Pie de Bagot; M. et Mme ANTOINE Marquis, de St-Jean; M. et Mme Georges Marquis, de Drummondville; M. et Mme Roger

Boissé (Laurette), de Montréal; M. et Mme Evariste Marquis, de Sherbrooke; M. et Mme Marcel Joubert (Cécile), de Sherbrooke; M. et Mme Jean-Louis Marquis, de Sherbrooke; M. et Mme Calixte Marquis, N.B.; M. et Mme Henri Ricard (Louise), de Sherbrooke; Mme Lina Bouchard, d'East Angus; M. et Mme Edey Marquis, de Rock Forest; M. et Mme Léo Marquis, de Sherbrooke; M. et Mme Ovide Roy (Georgette), de Sherbrooke; M. et Mme Lionel Robidoux (Léontine), de Sherbrooke; M. et Mme Roger Dion (Jeanne), de Sherbrooke.



POIRIER

(Martin)

A Sherbrooke, le premier février, à l'âge de un an, est décédé Martin Poirier, fils de M. et Mme Daniel Poirier (Monique Loisel), demeurant à 236, rue Fréchette à Granby. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 février. Le convoi partira des salons

Girardot Ménard Ltée 170, Dufferin Granby

pour se rendre à l'église St-François Xavier de Bromont où la cérémonie des Anges sera célébrée à 3 h. 30 p.m. Inhumation au cimetière du même endroit. Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Daniel Poirier, de Granby; ses grands-parents, M. et Mme Germain Poirier, de Granby; M. et Mme Aimé Loisel, de Bromont; ses oncles et tantes: M. et Mme Richard Poirier, de Rougemont; M. et Mme André Poirier, de Granby; M. et Mme Claude Poirier, de Granby; M. et Mme Marc-André Ouellette (Ginette), de Montréal; M. François Poirier, de Granby; Mlle Lucie Poirier, de Granby; M. Marcel Loisel, de Bromont.

L'art et la distinction dans les fleurs

Fortin & Ménard Engr

Jean Marc Ménard, propr
FLEURISTE
Fleurs télégraphiques
7, rue Paré Granby
372-4343

Fleurs pour toutes occasions
télégraphiques partout

RITA FLEURISTE ENR.

Tél.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

Le 17ème CARNAVAL D'HIVER DE FARNHAM du 3 FÉVRIER au 3 MARS 1973

ASSISTONS NOMBREUX AU COURONNEMENT DE LA REINE DU CARNAVAL DE FARNHAM À 9 H P.M. AU MANÈGE MILITAIRE

PROGRAMME

17e CARNAVAL D'HIVER DE FARNHAM 3 février au 3 mars 1973

3 février: 20 h 30
Couronnement de la Reine du Carnaval et tirage des prix.
Danse avec Orchestre bavarois: Bert Perry et ses Bavarois, Manège Militaire
19 h
Exposition de peintures: Atelier Gali, Centre d'Arts.

4 février: 12 h
Exposition de peintures: Atelier Gali, Sr. Gabriel et ses élèves, Centre d'Arts.
14 h
Partie de hockey: Magog vs Jets de Farnham, Palais des Sports

6 février: Festival et compétitions sportives: Ecole St-Jacques.

7 février: 20 h 30
Spectacle de Variétés, avec Charlotte et Hervé, fantaisistes: Théâtre de la Polyvalente Jean-Jacques Bertrand.

8 février: Festival et compétitions sportives: Ecole Mgr-Douville.

10 février: 20 h 30
Soirée de remerciements aux hommes d'affaires et bienfaiteurs. Orchestre, cocktail et goûter gratuits.
Bar au profit du Carnaval: Centre d'Arts.

11 février: Déjeuner canadien aux fêtes, 9 h à 12 h 30, Salle de l'Eglise St-Fabien.
13 h
Courses de motoneiges, Bourses et trophées, Farnham Speedway: organisées par le Club Motoneige Farnham Inc., Paul Charron, prés.
20 h
Joute de hockey. Sorel vs Jets de Farnham: Palais des Sports.

13 février: Festival et compétitions sportives: Ecole St-Romuald.

17 février: 18 h
Soirée canadienne avec souper et orchestre de danse: Manège Militaire. Concours de costumes, "violonneux" et "gigueux". Trophées. Prix et rafraichissements, organisée par La Jeune Chambre de Farnham Inc., Pierre Robert, prés.

LES DUCHESSES 1973



MANON SURPRENANT
Parrain
Club Chasse et Pêche
Farnham Inc.
Yvon Doyon, prés.



CLAUDETTE GIGUÈRE
Parrain
Jeune Chambre
Farnham Inc.
Pierre Robert, prés.



M. MAURICE DESROSIER
président du Carnaval



NICOLE SMITH
Parrain
Club de Hockey
Jets de Farnham
Maurice Gaudet, prés.



MURIEL CORRIVEAU
Parrain
Club Moto-neige
Farnham Inc.
Paul Charron, prés.

18 février: 13 h
Spectacle de patinage artistique, remise des prix du tirage, le Club de Patinage Artistique de Farnham, Mario Lafond, prés.
Le Club de Patinage de St-Jean: Mme A. Carbray, directrice.
Hockey: Les Croulants vs les Femmes.
Les Atomes (Enfants de 6 à 8 ans)
Artiste invité: Archibald le comédien.

24 février: 20 h
Soirée récréative et éducative sur la motoneige: Hotel Blue Bird.
Danse avec tirages et prix de présence.
Invité: Denis Drouin, ambassadeur de bonne entente pour Bombardier, organisée par le Club Motoneige Farnham Inc., Paul Charron, prés.

25 février: Festival au profit des citoyens seniors du Foyer Farnham Inc.
Artiste invité: Ovilé Legeré

3 mars: 20 h 30
Danse et remise des trophées du derby de pêche du 21 janvier à la Baie Missisquoi. Salle du Club de Chasse et de Pêche. Organisée par le Club de Chasse et Pêche Farnham Inc., Yvon Doyon, prés.

**AIDEZ-NOUS À AIDER NOS JEUNES
BIENVENUE ET MERCI À TOUS**

EXÉCUTIF 1973

M. Maurice Desrosiers	président
M. Antonin Robillard	vice-président
M. Jean-Pierre Lepage	vice-président
M. Gérard Dion	vice-président

F. Roch Bourbonnais	M. André Laliberté
M. Louis Bernard	M. Lionel Laliberté
M. Marcel Brault	M. Gilles Lequin
M. Michel Charlebois	M. Franco Macaluso
M. Roger Chevalier	M. Claude Ménard
M. Maurice Coderre	M. Fernand Pelletier
M. Rhéaume Courtemanche	M. Raymond Ratté
M. Yvon Dion	M. Maurice Robert
M. Marcel Fontaine	M. Albert Robillard
M. Roger Fournier	M. Roland Robillard
M. Roland Gingras	M. François Roy
M. Mathias Lafond	M. Denis Tringle
M. Paul Breton	(Relations extérieures)



GERARD HARBEC
maire de Farnham

Le carnaval d'hiver de Farnham est l'activité par excellence de notre ville. J'invite donc la population à se joindre à toutes les activités qui s'y dérouleront du 3 février au 3 mars 1973. Meilleurs vœux de succès aux organisateurs qui se dévouent bénévolement pour le succès de ce Carnaval.

Nos meilleurs vœux de succès
aux organisateurs du Carnaval
de Farnham

L'HÔTEL BLUE BIRD (1972) ENR.

La direction de l'hôtel Blue Bird invite la population de Farnham et la région à assister nombreuse, le 24 février à la grande danse organisée par le Club Motoneige de Farnham Inc. Il y aura tirage et prix de présence. Denis Drouin, ambassadeur de Bombardier, sera présent.

Bienvenue à tous

400, rue Principale, Farnham Tél.: 293-4082

JOYEUX CARNAVAL



TÉLÉPHONE 293-4434

1485 sud, JACQUES-CARTIER
FARNHAM, QUÉ.

Meilleurs vœux de succès
aux organisateurs du Carnaval
de Farnham

Dr JEAN GAUTHIER

Optométriste

361 EST, PRINCIPALE FARNHAM, QUÉ.
Tél. 293-5726

SUCCES A NOTRE CARNAVAL



M. MARC ROBITAILLE
Président régional

des Jeunes Chambres des Cantons de l'Est

BIJOUTERIE MARC ROBITAILLE IMPORTATEUR

367 est, Principale, Farnham

293-5155

Assistons nombreux aux activités
du carnaval de Farnham

CLUB CHASSE ET PÊCHE FARNHAM INC.

YVON DOYON, Prés.

N'oubliez pas le 3 mars à 20 h 30

Danse et remise des trophées du derby de pêche du 21 janvier à la Baie Missisquoi. Salle du Club de chasse et pêche. Organisée par le Club de chasse et pêche Farnham Inc.

Vive le Carnaval et assistons
nombreux aux activités
qui s'y dérouleront

CLUB MOTONEIGE FARNHAM INC.

PAUL CHARRON, Président

N'oubliez pas 24 février 20 h. Soirée récréative et éducative sur la motoneige: Hotel Blue Bird. Danse avec tirage et prix de présence. Invité: Denis Drouin, ambassadeur de bonne entente pour Bombardier, organisée par le Club Moto-Neige de Farnham Inc. Paul Charron, Prés.

Assistons nombreux aux activités
du Carnaval de Farnham

JEUNE CHAMBRE DE FARNHAM INC.

M. PIERRE ROBERT notaire
Président Jeune Chambre de Farnham Inc.

FRÉDÉRICK BAKER, vice-président
JACQUES LACOSTE, vice-président
GILBERTE MARTEL, vice-présidente
Secrétaire, Mlle CLAUDETTE BAKER
Secrétaire-trés., Mlle CLAUDETTE GIGUÈRE

DIRECTEURS

JEANNINE JETTE - BERTRAND CÔTÉ
DENIS DION - GASTON LAGUE

Nos meilleurs vœux de succès
aux organisateurs du Carnaval
de Farnham

CLUB DE HOCKEY JETS DE FARNHAM

MAURICE GAUDET, Président

N'oubliez pas d'assister nombreux aux 2 parties qui seront disputées durant le carnaval au Palais des Sports de Farnham: le 4 février 14 h. Magog vs Jets de Farnham; le 11 février 20 h. Sorel vs Jets de Farnham.

Notre succès dépend de votre
présence au Carnaval de Farnham.
Assistons nombreux aux activités.

L'AMICALE ST-ROMUALD DE FARNHAM

MAURICE DESROSIER, Président
FARNHAM, QUÉ.

Nous comptons sur la présence de
toute la population de Farnham et la
région pour assister aux activités du
Carnaval d'hiver de Farnham. Votre
encouragement sera notre succès.

CONSEIL DES CHEVALIERS DE COLOMB No 1051 DE FARNHAM

ANTONIN ROBILLARD, Grand Chevalier

554, PRINCIPALE, FARNHAM, QUÉ.

Meilleurs vœux de succès
aux organisateurs du Carnaval
de Farnham

ROCH MÉNARD CHAUSSURES

436, RUE HÔTEL-DE-VILLE FARNHAM, QUÉ.

Tél. 293-4677

Assistons nombreux aux activités
du Carnaval d'hiver de Farnham.



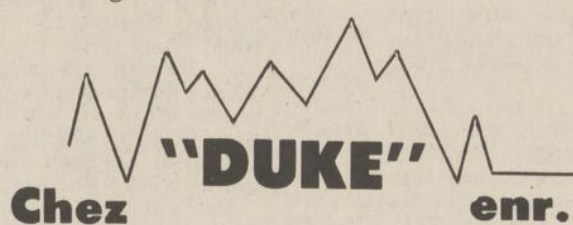
Préposé de chauffe-eau ESSO

320, rue ST-JOSEPH, FARNHAM, QUÉ.

Tél.: 293-5468 — 293-6030

48, RUE PRINCIPALE, BEDFORD, QUÉ.
Tél. 248-2478

Allons tous au Carnaval de Farnham
Meilleurs vœux de succès
aux organisateurs



380 Principale E. Farnham, Qué.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, DISQUES
ORGUES - AMPLI. - GUITARES - RADIOS
Tél.: 293-4674

Encourageons nos activités festives,
spécialement les organisateurs du Carnaval
d'hiver de Farnham qui se dévouent pour
faire un succès de ce Carnaval.



Poulin AUTO CENTRE INC.

Pontiac - Buick - Ventura II - Le Mans
Firenza - Firebird et Camions GMC

1144 ST-PAUL N., FARNHAM
Tél. 293-5339